Statistics Canada Statistique Canada

Science, Technology and Capital Stock Division

Division des sciences, de la technologie et du stock de capital

Canada

QUESTIONNAIRES
SERVANT À LA COLLECTE DE
RENSEIGNEMENTS SUR LES SCIENCES
ET LA TECHNOLOGIE EN 1987

Préparé par:
Danielle Séguin
Division des sciences, de la
technologie et du stock
de capital
Statistique Canada

Juin 1987

This paper is
available in English
on request.

ADMINISTRATION FÉDÉRALE

1. "APPENDICE DES SCIENCES DU BUDGET DES DÉPENSES 1987/88: DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES NATURELLES"

2. "GUIDE TRAITANT DE L'ACCUMULATION DE DONNÉES TOUCHANT LES DÉPENSES DANS LES SCIENCES NATURELLES"

3. "APPENDICE DES SCIENCES DU BUDGET DES DÉPENSES 1987/88: DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES SOCIALES"

4. "GUIDE TRAITANT DE L'ACCUMULATION DE DONNÉES TOUCHANT LES DÉPENSES DANS LES SCIENCES SOCIALES"

5. "INVENTAIRE DES ÉTABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE DANS LES SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE"

6. "DÉPENSES AUX EXÉCUTANTS EXTRA-MUROS RELATIVES AUX ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1985-86"

7. "DÉPENSES ET PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS AU TITRE DES ACTIVITÉS DES SCIENCES SOCIALES ET HUMANITÉS, 1985-86"

8. "DÉPENSES ET PERSONNEL DES ÉTABLISSEMENTS AU TITRE DES ACTIVITÉS DES SCIENCES NATURELLES ET GÉNIE, 1985-86"

Les questionnaires susmentionnés sont envoyés a tous les ministerès et organismes réalisant des activités dans les domaines des sciences et de la technologie. En règle générale, ils sont remplis pour le niveau budgétaire des programmes. Les quatre premiers questionnaires sont compris dans le mécanisme budgétaire fédéral et sont sous la responsabilité commune du Secrétariat du Conseil du Trésor, du ministère d'État aux sciences et à la technologie et de Statistique Canada. Ils permettent de recueillir les renseignements fondamentaux servant à la publication **Activités scientifiques fédérales** (no 88-204 au Catalogue de Statistique Canada). Le cinquième questionnaire est distribué par Statistique Canada et vise a obtenir des renseignements pour le **Répertoire des établissements scientifiques et technologiques de l'administration fédérale** (no 88-206F au Catalogue).

Les sixième, septième et huitième questionnaires sont utilisés pour recueillir des données scientifiques par région.

Statistique Canada Statistics Canada

Appendice des sciences du budget des dépenses 1987/88

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS

DANS LES

SCIENCES NATURELLES

Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec:

Bert Plaus
Chef de projet
Secteur Public
993-6347
Division des sciences, de la technologie
et du stock de capital
Statistique Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Ministère ou organisme:	Programme:

Adresser toute demande de renseignements à:	Date:
Nom:	
Titre du poste:	Nº de téléphone:

5-4600-100: 21-7-86 TB/CT-REG. B101534

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES NATURELLES
DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

ANNÉE FINANCIÈRE 1985/86

Ministère _____

Programme _____

Activité \ Exécutant	Intra-muros	L'industrie canadienne	Universités canadiennes	Institutions à but non lucratif	Admin. provin. et municipales	Exécutants étrangers	Autres exécutants	Total
	(milliers de $)							
I. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL:								
Dépenses courantes:								
1. R-D internes								
2. Contrats:								
a) Contrats de R-D								
b) Contrats secondaires								
3. Subventions et contributions de R-D								
4. Bourses de recherche								
5. Administration des programmes extra-muros								
6. Dépenses en capital								
II. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES CONNEXES:								
Dépenses courantes:								
7. Collecte de données scientifiques								
8. Services de renseignements								
9. Essai et normalisation								
10. Études de faisabilité								
11. Aide à l'éducation								
12. Musées								
13. Administration des programmes extra-muros								
14. Dépenses en capital								
III. TOTAL DES DÉPENSES								[1]

[1] Doit égaler les fonds des sciences naturelles reportés pour 1985/86, page 7.

5-4600-100

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES NATURELLES
DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

ANNÉE FINANCIÈRE 1986/87

Ministère _____

Programme _____

Activité \ Exécutant	Intra-muros	L'industrie canadienne	Universités canadiennes	Institutions à but non lucratif	Admin. provin. et municipales	Exécutants étrangers	Autres exécutants	Total
	(milliers de $)							
I. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL:								
Dépenses courantes:								
1. R-D internes								
2. Contrats:								
a) Contrats de R-D								
b) Contrats secondaires								
3. Subventions et contributions de R-D								
4. Bourses de recherche								
5. Administration des programmes extra-muros								
6. Dépenses en capital								
II. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES CONNEXES:								
Dépenses courantes:								
7. Collecte de données scientifiques								
8. Services de renseignements								
9. Essai et normalisation								
10. Études de faisabilité								
11. Aide à l'éducation								
12. Musées								
13. Administration des programmes extra-muros								
14. Dépenses en capital								
III. TOTAL DES DÉPENSES								[1]

[1] Doit égaler les fonds des sciences naturelles reportés pour 1986/87, page 7

5-4600-100

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES NATURELLES
DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

ANNÉE FINANCIÈRE 1987/88

Ministère _____

Programme _____

Activité \ Exécutant	Intra-muros	L'industrie canadienne	Universités canadiennes	Institutions à but non lucratif	Admin. provin. et municipales	Exécutants étrangers	Autres exécutants	Total
	(milliers de $)							
I. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL:								
Dépenses courantes:								
1. R-D internes								
2. Contrats:								
a) Contrats de R-D								
b) Contrats secondaires								
3. Subventions et contributions de R-D								
4. Bourses de recherche								
5. Administration des programmes extra-muros								
6. Dépenses en capital								
II. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES CONNEXES:								
Dépenses courantes:								
7. Collecte de données scientifiques								
8. Services de renseignements								
9. Essai et normalisation								
10. Études de faisabilité								
11. Aide à l'éducation								
12. Musées								
13. Administration des programmes extra-muros								
14. Dépenses en capital								
III. TOTAL DES DÉPENSES								[1]

[1] Doit égaler les fonds des sciences naturelles reportés pour 1987/88, page 7.

5-4600-100

ANNÉES-PERSONNES POUR LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES INTRA-MUROS DANS LES SCIENCES NATURELLES

ANNÉES FINANCIÈRE 1985/86 1986/87 1987/88

Ministère _____

Programme _____

Catégorie	1985/86				1986/87				1987/88			
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Direction												
Sciences et professions												
Administration et service extérieur												
Technique												
Soutien administratif												
Exploitation												
Personnel militaire												
Total												

LÉGENDE:

A: Le personnel affecté à la recherche et au développement.
B: Le personnel affecté aux activités scientifiques connexes.
C: Le personnel affecté à l'administration des programmes extra-muros.

5-4600-100

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES NATURELLES
DÉPENSES SCIENTIFIQUES TOTALES PAR LES DOMAINES D'APPLICATION*

ANNÉES FINANCIÈRES 1985/86 1986/87 1987/88

Ministère _____

Programme _____

Domaines d'application	1985/86		1986/87		1987/88	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
	(milliers de $)					
1. Progrès de la science –Fondamentale						
2. Stratégique						
3. Communications						
4. Culture et loisirs						
5. Pays en voie de développement						
6. Énergie						
7. Environnement touchant – Air						
8. Terre						
9. Eau						
10. Autres						
11. Aliments – Agriculture						
12. Pêcheries						
13. Santé						
14. Logement et développement urbain (inclus construction)						
15. Technologie de fabrication						
16. Développement du nord						
17. Océans						
18. Développement politique (inclus langues officielles)						
19. Ressources – Forêts						
20. Minérales						
21. Eau						
22. Autres						
23. Sécurité – Domestique						
24. Défense nationale						
25. Développement social et du bien-être						
26. Espace						
27. Transports						
28. Autres						
TOTAL DES DÉPENSES						

*INCLUS LES DÉPENSES DE R-D

5-4600-100

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES NATURELLES
DÉPENSES DE R-D PAR LES DOMAINES D'APPLICATION

ANNÉES FINANCIÈRES 1985/86 1986/87 1987/88

Ministère _____

Programme _____

Domaines d'application	1985/86		1986/87		1987/88	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
	(milliers de $)					
1. Progrès de la science – Fondamentale						
2. Stratégique						
3. Communications						
4. Culture et loisirs						
5. Pays en voie de développement						
6. Énergie						
7. Environnement touchant – Air						
8. Terre						
9. Eau						
10. Autres						
11. Aliments – Agriculture						
12. Pêcheries						
13. Santé						
14. Logement et développement urbain (inclus construction)						
15. Technologie de fabrication						
16. Développement du nord						
17. Océans						
18. Développement politique (inclus langues officielles)						
19. Ressources – Forêts						
20. Minérales						
21. Eau						
22. Autres						
23. Sécurité – Domestique						
24. Défense nationale						
25. Développement social et du bien-être						
26. Espace						
27. Transports						
28. Autres						
TOTAL DES DÉPENSES						

5-4600-100

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES NATURELLES
SOMMAIRE DU PROGRAMME

Ministère _____

ANNÉES FINANCIÈRES 1985/86 1986/87 1987/88

Programme _____

	1985/86	1986/87	1987/88
		(milliers de $)	
1. Total au titre du programme			
11. Fonctionnement			
12. Capital			
13. Subventions, contributions et autres paiements de transfert			
14. Produits et recettes à valoir sur le crédit			
Dépenses nettes (11 + 12 + 13 - 14)			
2. Fonds pour le programme des sciences naturelles			
21. Fonctionnement			
22. Capital			
23. Subventions, contributions et autres paiements de transfert			
24. Produits et recettes à valoir sur le crédit			
Dépenses nettes (21 + 22 + 23 - 24)			
3. Transferts pour activités en sciences naturelles[1]			
31. Total transféré au programme			
32. Total retiré du programme			
FONDS DES SCIENCES NATURELLES REPORTÉS (21 + 22 + 23 + 31 - 32)	2	3	4

[1] Indiquer sur une page distincte les montants transférés ainsi que les noms des bénéficiaires et organismes finançant le programme.
[2] Doit égaler le total des dépenses, page 1.
[3] Doit égaler le total des dépenses, page 2.
[4] Doit égaler le total des dépenses, page 3

5-4600-100

Statistique Canada Statistics Canada

GUIDE TRAITANT DE L'ACCUMULATION DE DONNÉES TOUCHANT LES DÉPENSES DANS LES SCIENCES NATURELLES

APPENDICE DES SCIENCES
DU
BUDGET DES DÉPENSES
1987/88

Canada

GUIDE TRAITANT DE L'ACCUMULATION DE DONNÉES TOUCHANT LES DÉPENSES DANS LES SCIENCES NATURELLES

1. INTRODUCTION

1.1 La présente introduction veut donner un aperçu général de la méthode d'accumulation des données relatives aux dépenses scientifiques. Les sections suivantes donnent des définitions et des notes explicatives pour les expressions telles les sciences naturelles, les sciences sociales, les activités scientifiques et technologiques et les secteurs d'exécution ainsi que d'autres termes utilisés.

1.2 La Division des sciences, de la technologie et du stock de capital, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, effectue l'accumulation de données relatives aux dépenses scientifiques. Elle mène cette enquête annuelle lorsque les ministères et organismes présentent leur budget principal des dépenses au Conseil du Trésor.

1.3 L'accumulation a pour but de recueillir des données essentielles portant sur la situation récente, actuelle et envisagée des ressources du gouvernement fédéral attribuées à la science. La Division travaille en collaboration avec le Ministère d'état chargé des sciences et de la technologie (MEST) en lui fournissant les données pour les dépenses scientifiques fédérales. En retour celui-ci utilise ces données pour préparer les recommandations présentées au ministre du MEST et au Secrétariat du Conseil du Trésor, de même que pour élaborer les politiques et surveiller la mise en application des politiques scientifiques. Statistique Canada maintient une série de statistiques historiques relatives aux dépenses dans les domaines des sciences naturelles et des sciences sociales qui se reporte à 1963 et 1971 respectivement.

1.4 L'unité de base de travail est le programme budgétaire d'un ministère ou d'un organisme. Chaque programme budgétaire fait l'objet de rapports de dépenses scientifiques distincts pour les activités relatives aux sciences naturelles et aux sciences sociales. Le programme et les activités qui en font partie peuvent être scientifiques en tout ou en partie, mais ce ne sont que les dépenses touchant les éléments scientifiques d'un programme ou d'une activité qui font l'objet d'un rapport. Il sera difficile, dans le cas de certains programmes, de différencier les sciences naturelles des sciences humaines. Il faut toutefois établir une ligne de démarcation; l'orientation principale des projets et le domaine de compétence du personnel en cause doivent donc être pris en considération. Les définitions détaillées se retrouvent dans les pages qui suivent.

1.5 Les dépenses inscrites sur les questionnaires sont étudiées d'après des points de vue différents et selon diverses sub-divisions. Les dépenses de **recherche et développement** (R-D) et les **activités scientifiques connexes** (ASC) sont subdivisées afin d'indiquer quels sont les efforts scientifiques d'un ministère. Les dépenses pour chaque catégorie d'activités scientifiques sont de nouveau subdivisées en 'dépenses

---

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

Bert Plaus
Chef de projet
Secteur Public
993-6347

Division des sciences, de la technologie et du stock de capital
Statistique Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

courantes' et 'dépenses en capital". Les dépenses courantes sont ensuite subdivisées selon le secteur, afin d'indiquer "où" et "par qui" l'activité est entreprise (par exemple, dans l'industrie, dans les universités).

1.6 Les ressources humaines attribuées aux activités scientifiques sont résumées en fonction des catégories de personnel en cause (direction, personnel scientifique et professionnel, etc.) et selon l'intérêt principal des efforts fournis (R-D, ASC, administration des programmes extra-muros).

1.7 L'enquête détermine le "pourquoi" de l'activité scientifique en demandant aux ministères d'identifier les domaines d'utilisation des dépenses (par exemple, les océans, l'énergie) et de résumer le secteur d'exécution (intra-muros ou extra-muros).

1.8 Une fois ces données complétées, comparées à des rapports antérieurs en vue d'en déterminer l'exactitude, introduites dans le fichier central et totalisées conformément aux divers aspects, elles donnent un aperçu des ressources du gouvernement fédéral attribuées à la science, et viennent appuyer non seulement les travaux des organismes centraux, mais aussi les demandes des ressources supplémentaires des ministères ou des organismes.

2. GÉNÉRALITÉS

2.1 Afin d'aider les ministères à la préparation de leurs rapports, la Division met à la disposition de ceux-ci des imprimés d'ordinateurs comprennant les dossiers précédemment soumis lors de la présentation du budget des dépenses.

2.2 Le reste de ce guide renferme des définitions et des explications des termes utilisés dans le questionnaire. Afin de rendre l'identification de ces termes plus facile nous avons numéroté les pages du questionnaire. La numérotation des en-têtes de lignes et de colonnes des pages du questionnaire-type servent à identifier les notes de renvoi explicatives.

2.3 **Les sciences naturelles** englobent toutes les disciplines relevant de la compréhension, de l'exploration, de l'évolution ou de l'utilisation du monde matériel. Elles comprennent le génie, les mathématiques, les sciences biologiques et physiques.

2.4 Le terme **sciences sociales** est synonyme de sociologie et englobe donc toutes les disciplines qui comprennent l'étude des actions et des situations humaines ainsi que les mécanismes sociaux, économiques et institutionnels touchant l'être humain. En font partie des disciplines telles l'anthropologie, l'administration des entreprises et le commerce, les communications, la criminologie, la démographie, l'économie, la géographie, l'histoire, les langues, la littérature et la linguistique, le droit, la bibliothéconomie, la philosophie, les sciences politiques, la psychologie, les sciences religieuses, le service social, la sociologie ainsi que les études urbaines et régionales.

3. ACTIVITÉS/EXÉCUTANTS

3.1 Les pages 1-3 se rapportent aux différentes années financières et les trois en-têtes sont identiques. Il est donc suffisant d'utiliser un ensemble seulement de définition et d'explication.

3.2 Il faut classer les dépenses des activités scientifiques et technologiques, actuelles et projetées, selon le genre d'activités scientifiques et selon le secteur d'exécution de travaux dans lequel ces activités ont été ou seront menées.

3.3 **Les activités scientifiques et technologiques** comprennent des travaux d'innovation, de diffusion et de mise en application de nouvelles connaissances scientifiques et technologiques. L'activité principale est celle de **la recherche et du développement expérimental** (R-D). Il existe en outre un certain nombre

d'activités étroitement liées à la R-D. Les **activités scientifiques connexes** (ASC) du gouvernement fédéral en matière des sciences naturelles comprennent la collecte de données scientifiques, les services de renseignements, l'essai et la normalisation, les études de faisabilité, l'aide à l'éducation et les musées.

3.4 **L'exécutant** est le secteur dans lequel l'activité scientifique projetée sera menée. La distinction fondamentale est l'exécution intra-muros ou extra-muros. Les paiements pour des travaux extra-muros sont classés d'après les secteurs d'exécution auxquels ils sont versés. Les exécutants de travaux extra-muros désignés sont les industries canadiennes, les universités canadiennes, les institutions canadiennes sans but lucratif, les exécutants étrangers, les gouvernements provinciaux et municipaux et les autres exécutants.

3.5 Questionnaire, pages 1-3:

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES NATURELLES
DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

ANNÉE FINANCIÈRE 1987/88

Ministère _____

Programme _____

Activité \ Exécutant	Intra-muros	L'industrie canadienne	Universités canadiennes	Institutions à but non lucratif	Admin. provin. et municipales	Exécutants étrangers	Autres exécutants	Total
	(milliers de $)							
I RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL: Dépenses courantes:								
1. R-D internes								
2. Contrats: a) Contrats de R-D								
b) Contrats secondaires								
3. Subventions et contributions de R-D								
4. Bourses de recherche								
5. Administration des programmes extra-muros								
6. Dépenses en capital								
II. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES CONNEXES: Dépenses courantes:								
7. Collecte de données scientifiques								
8. Services de renseignements								
9. Essai et normalisation								
10. Études de faisabilité								
11. Aide à l'éducation								
12. Musées								
13. Administration des programmes extra-muros								
14. Dépenses en capital								
III TOTAL DES DÉPENSES								[1]

[1] Doit égaler les fonds des sciences naturelles reportés pour 1987/88, page 7

5 4600-100

Activités:

I. **Recherche et développement expérimental (R-D)** – Travail créatif entrepris systématiquement afin d'augmenter les connaissances scientifiques et techniques et de les utiliser de façon inédite.

La caractéristique principale de la R-D doit comporter un élément important de nouveauté et d'incertitude. **Nouveauté** recherchée surtout au niveau des connaissances, des produits et des procédés. Le travail est habituellement exécuté ou surveillé par des personnes possédant une formation post-universitaire dans le domaine des sciences naturelles ou du génie.

En général, la R-D est menée par des équipes de R-D spécialisées. Cependant, un projet en R-D peut également comprendre l'utilisation de services ne relevant pas de la R-D (par exemple, des terrains d'essais), l'achat ou la construction d'équipement et de matériaux spécialisés ainsi que l'aide d'autres groupes. Les coûts de telles contributions se rapportant au projet, doivent être tenus pour des coûts en R-D.

Certains groupes de R-D peuvent également participer à des activités ne relevant pas de la R-D, comme des services techniques consultatifs, la vérification et la construction d'un équipement spécialisé pour d'autres groupes. Autant que possible, les efforts consacrés à de telles activités ne devraient pas faire partie de la R-D proprement dites.

D'autre part, la R-D peut être faite par des groupes qui se consacrent habituellement à d'autres fonctions (par exemple, un navire hydrographe utilisé pour la recherche, une équipe de recherche en géologie peut travailler dans un domaine où il sera possible de fournir des données utilisées pour un projet de recherche géophysique). Un tel travail fait partie d'un projet de R-D et, encore une fois, dans la mesure du possible, les coûts devraient être rattachés aux dépenses en R-D.

Exemples:

1. Une autopsie usuelle portant sur les causes d'un décès n'est pas de la recherche, mais une enquête spéciale portant sur un décès particulier, de façon à établir les effets secondaires de certains traitements, constitue une recherche. De la même façon, des analyses habituelles, comme les analyses de prélèvements sanguins et bactériologiques ne sont pas de la recherche, mais un programme spécial de prélèvements sanguins lié à la mise en marché d'un nouveau médicament constitue une recherche appliquée.

2. Des relevés quotidiens de température ou de pression atmosphérique constituent une accumulation de données et non pas de la recherche. Des enquêtes afin de découvrir de nouvelles méthodes pour mesurer la température deviennent de la recherche ainsi que l'étude et la mise au point de nouveaux systèmes et de nouvelles techniques d'interprétation de ces données.

3. L'élaboration de nouvelles méthodes d'identification des espèces d'arbres et l'analyse de leur état constituent une R-D; par contre, l'utilisation de méthodes récemment mises au point telles la télédétection et la photographie par radiations infra-rouges dans le cadre des études de foresterie n'est pas une R-D.

4. L'exploitation d'un nouveau système de transport utilisé à titre de projet témoin n'est pas de la R-D; toutefois les subventions qui ont pour but de fournir le même matériel surtout en vue de l'enseignement ou à des fins médicales ne devraient pas être considérées comme de la R-D.

5. Les subventions visant à fournir du matériel à un laboratoire de R-D constituent de la R-D; toutefois les subventions qui ont pour but de fournir le même matériel surtout en vue de l'enseignement ou à des fins médicales ne devraient pas être considérées comme de la R-D.

Article 1. R-D interne – R-D effectuée par le personnel du programme concerné. Elle peut comprendre la R-D menée pour un autre programme et financée selon la formule de recouvrement de fonds.

Article 2. Contrats - Versements à des organismes ou à des particuliers ne faisant pas partie du gouvernement fédéral pour des travaux de R-D menés par le récipiendaire ou en vue de fournir un appui à un programme de recherche interne du gouvernement fédéral.

a) **Contrats de R-D** - Contrats accordés à un organisme ou à un particulier de l'extérieur en vue de financer la R-D exécutée par l'établissement ou le particulier. La condition sera de savoir si l'exécutant devra déclarer le contrat comme de la R-D intra-muros financée par le gouvernement si on lui en fait la demande?

b) **Contrats secondaires** - Contrats accordés à un établissement ou à un particulier de l'extérieur en vue de fournir les biens et services nécessaires à un programme de R-D interne, par exemple les contrats avec les sociétés de traitement de l'information pour des services en informatique, des contrats pour l'entretien des installations de R-D ou des contrats d'achat de matériel spécialisé qui ne fait pas partie de l'immobilisation. Le montant **total** relatif à cette activité doit être rapporté à la colonne **intra-muros** des pages 1-3, 5 et 6 et **ne doit pas** être inclus dans les colonnes extra-muros du questionnaire.

Les contrats liés aux activités scientifiques connexes (ASC) doivent être inscrits dans le questionnaire à la rubrique appropriée de l'activité et du secteur d'exécution.

Article 3. Subventions et contributions de R-D - Subventions versées à des organismes ou à des particuliers pour des travaux de R-D qui profiteront aux bénéficiaires plutôt que d'apporter au personnel du programme des biens, des services ou de l'information. Ces fonds sont habituellement identiques au poste budgétaire "subventions et contributions" touchant les activités de R-D.

Les subventions et les contributions liées aux activités scientifiques connexes (ASC) doivent être inscrites dans le questionnaire à la rubrique appropriée de l'activité et du secteur d'exécution.

Article 4. Bourses de recherche - Subventions accordées à des particuliers pour une formation avancée en recherche et pour l'acquisition d'expérience. Les sommes consacrées principalement à défrayer les bénéficiaires du coût des études entreprises doivent être inscrites comme "aide à l'éducation".

Articles 5 & 13. Administration des programmes extra-muros - Coûts des services pouvant être identifiés comme s'occupant de l'administration des contrats et des subventions ainsi que des contributions à des activités scientifiques qui doivent être menées en dehors du cadre du gouvernement fédéral. Ces dépenses devraient être réparties entre les genres d'activités scientifiques appuyés, c'est-à-dire R-D ou ASC.

Articles 6 & 14. Les dépenses de construction, d'acquisition ou de préparation des terres, des immeubles, des appareils et de l'équipement constituent des **dépenses en capital**. Toutes les autres dépenses sont des **dépenses courantes**.

II. **Activités scientifiques connexes**

Article 7. Collecte de données scientifiques - Rassemblement, traitement et analyse de données portant sur des phénomènes naturels. Ces données proviennent généralement d'enquêtes, d'analyses usuelles en laboratoire ou de simples compilations de fiches opérationnelles.

Le coût de la collecte des données pour un programme de recherche en cours ou proposé entre dans les frais de recherche. De la même façon, les coûts d'analyse de données existantes faisant partie d'un projet de recherche constituent des frais de R-D, même si les données ont tout d'abord été rassemblées à d'autres fins. De même, on considère comme activité de recherche toute mise au point de nouvelles techniques de collecte de données.

Les relevés géologiques, hydrographiques, océanographiques et topographiques font partie de la collecte usuelle de données scientifiques, tout comme les observations astronomiques, les dossiers météorologiques et les relevés sur la faune et les poissons.

Article 8. Services de renseignements - Tout travail se rapportant à l'inscription, à la classification, à la traduction et à la diffusion d'information scientifique et technologique. Ceci comprend le fonctionnement des bibliothèques scientifiques et techniques, les services consultatifs et de renseignements scientifiques ettechnologiques, le Bureau des brevets, la publication de journaux et de bibliographies scientifiques ainsi que l'organisation de conférences scientifiques. Cette catégorie comprend également les subventions utilisées pour la publication de travaux scientifiques théoriques.

Cette catégorie ne comprend pas les services d'information générale ni les services d'information du grand public telles les bibliothèques d'ordre général des ministères et les bibliothèques publiques. Lorsqu'il existe des budgets distincts, les frais encourus par les bibliothèques appartenant à des établissements s'intéressant par ailleurs à une tout autre activité, telle la R-D, doivent être imputés aux services de renseignements. Les frais d'impression et de diffusion des rapports portant sur une autre activité, par exemple, de la R-D, sont normalement imputables à cette activité.

Article 9. Essai et normalisation - Travail réalisé dans le but d'établir des normes nationales et internationales pour les matériaux, appareils, produits et procédés ou dans le but de définir des normes secondaires et de préparer les essais de qualité spéciaux. La mise au point de nouvelles mesures de normalisation ou de nouvelles méthodes de mesure ou d'essai constitue de la R-D et devrait être considérée comme telle. La catégorie ne comprend pas les essais usuels comme le contrôle des niveaux de radioactivité ou les essais pédologiques avant la construction.

Article 10. Études de faisabilité - Études techniques de projets innovateurs en génie, visant à fournir des renseignements supplémentaires nécessaires à la prise de décisions touchant la mise en application. On retrouve en outre, dans cette catégorie, les projets témoins. Ceux-ci comprennent la mise en oeuvre, à l'issue de la R-D, d'installations ou de procédés secrets ou encore prototypes visant à fournir des données supplémentaires sur des facteurs tels les frais, les caractéristiques opérationnelles, la demande du marché et l'accueil réservé par le public. Les projets connus sous le nom de "projets témoins", s'ils sont conformes à la définition de la R-D, doivent être considérés comme telle. Lorsqu'une installation ou un procédé vise surtout à assurer un service ou un revenu plutôt qu'à apporter un témoignage, on ne doit plus les ranger parmi les études de faisabilité. Seuls les frais **nets** de tous les projets témoins devraient être pris en considération. Parmi ceux-ci, on dénombre le projet Spry Point Ark, le projet de chauffage géothermique, à Régina, et le Système de combustion en lit fluidisé, à l'I.P.É.

Article 11. Aide à l'éducation - Subventions versées à des particuliers (ou à des institutions au nom de particuliers) dans le but d'aider les étudiants à parfaire leur formation universitaire dans le domaine des sciences naturelles ou en technologie. Cette catégorie ne comprend pas les subventions générales d'établissement ou d'exploitation. Cette activité comprend l'appui aux maisons d'enseignement étrangères. Les subventions visant surtout à appuyer la recherche menée par des particuliers dans des universités, sont des subventions en R-D ou des bourses de recherche.

Article 12. Musées - Rassemblement, inventaire et expositions d'objets faisant partie du monde matériel ou représentation de phénomènes naturels. Cette catégorie comprend les activités scientifiques liées aux musées d'histoire naturelle, aux jardins zoologiques et botaniques, aux aquariums, aux planétariums et aux réserves naturelles.

Cette activité constitue un essai systématique visant à protéger et à présenter les richesses du monde des sciences naturelles; d'une certaine façon, on pourrait même dire qu'elle représente une prolongation des services de renseignements. Cette catégorie ne comprend pas les parcs qui ne sont pas avant tout des réserves pour certaines espèces de la faune ou de la flore. Cette catégorie ne comprend en aucun cas les coûts d'installations servant à des fins récréatives, prévues pour les visiteurs (par exemple: restaurants, jardins d'enfants et garderies).

Dans la mesure du possible, les services de telles institutions s'occupant de R-D ou de toute autre activité comme les renseignements scientifiques et technologiques ne devraient pas relever de musées mais devraient plutôt être rangés parmi les autres activités concernées.

Lorsqu'un musée s'intéresse non seulement à l'histoire naturelle, mais également aux divers aspects de l'activité culturelle sur le plan humain, les ressources de ce musée devraient se partager entre les sciences naturelles et sociales. Toutefois, les musées des sciences et de la technologie qui exposent des objets fabriqués par les hommes et peuvent aussi illustrer l'activité des "lois" qui régissent le domaine scientifique, devraient être classés dans la catégorie des musées des sciences humaines.

Exécutants:

Intra-muros – Englobe les dépenses touchant:

- les activités scientifiques menées par le personnel interne des services faisant partie du programme;
- l'acquisition connexe de terres, d'immeubles, d'appareils et d'équipement nécessaires aux activités scientifiques;
- l'administration des activités scientifiques par les employés du programme;
- l'achat de biens et services nécessaires aux activités scientifiques internes.

Les dépenses intra-muros inscrites pour les activités scientifiques sont les coûts directs, incluant les salaires, dérivés des programmes scientifiques. Ces coûts devraient comprendre une partie des contributions du programme au régime d'avantages sociaux des employés (par exemple: pension de retraite) qui s'applique au personnel scientifique au sein du programme. Les coûts ne faisant pas partie du programme ("frais indirects") comme la valeur des services fournis gratuitement par d'autres ministères ainsi que des locaux fournis par le programme concerné n'entrent pas dans cette catégorie.

Industrie canadienne – Entreprises commerciales et gouvernementales, y compris les services publics et les sociétés qui appartiennent au gouvernement. Les instituts de recherches industrielles situées dans des universités canadiennes relèvent du secteur universitaire.

Universités canadiennes – Y compris les instituts affiliés qui appartiennent aux universités, qui sont administrés par elles ou dont le personnel relève des universités.

Institutions canadiennes sans but lucratif – Fondations, organismes sanitaires bénévoles, sociétés scientifiques et professionnelles et autres organismes sans but lucratif. Les institutions sans but lucratif travaillant surtout pour un autre secteur ou contrôlées par celui-ci devraient entrer dans la catégorie de ce dernier (par exemple, l'Institut de recherche en pâtes et papiers se range dans la catégorie Industrie canadienne).

Administrations provinciales et municipales – Les ministères et les organismes de ces administrations. Les entreprises gouvernementales telles les services publics sont classées dans le secteur industrie canadienne, et les hôpitaux dans le secteur institution à but non-lucratif.

Exécutants étrangers – Tous les gouvernements étrangers, les sociétés étrangères (y compris les filiales étrangères des sociétés canadiennes), les organismes internationaux, les étrangers non résidants et les Canadiens étudiant ou enseignant à l'étranger.

Autres exécutants – Englobent les conseils de recherche provinciaux et les individus ou les organismes au Canada qui n'appartiennent à aucun des secteurs déjà mentionnés.

4. ANNÉES-PERSONNES

4.1 Les dépenses intra-muros devraient être exprimées à partir de données sur les années-personnes allouées aux activités scientifiques et technologiques effectuées par tous les employés concernés.

4.2 Questionnaire, page 4:

ANNÉES-PERSONNES POUR LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES INTRA-MUROS DANS LES SCIENCES NATURELLES

ANNÉES FINANCIÈRE 1985/86 1986/87 1987/88

Ministère _____

Programme _____

Categorie	1985/86				1986/87				1987/88			
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Direction												
Sciences et professions												
Administration et service extérieur												
Technique												
Soutien administratif												
Exploitation												
Personnel militaire												
Total												

LEGENDE:

A. Le personnel affecté à la recherche et au développement
B. Le personnel affecté aux activités scientifiques connexes
C. Le personnel affecté à l'administration des programmes extra-muros

5-4600-100

Page 4 de 7

4.3 **Année-personne** – Mesure du temps réellement consacré aux activités scientifiques. Un employé qui se livre à des activités scientifiques pendant six mois représente l'équivalent de 0.5 année-personne. Les données inscrites sur le personnel devraient correspondre aux données sur les dépenses.

5. DOMAINES D'APPLICATION

5.1 Les domaines d'application énumérés dans le questionnaire ne représentent pas toutes les possibilités d'application. Cependant, ils devraient si possible regrouper les principaux domaines d'intérêt actuels en économie, en politique et en technologie. Il est arrivé souvent que certains projets présentent des applications multiples. Les dépenses pour ces projets devraient être imputées sur les domaines les plus prioritaires et il faut éviter de les "compter deux fois".

5.2 Questionnaire, pages 5 et 6

Veuillez identifier (page 5) les dépenses relatives pour toutes activités scientifiques par domaine d'application. Veuillez identifier à la page 6 les dépenses de R-D par domaine d'application. À ces deux pages faites la distinction entre les dépenses intra-muros et extra-muros.

DEPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES NATURELLES
DÉPENSES SCIENTIFIQUES TOTALES PAR LES DOMAINES D'APPLICATION*

ANNÉES FINANCIÈRES 1985/86 1986/87 1987/88

Ministère _____

Programme _____

Domaines d'application	1985/86		1986/87		1987/88	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
	(milliers de $)					
1 Progrès de la science – Fondamentale						
2 Stratégique						
3 Communications						
4 Culture et loisirs						
5 Pays en voie de développement						
6 Energie						
7 Environnement touchant – Air						
8 Terre						
9 Eau						
10 Autres						
11 Aliments – Agriculture						
12 Pecheries						
13 Santé						
14 Logement et développement urbain (inclus construction)						
15 Technologie de fabrication						
16 Développement du nord						
17 Oceans						
18 Développement politique (inclus langues officielles)						
19 Ressources – Forêts						
20 Minerales						
21 Eau						
22 Autres						
23 Securité – Domestique						
24 Defense nationale						
25 Développement social et du bien être						
26 Espace						
27 Transports						
28 Autres						
TOTAL DES DEPENSES						

*INCLUS LES DEPENSES DE R-D

5-3600-100

Page 5 de 7

Article 1. Progrès de la science - fondamentale - Activités motivées par une curiosité scientifique avec l'objectif d'élargir le domaine des connaissances scientifiques.

Article 2. Progrès de la science - stratégique - Activités liées à des connaissances déjà acquises dans des secteurs d'importance stratégique. En ce moment, celles-ci se composent de microélectronique et information technologique connexe, biotechnologie et matériels industriels d'avant-garde. L'impulsion fondamentale pour la recherche stratégique est principalement due au besoin technologique. Quand l'investigation d'un secteur stratégique est concerné avec des applications spécifiques, les dépenses devraient être assignées au secteur d'application appriopié.

Article 3. Communications - Activités favorisant la mise au point et l'établissement de normes liées aux services de communications, y compris les télécommunications.

Article 4. Culture et loisirs - Activités liées à l'élaboration et à l'encouragement des activités artistiques et culturelles de même qu'au conditionnement physique, aux sports et aux loisirs.

Article 5. Pays en voie de développement - Activités orientées vers le progrès des pays en voie de développement dans les domaines économiques, techniques, pédagogiques et sociaux.

Article 6. Énergie - Activités concernant la production, l'utilité, la transmission et la conservation des ressources énergétiques de tous genres.

Article 7-10. Exploitation d'environnement - Activités orientées vers la préservation ou la restauration de l'environnement, comprenant les activités scientifiques touchant la pollution, à l'exception des questions d'ordre médical. Par exemple, la R-D portant sur les affectations pouvant être causées par la pollution devraient relever du domaine de la santé. Les activités liées à l'air, à la terre et aux eaux devraient être considérées séparément autant que possible.

Article 11. Aliments - agriculture - Activités appuyant l'industrie primaire de l'agriculture. Les activités scientifiques et technologiques liées aux ressources telles l'eau devraient être classées dans le domaine des ressources.

Article 12. Aliments - pêcheries - Activités appuyant l'industrie des pêcheries. Les activités scientifiques et technologiques liées à des ressources telles l'eau devraient être classées dans le domaine des ressources.

Article 13. Santé - Activités liées à la conservation du bien-être physique de la population. Certaines activités scientifiques et technologiques telles la nutrition et la contamination des aliments devraient faire partie de ce domaine.

Article 14. Logement et urbanisme - Activités de construction et de conception dans le domaine de l'habitation, en faveur d'une mise en valeur ordonnée et rationnelle des régions urbaines et inclus les activités se rapportant à la construction en général. Il serait préférable de classer la construction spécialisée dans les domaines d'application comme l'agriculture ou transportation.

Article 15. Technologie de la fabrication - Activités générales de science et technologie appuyant les technologies ou techniques industrielles et les opérations, par exemple CAD/CAM et la robotique. Cette application comprend également les opérations intra-muros du gouvernement fédéral qui sont exécutées en rapport avec le secteur de l'industrie, par exemple: les services d'information technique. Cependant, cette application n'inclus pas le support aux applications spécifiques, telles que la défense ou l'énergie, et celà même si l'industrie prévoit de bénéficier ou d'exécuter le travail.

Article 16. Développement du Nord – Activités visant à promouvoir la mise en valeur du Nord canadien au point de vue social, culturel, politique et économique. Ces activités diffèrent d'autres applications puisqu'elles favorisent avant tout la mise en valeur du Nord. D'autres activités diffèrent d'autres applications puisqu'elles favorisent avant tout la mise en valeur du Nord. D'autres activités socio-économiques et certaines activités scientifiques et technologiques particulières au Nord, comme l'exploitation des pipelines, devraient également faire partie de ce domaine.

Article 17. **Océans** – Activités liées à l'étude des océans et au développement de la technologie océanographique.

Article 18. **Développement politique** – Activités appuyant le rôle général du gouvernement, l'élaboration de la science économique et d'autres politiques visant l'atteinte des objectifs nationaux comprend également les activités liées à la situation des deux langues officielles dans la société canadienne et à leur conformité avec la Loi sur les langues officielles.

Article 19–22. Ressources – Activités liées à l'évaluation, à la mise en valeur et à la gestion des ressources nationales. Les activités liées à la foresterie, aux minerais et aux eaux devraient être considérées séparément. Lorsqu'une ressource précise joue un rôle dans une autre activité (par exemple, l'eau dans le domaine de l'agriculture ou les pêcheries, ou les forêts dans le domaine de l'énergie), les dépenses qui y sont consacrées devraient être imputées au domaine correspondant.

Article 23. Sécurité – Domestique – Activités liées à la protection de la vie et de la propriété des citoyens.

Article 24. Sécurité – Défense nationale – Activités liées à la sécurité de l'État face à l'intervention étrangère et à la guerre civile.

Article 25. Développement social et bien-être – Activités liées aux problèmes sociaux, ce qui inclut par exemple, les services sociaux, la protection du consommateur, les conditions d'emploi et la formation de la main-d'oeuvre.

Article 26. Espace – Activités liées aux recherches dans la haute atmosphère et de l'espace. L'exploration peut être faite par satellites, par fusées ou par ballons, ou à partir du sol, au moyen de radiotélescopes ou de télescopes optiques. La mise au point de satellites à des fins telles les communications ou la découverte des minéraux, devrait plutôt relever des domaines appropriés.

Article 27. Transport – Activités favorisant la mise au point et la réglementation des services de transport.

Article 28. Autres domaines – Préciser et utiliser une autre feuille au besoin.

6. RÉSUMÉ DU PROGRAMME

6.1 Dans ses prévisions globales, le ministère ou l'organisme devrait indiquer tous ses programmes séparément et isoler la partie représentant les dépenses au titre des activités scientifiques et technologiques.

6.2 Questionnaire, page 7:

DEPENSES RELATIVES AUX ACTIVITES DANS LES SCIENCES NATURELLES
SOMMAIRE DU PROGRAMME

ANNÉES FINANCIÈRES 1985/86 1986/87 1987/88

Ministère _____

Programme _____

	1985/86	1986/87	1987/88
		(milliers de $)	
1 Total au titre du programme			
11 Fonctionnement			
12 Capital			
13 Subventions, contributions et autres paiements de transfert			
14 Produits et recettes à valoir sur le crédit			
Dépenses nettes (11 + 12 + 13 - 14)			
2 Fonds pour le programme des sciences naturelles			
21 Fonctionnement			
22 Capital			
23 Subventions, contributions et autres paiements de transfert			
24 Produits et recettes à valoir sur le crédit			
Dépenses nettes (21 + 22 + 23 - 24)			
3 Transferts pour activités en sciences naturelles[1]			
31 Total transféré au programme			
32 Total retiré du programme			
FONDS DES SCIENCES NATURELLES REPORTES (21 + 22 + 23 + 31 - 32)	[2]	[3]	[4]

[1] Indiquer sur une page distincte les montants transférés ainsi que les noms des bénéficiaires et organismes finançant le programme.
[2] Doit égaler le total des dépenses, page 1
[3] Doit égaler le total des dépenses, page 2
[4] Doit égaler le total des dépenses, page 3

5-4600-100

Article 31. Total transféré au programme - Paiements effectués au programme concerné provenant d'autres programmes du gouvernement fédéral, pour des services rendus dans le domaine des activités scientifiques. Dans le questionnaire, ces fonds devraient être compris dans la répartition des dépenses du programme concerné.

Article 32. Total retiré du programme - Paiements versés à d'autres programmes gouvernementaux fédéraux pour la poursuite d'activités scientifiques. Ces fonds seront inscrits par les programmes **bénéficiaires** comme étant des paiements de transfert, mais ne devront pas être compris dans la répartition des dépenses du programme **concerné**, aux pages 1-6 du questionnaire.

Statistique Canada Statistics Canada

Appendice des sciences du budget des dépenses 1987/88

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS

DANS LES

SCIENCES SOCIALES

Pour de plus amples renseignements veuillez communiquer avec:

Bert Plaus
Chef de projet
Secteur Public
993-6347
Division des sciences, de la technologie
et du stock de capital
Statistique Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

Ministère ou organisme:	Programme:
Adresser toute demande de renseignements à: Nom: Titre du poste:	Date: N° de téléphone:

5-4600-102:21-7-86 TB/CT-REG. B101534

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES SOCIALES
DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

ANNÉE FINANCIÈRE 1985/86

Ministère _____

Programme _____

Activité \ Exécutant	Intra-muros	L'industrie canadienne	Universités canadiennes	Institutions à but non lucratif	Admin. provin. et municipales	Exécutants étrangers	Autres exécutants	Total
	(milliers de $)							
I. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL:								
Dépenses courantes:								
1. R-D internes								
2. Contrats:								
a) Contrats de R-D								
b) Contrats secondaires								
3. Subventions et contributions de R-D								
4. Bourses de recherche								
5. Administration des programmes extra-muros								
6. Dépenses en capital								
II. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES CONNEXES:								
Dépenses courantes:								
7. Collecte de données générales								
8. Services de renseignements								
9. Études sur l'économie et la faisabilité								
10. Études sur les opérations et la politique								
11. Aide à l'éducation								
12. Musées								
13. Administration des programmes extra-muros								
14. Dépenses en capital								
III. TOTAL DES DÉPENSES								1

[1] Doit égaler les fonds des sciences sociales reportés pour 1985/86, page 7.

5-4600-102

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES SOCIALES
DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

ANNÉE FINANCIÈRE 1986/87

Ministère _____

Programme _____

Activité \ Exécutant	Intra-muros	L'industrie canadienne	Universités canadiennes	Institutions à but non lucratif	Admin. provin. et municipales	Exécutants étrangers	Autres exécutants	Total
	(milliers de $)							
I. **RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL:** Dépenses courantes:								
1. R-D internes								
2. Contrats: a) Contrats de R-D								
b) Contrats secondaires								
3. Subventions et contributions de R-D								
4. Bourses de recherche								
5. Administration des programmes extra-muros								
6. Dépenses en capital								
II. **ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES CONNEXES:** Dépenses courantes:								
7. Collecte de données générales								
8. Services de renseignements								
9. Études sur l'économie et la faisabilité								
10. Études sur les opérations et la politique								
11. Aide à l'éducation								
12. Musées								
13. Administration des programmes extra-muros								
14. Dépenses en capital								
III. **TOTAL DES DÉPENSES**								1

Doit égaler les fonds des sciences sociales reportés pour 1986/87, page 7

4600-102

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES SOCIALES
DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

ANNÉE FINANCIÈRE 1987/88

Ministère _____

Programme _____

Activité \ Exécutant	Intra-muros	L'industrie canadienne	Universités canadiennes	Institutions à but non lucratif	Admin. provin. et municipales	Exécutants étrangers	Autres exécutants	Total
	(milliers de $)							
I. RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL:								
Dépenses courantes:								
1. R-D internes								
2. Contrats:								
a) Contrats de R-D								
b) Contrats secondaires								
3. Subventions et contributions de R-D								
4. Bourses de recherche								
5. Administration des programmes extra-muros								
6. Dépenses en capital								
II. ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES CONNEXES:								
Dépenses courantes:								
7. Collecte de données générales								
8. Services de renseignements								
9. Études sur l'économie et la faisabilité								
10. Études sur les opérations et la politique								
11. Aide à l'éducation								
12. Musées								
13. Administration des programmes extra-muros								
14. Dépenses en capital								
III. TOTAL DES DÉPENSES								[1]

[1] Doit égaler les fonds des sciences sociales reportés pour 1987/88, page 7

S 4600-102

ANNÉES-PERSONNES POUR LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES INTRA-MUROS DANS LES SCIENCES SOCIALES

ANNÉES FINANCIÈRE 1985/86 1986/87 1987/88

Ministère _____

Programme _____

Catégorie	1985/86				1986/87				1987/88			
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Direction												
Sciences et professions												
Administration et service extérieur												
Technique												
Soutien administratif												
Exploitation												
Personnel militaire												
Total												

LÉGENDE:

A: Le personnel affecté à la recherche et au développement.
B: Le personnel affecté aux activités scientifiques connexes.
C: Le personnel affecté à l'administration des programmes extra-muros.

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES SOCIALES
DÉPENSES SCIENTIFIQUES TOTALES PAR LES DOMAINES D'APPLICATION*

ANNÉES FINANCIÈRES **1985/86** **1986/87** **1987/88**

Ministère _____

Programme _____

Domaines d'application	1985/86		1986/87		1987/88	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
	(milliers de $)					
1. Progrès de la science – Fondamentale						
2. Stratégique						
3. Communications						
4. Culture et loisirs						
5. Pays en voie de développement						
6. Énergie						
7. Environnement touchant – Air						
8. Terre						
9. Eau						
10. Autres						
11. Aliments – Agriculture						
12. Pêcheries						
13. Santé						
14. Logement et développement urbain (inclus construction)						
15. Technologie de fabrication						
16. Développement du nord						
17. Océans						
18. Développement politique (inclus langues officielles)						
19. Ressources – Forêts						
20. Minérales						
21. Eau						
22. Autres						
23. Sécurité – Domestique						
24. Défense nationale						
25. Développement social et du bien-être						
26. Espace						
27. Transports						
28. Autres						
TOTAL DES DÉPENSES						

*INCLUS LES DÉPENSES DE R-D

5-4600-102

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES SOCIALES
DÉPENSES DE R-D PAR LES DOMAINES D'APPLICATION

ANNÉES FINANCIÈRES 1985/86 1986/87 1987/88

Ministère _____

Programme _____

Domaines d'application	1985/86		1986/87		1987/88	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
	(milliers de $)					
1. Progrès de la science – Fondamentale						
2. Stratégique						
3. Communications						
4. Culture et loisirs						
5. Pays en voie de développement						
6. Énergie						
7. Environnement touchant – Air						
8. Terre						
9. Eau						
10. Autres						
11. Aliments – Agriculture						
12. Pêcheries						
13. Santé						
14. Logement et développement urbain (inclus construction)						
15. Technologie de fabrication						
16. Développement du nord						
17. Océans						
18. Développement politique (inclus langues officielles)						
19. Ressources – Forêts						
20. Minérales						
21. Eau						
22. Autres						
23. Sécurité – Domestique						
24. Défense nationale						
25. Développement social et du bien-être						
26. Espace						
27. Transports						
28. Autres						
TOTAL DES DÉPENSES						

5-4600-102

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES SOCIALES
SOMMAIRE DU PROGRAMME

Ministère _____

ANNÉES FINANCIÈRES 1985/86 1986/87 1987/88

Programme _____

	1985/86	1986/87	1987/88
		(milliers de $)	
1. Total au titre du programme			
11. Fonctionnement			
12. Capital			
13. Subventions, contributions et autres paiements de transfert			
14. Produits et recettes à valoir sur le crédit			
Dépenses nettes (11 + 12 + 13 - 14)			
2. Fonds pour le programme des sciences sociales			
21. Fonctionnement			
22. Capital			
23. Subventions, contributions et autres paiements de transfert			
24. Produits et recettes à valoir sur le crédit			
Dépenses nettes (21 + 22 + 23 - 24)			
3. Transferts pour activités en sciences sociales[1]			
31. Total transféré au programme			
32. Total retiré du programme			
FONDS DES SCIENCES SOCIALES REPORTÉS (21 + 22 + 23 + 31 - 32)	2	3	4

[1] Indiquer sur une page distincte les montants transférés ainsi que les noms des bénéficiaires et organismes finançant le programme.
[2] Doit égaler le total des dépenses, page 1.
[3] Doit égaler le total des dépenses, page 2.
[4] Doit égaler le total des dépenses, page 3.

5-4600-102

Statistique Canada Statistics Canada

GUIDE TRAITANT DE L'ACCUMULATION DE DONNÉES TOUCHANT LES DÉPENSES DANS LES SCIENCES SOCIALES

APPENDICE DES SCIENCES DU BUDGET DES DÉPENSES 1987/88

Canada

GUIDE TRAITANT DE L'ACCUMULATION DE DONNÉES TOUCHANT LES DÉPENSES DANS LES SCIENCES SOCIALES

1. INTRODUCTION

1.1 La présente introduction veut donner un aperçu général de la méthode d'accumulation des données relatives aux dépenses scientifiques. Les sections suivantes donnent des définitions et des notes explicatives pour les expressions telles les sciences naturelles, les sciences sociales, les activités scientifiques et technologiques et les secteurs d'exécution ainsi que d'autres termes utilisés.

1.2 La Division des sciences, de la technologie et du stock de capital, en collaboration avec le Secrétariat du Conseil du Trésor, effectue l'accumulation de données relatives aux dépenses scientifiques. Elle mène cette enquête annuelle lorsque les ministères et organismes présentent leur budget principal des dépenses au Conseil du Trésor.

1.3 L'accumulation a pour but de recueillir des données essentielles portant sur la situation récente, actuelle et envisagée des ressources du gouvernement fédéral attribuées à la science. La Division travaille en collaboration avec le Ministère d'état chargé des sciences et de la technologie (MEST) en lui fournissant les données pour les dépenses scientifiques fédérales. En retour celui-ci utilise ces données pour préparer les recommandations présentées au ministre du MEST et au Secrétariat du Conseil du Trésor, de même que pour élaborer les politiques et surveiller la mise en application des politiques scientifiques. Statistique Canada maintient une série de statistiques historiques relatives aux dépenses dans les domaines des sciences naturelles et des sciences sociales qui se reporte à 1963 et en 1971 respectivement.

1.4 L'unité de base de travail est le programme budgétaire d'un ministère ou d'un organisme. Chaque programme budgétaire fait l'objet de rapports de dépenses scientifiques distincts pour les activités relatives aux sciences naturelles et aux sciences sociales. Le programme et les activités qui en font partie peuvent être scientifiques en tout ou en partie, mais ce ne sont que les dépenses touchant les éléments scientifiques d'un programme ou d'une activité qui font l'objet d'un rapport. Il sera difficile, dans le cas de certains programmes, de différencier les sciences naturelles des sciences sociales. Il faut toutefois établir une ligne de démarcation; l'orientation principale des projets et le domaine de compétence du personnel en cause doivent donc être pris en considération. Les définitions détaillées se retrouvent dans les pages qui suivent.

1.5 Les dépenses inscrites sur les questionnaires sont étudiées d'après des points de vue différents et selon diverses subdivisions. Les dépenses de **recherche et développement** (R-D) et les **activités scientifiques connexes** (ASC) sont subdivisées afin d'indiquer quels sont les efforts scientifiques d'un ministère. Les dépenses pour chaque catégorie d'activités scientifiques sont de nouveau subdivisées en

---

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec:

Bert Plaus
Chef de projet
Secteur Public
993-6347

Division des sciences, de la technologie et du stock de capital
Statistique Canada
Ottawa, Ontario
K1A 0T6

"dépenses courantes" et "dépenses en capital". Les dépenses courantes sont ensuite subdivisées selon le secteur, afin d'indiquer "où" et "par qui" l'activité est entreprise (par exemple, dans l'industrie, dans les universités).

1.6 Les ressources humaines attribuées aux activités scientifiques sont résumées en fonction des catégories de personnel en cause (direction, personnel scientifique et professionnel, etc.) et selon l'intérêt principal des efforts fournis (R-D, ASC, administration des programmes extra-muros).

1.7 L'enquête détermine le "pourquoi" de l'activité scientifique en demandant aux ministères d'identifier les domaines d'utilisation des dépenses (par exemple, les océans, l'énergie) et de résumer le secteur d'exécution (intra-muros ou extra-muros).

1.8 Une fois ces données complétées, comparées à des rapports antérieurs en vue d'en déterminer l'exactitude, introduites dans le fichier central et totalisées conformément aux divers aspects, elles donnent un aperçu des ressources du gouvernement fédéral attribuées à la science, et viennent appuyer non seulement les travaux des organismes centraux, mais aussi les demandes des ressources supplémentaires des ministères ou des organismes.

2. GÉNÉRALITÉS

2.1 Afin d'aider les ministères à la préparation de leurs rapports, la Division met à la disposition de ceux-ci des imprimés d'ordinateurs comprennant les dossiers précédement soumis lors de la présentation du budget des dépenses.

2.2 Le reste de ce guide renferme des définitions et des explications des termes utilisés dans le questionnaire. Afin de rendre l'identification de ces termes plus facile nous avons numéroté les pages du questionnaire. La numérotation des en-têtes de lignes et de colonnes des pages du questionnaire-type servent à identifier les notes de renvoi explicatives.

2.3 Le terme **sciences sociales** comprend les sciences sociales et les humanités et englobe donc toutes les disciplines qui comprennent l'étude des actions et des situations humaines ainsi que les mécanismes sociaux, économiques et institutionnels touchant l'être humain. En font partie des disciplines telles l'anthropologie, l'administration des entreprises et le commerce, les communications, la criminologie, la démographie, l'économie, la géographie, l'histoire, les langues, la littérature et la linguistique, le droit, la bibliothéconomie, la philosophie, les sciences politiques, la psychologie, les sciences religieuses, le service social, la sociologie ainsi que les études urbaines et régionales.

2.4 Les **sciences naturelles** englobent toutes les disciplies relevant de la compréhension, de l'exploration, de l'évolution ou de l'utilisation du monde matériel. Elles comprennent le génie, les mathématiques, les sciences biologiques et physiques.

3. ACTIVITÉS/EXÉCUTANTS

3.1 Les pages 1-3 se rapportent aux différentes années financières et les trois en-têtes sont identiques. Il est donc suffisant d'utiliser un ensemble seulement de définition et d'explication.

3.2 Il faut classer les dépenses des activités scientifiques et technologiques, actuelles et projetées, selon le genre d'activités scientifiques et selon le secteur d'exécution de travaux dans lequel ces activités ont été ou seront menées.

3.3 **Les activités scientifiques et technologiques** comprennent des travaux d'innovation, de diffusion et de mise en application de nouvelles connaissances scientifiques et technologiques. L'activité principale est celle de **la recherche et du développement expérimental** (R-D). Il existe en outre un certain nombre d'activités étroitement liées à la R-D. Les **activités scientifiques connexes** (ASC) du gouvernement fédéral en matière des sciences sociales comprennent la collete de données générales, les services de renseignements, les études sur l'économie et la faisabilité, les études sur les opérations et la politique, l'aide à l'éducation et les musées.

3.4 **L'exécutant** est le secteur dans lequel l'activité scientifique projetée sera menée. La distinction fondamentale est l'exécution intra-muros ou extra- muros. Les paiements pour des travaux extra-muros sont classés d'après les secteurs d'exécution auxquels ils sont versés. Les exécutants de travaux extra- muros désignés sont les industries canadiennes, les universités canadiennes, les institutions canadiennes sans but lucratif, les exécutants étrangers, les gouvernements provinciaux et municipaux et les autres exécutants.

3.5 Questionnaire, pages 1–3:

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES SOCIALES
DÉPENSES PAR ACTIVITÉ

ANNÉE FINANCIÈRE 1987/88

Ministère _____

Programme _____

Activité \ Exécutant	Intra-muros	L'industrie canadienne	Universités canadiennes	Institutions à but non lucratif	Admin. provin. et municipales	Exécutants étrangers	Autres exécutants	Total
	(milliers de $)							
I **RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EXPÉRIMENTAL:** Dépenses courantes								
1 R-D internes								
2 Contrats								
a) Contrats de R-D								
b) Contrats secondaires								
3 Subventions et contributions de R-D								
4 Bourses de recherche								
5 Administration des programmes extra-muros								
6 Dépenses en capital								
II **ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES CONNEXES:** Dépenses courantes:								
7 Collecte de données générales								
8 Services de renseignements								
9 Études sur l'économie et la faisabilité								
10 Études sur les opérations et la politique								
11 Aide à l'éducation								
12 Musées								
13 Administration des programmes extra-muros								
14 Dépenses en capital								
III **TOTAL DES DÉPENSES**								

[1] Doit égaler les fonds des sciences sociales reportés pour 1987-88, page 7

5-4600-102

Activités:

I. **Recherche et développement expérimental (R-D)** – Travail créatif entrepris systématiquement en vue de l'acquisition de nouvelles connaissances se rapportant à l'homme, à son mode de vie et à ses institutions ainsi que la mise en application de nouvelles façons d'utiliser ces connaissances.

La R-D nécessite non seulement de l'information, mais également l'acquisition de certaines connaissances. Ces nouvelles connaissances comprennent l'incorporation de nouveaux renseignements aux hypothèses existantes, la formulation et la vérification de nouvelles hypothèses ou la réévaluation d'observations déjà faites.

Un projet en R-D présente en général trois points particuliers:

- un élément important d'incertitude, de nouveauté et d'innovation;
- un schéma de projet bien conçu;
- un compte rendu des modalités et des résultats de ce projet.

Exemples:

1. Enquête concernant les facteurs qui peuvent déterminer les variations régionales de la croissance économique.
2. Études des effets d'un programme d'expansion urbaine sur la cohésion du groupe familial.
3. Études portant sur les variables du rendement scolaire d'enfants provenant de différents groupes sociaux et ethniques.
4. Mise au point de systèmes de récompenses qui tiendront compte des différentes motivations, des attitudes et des perceptions de l'employeur et des travailleurs.

Au gouvernement, on utilise souvent les mots "recherche" et "développement" en leur donnant des sens différents. Par exemple, il est de plus en plus courant d'entendre parler d'une personne qui "fait de la recherche" au sujet de quelque chose (c'est-à-dire que la personne cherche de l'information concernant quelque chose). De la même façon, il existe de nombreux services qui utilisent les mots recherche ou développement, ou les deux à la fois, dans leurs titres, mais qui s'occupent surtout de l'accumulation de renseignements, de rédaction de discours, de préparation d'énoncés de principles ou d'organisation ministérielle. Ces tâches ne devraient pas faire partie des activités scientifiques en R-D.

"En sciences sociales, de nombreux chercheurs appliquent les méthodes et les principes propres à ce domaine à un problème particulier, mais cette activité ne saurait être considérée comme une recherche en soi. Voici des exemples d'activités qui entrent dans cette catégorie, mais qui ne sont pas considérées comme de la R-D: commentaires visant à l'interprétation de l'incidence économique possible d'un changement du système d'imposition au moyen de données économiques existantes; prévisions quant aux changements susceptibles d'influer sur la demande de services sociaux d'une région donnée à la suite de modifications apportées à la structure démographique; recherche opérationnelle en tant que contribution à la prise de décision, par exemple, la planification d'un système optimal de distribution à l'intention d'une usine de fabrication; l'utilisation de techniques courantes en psychologie appliquée en vue de sélectionner et de classifier le personnel militaire et industriel, les étudiants, etc. et d'évaluer les problèmes de dyslexie et autres handicaps des enfants."

Article 1. R-D interne – R-D effectuée par le personnel du programme concerné. Elle peut comprendre la R-D menée pour un autre programme et financée selon la formule de recouvrement de fonds.

Article 2. Contrats – Versements à des organismes ou à des particuliers ne faisant pas partie du gouvernement fédéral pour les travaux de R-D menés par le récipiendaire ou en vue de fournir un appui à un programme de recherche interne du gouvernement fédéral.

a) **Contrats de R-D** – Contrats accordés à un organisme ou à un particulier de l'extérieur en vue de financer la R-D **exécutée** par l'établissement ou le particulier. La condition sera de savoir si l'exécutant devra déclarer le contrat comme de la R-D intra-muros financée par le gouvernement si on lui en fait la demande?

b) **Contrats secondaires** – Contrats accordés à un établissement ou à un particulier de l'extérieur en vue de fournir les biens et services nécessaires à un programme de R-D interne, par exemple les contrats avec les sociétés de traitement de l'information pour des services en informatique, des contrats pour l'entretien des installations de R-D ou des contrats d'achat de matériel spécialisé qui ne fait pas partie de l'immobilisation. Le montant **total** relatif à cette activité doit être rapporté à la colonne **intra-muros** des pages 1-3, 5 et 6 et **ne doit pas** être inclus dans les colonnes extra-muros du questionnaire.

Les contrats liés aux activités scientifiques connexes (ASC) doivent être inscrits dans le questionnaire à la rubrique appropriée de l'activité et du secteur d'exécution.

Article 3. Subventions et contributions de R-D – Subventions versées à des organismes ou à des particuliers pour des travaux de R-D qui profiteront aux bénéficiaires plutôt que d'apporter au personnel du programme des biens, des services ou de l'information. Ces fonds sont habituellement identiques au poste budgétaire "subventions et contributions" touchant les activités de R-D.

Les subventions et les contributions liées aux activités scientifiques connexes (ASC) doivent être inscrites dans le questionnaire à la rubrique appropriée de l'activité et du secteur d'exécution.

Article 4. Bourses de recherche – Subventions accordées à des particuliers pour une formation avancée en recherche et pour l'acquisition d'expérience. Les sommes consacrées principalement à défrayer les bénéficiaires du coût des études entreprises doivent être inscrites comme "aide à l'éducation".

Articles 5 et 13. Administration des programmes extra-muros – Coûts des services pouvant être identifiés comme s'occupant de l'administration des contrats et des subventions ainsi que des contributions à des activités scientifiques qui doivent être menées en dehors du cadre du gouvernement fédéral. Ces dépenses devraient être réparties entre les genres d'activités scientifiques appuyés, c'est-à-dire R-D ou ASC.

Articles 6 et 14. Les dépenses de construction, d'acquisition ou de préparation des terres, des immeubles, des appareils et de l'équipement constituent des **dépenses en capital**. Toutes les autres dépenses sont des **dépenses courantes**.

II. **Activités scientifiques connexes**

Article 7. Collecte de données générales – Rassemblement, traitement, classement, analyse et publication d'information concernant des phénomènes humains, en se servant d'études, de recherches courantes et spéciales ainsi que de compilation des données existances. Cela ne comprend pas la collecte de données dans un but d'administration interne (par exemple, les statistiques sur le personnel du ministère) ni le rassemblement de données qui font partie d'un projet en R-D.

Le coût de la collecte des données pour un programme de recherche en cours ou proposé entre dans les frais de recherche. De la même façon, les coûts d'analyse de données existantes faisant partie d'un projet de recherche constituent des frais de R-D, même si les données ont tout d'abord été rassemblées à d'autres fins. De même, on considère comme activité de recherche toute mise au point de nouvelles techniques de la collecte de données.

Au nombre de ces établissements, on retrouve les bureaux de statistique des gouvernements canadiens et les sections de statistiques des ministères et des organismes. Les déboursés et le personnel des services dont la principale activité est la R-D doivent être réservés à la R-D; les bibliothèques spécialisées disposant de budgets distincts doivent relever des services de renseignements.

Article 8. Services de renseignements – Tout travail se rapportant à l'inscription, à la classification, à la traduction et à la diffusion d'information scientifique et technologique. Ceci comprend le fonctionnement des bibliothèques scientifiques et techniques, les services consultatifs et de renseignements scientifiques et technologiques, le Bureau des brevets, la publication de journaux et de bibliographies scientifiques ainsi que l'organisation de conférences scientifiques. Cette catégorie comprend également les subventions utilisées pour la publication de travaux scientifiques théoriques.

Cette catégorie ne comprend pas les services d'information générale ni les services d'information du grand public telles les bibliothèques d'ordre général des ministères et les bibliothèques publiques. Lorsqu'il existe des budgets distincts, les frais encourus par les bibliothèques appartenant à des établissements s'intéressant par ailleurs à une tout autre activité, telle la R-D, doivent être imputés aux services de renseignements. Les frais d'impression et de diffusion des rapports portant sur une autre activité, par exemple, de la R-D, sont normalement imputables à cette activité.

Article 9. Études sur l'économie et la faisabilité – Enquêtes portant sur les caractéristiques socio-économiques et l'incidence de certaines situations. Ces études se limitent habituellement à un problème particulier et comprennent la mise en application de techniques et de méthodologies établies dans le domaine des sciences sociales. Nous citerons comme exemple une étude portant sur la viabilité d'une usine métallurgique à l'étranger, ou une étude des avantages et des coûts relatifs à l'établissement d'une usine de papier au Manitoba.

Article 10. Études sur les opérations et la politique – Analyse et évaluation des programmes, des politiques et des activités du ministère, les activités des services qui s'occupent en permanence de l'analyse et de la surveillance de phénomènes externes (par exemple: les statistiques touchant les économies étrangères, l'information concernant la défense et la sécurité) de même que les études visant à fournir de l'information qui servira de base à l'élaboration d'une politique. Le travail est mené par des services spécialisés dans certains ministères, des experts-conseils, des commissions royales d'enquête et des groupes d'études.

Article 11. Aide à l'éducation – Subventions versées à des particuliers ou à des établissements dans le but d'aider les étudiants à poursuivre leurs études post-secondaires dans le domaine des sciences sociales. Cette catégorie ne comprend pas les subventions générales accordées à des établissements d'enseignement. Cette activité comprend l'appui aux étudiants étrangers pour la poursuite d'études en sciences sociales dans les maisons d'enseignement canadiennes ou étrangères. Les subventions visant surtout à appuyer la recherche menée par des particuliers dans des universités sont des subventions en R-D ou des bourses de recherche.

Article 12. Musées – Rassemblement, inventaire et expositions d'objets et de reproductions liées à l'histoire, à l'organisation sociale et aux créations de l'homme. Cette activité a pour but de conserver et de présenter systématiquement les travaux de l'homme et de renseigner sur ses travaux, son histoire et sa nature. Cette catégorie comprend les activités scientifiques des musées historiques, les expositions archéologiques et les galeries d'art. Dans tous les cas, sont exclus les frais des services et des divertissements offerts aux visiteurs (par ex. restaurants, accueil des enfants et musées).

Au besoin, les ressources des établissements qui se consacrent à d'autres activités telles la R-D ou les services de renseignements ne devraient pas être classées dans la catégorie des musées mais devraient plutôt s'inscrire sous les activités dont il est question.

Lorsqu'un musée s'intéresse également aux sciences naturelles, ses activités devraient se partager entre les sciences naturelles et sociales. Cependant, les musées des sciences et de la technologie, et les musées de guerre, etc., qui exposent des objets fabriqués par l'homme et qui illustrent parfois même le fonctionnement de certaines techniques, devraient être classés dans la catégorie des musées consacrés aux sciences sociales.

Exécutants:

Intra-muros – Englobe les dépenses touchant:

- les activités scientifiques menées par le personnel interne des services faisant partie du programme;
- l'acquisition connexe de terres, d'immeubles, d'appareils et d'équipement nécessaires aux activités scientifiques;
- l'administration des activités scientifiques par les employés du programme;
- l'achat de biens et services nécessaires aux activités scientifiques internes.

Les dépenses intra-muros inscrites pour les activités scientifiques sont les coûts directs, incluant les salaires, dérivés des programmes scientifiques. Ces coûts devraient comprendre une partie des contributions du programme au régime d'avantages sociaux des employés (par exemple: pension de retraite) qui s'applique au personnel scientifique au sein du programme. Les coûts ne faisant pas partie du programme ("frais indirects") comme la valeur des services fournis gratuitement par d'autres ministères ainsi que des locaux fournis par le programme concerné n'entrent pas dans cette catégorie.

Industrie canadienne – Entreprises commerciales et gouvernementales, y compris les services publics et les sociétés qui appartiennent au gouvernement. Les instituts de recherches industrielles situées dans des universités canadiennes relèvent du secteur universitaire.

Universités canadiennes – Y compris les instituts affiliés qui appartiennent aux universités, qui sont administrés par elles ou dont le personnel relève des universités.

Institutions canadiennes sans but lucratif – Fondations, organismes sanitaires bénévoles, sociétés scientifiques et professionnelles et autres organismes sans but lucratif. Les institutions sans but lucratif travaillant surtout pour un autre secteur ou contrôlées par celui-ci devraient entrer dans la catégorie de ce dernier (par exemple, l'Institut de recherche en pâtes et papiers se range dans la catégorie Industrie canadienne).

Administrations provinciales et municipales – Les ministères et les organismes de ces administrations. Les entreprises gouvernementales telles les services publics sont classées dans le secteur industrie canadienne, et les hôpitaux dans le secteur institution à but non-lucratif.

Exécutants étrangers – Tous les gouvernements étrangers, les sociétés étrangères (y compris les filiales étrangères des sociétés canadiennes), les organismes internationaux, les étrangers non résidents et les Canadiens étudiant ou enseignant à l'étranger.

Autres exécutants – Englobent les conseils de recherche provinciaux et les individus ou les organismes au Canada qui n'appartiennent à aucun des secteurs déjà mentionnés.

4. ANNÉES-PERSONNES

4.1 Les dépenses intra-muros devraient être exprimées à partir de données sur les personnes-années allouées aux activités scientifiques et technologiques effectuées par tous les employés concernés.

4.2 Questionnaire, page 4:

ANNÉES-PERSONNES POUR LES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES INTRA-MUROS DANS LES SCIENCES SOCIALES

ANNÉES FINANCIÈRE 1985/86 1986/87 1987/88

Ministère _____

Programme _____

Catégorie	1985/86				1986/87				1987/88			
	A	B	C	Total	A	B	C	Total	A	B	C	Total
Direction												
Sciences et professions												
Administration et service extérieur												
Technique												
Soutien administratif												
Exploitation												
Personnel militaire												
Total												

LÉGENDE:

A: Le personnel affecté à la recherche et au développement.
B: Le personnel affecté aux activités scientifiques connexes.
C: Le personnel affecté à l'administration des programmes extra-muros

S-4600-102

Page 4 de 7

4.3 **Année-personne** – Mesure du temps réellement consacré aux activités scientifiques. Un employé qui se livre à des activités scientifiques pendant six mois représente l'équivalent de 0.5 année-homme. Les données inscrites sur le personnel devraient correspondre aux données sur les dépenses.

5. DOMAINES D'APPLICATION

5.1 Les domaines d'application énumérés dans le questionnaire ne représentent pas toutes les possibilités d'application. Cependant, ils devraient si possible regrouper les principaux domaines d'intérêt actuels en économie, en politique et en technologie. Il est arrivé souvent que certains projets présentent des applications multiples. Les dépenses pour ces projets devraient être imputées sur les domaines les plus prioritaires et il faut éviter de les "compter deux fois".

5.2 Questionnaire, pages 5 et 6

Veuillez identifier (page 5) les dépenses relatives pour toutes activités scientifiques par domaine d'application. Veuillez identifier à la page 6 les dépenses de R-D par domaine d'application. A ces deux pages faites la distinction entre les dépenses intra-muros et extra-muros.

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES SOCIALES
DÉPENSES SCIENTIFIQUES TOTALES PAR LES DOMAINES D'APPLICATION*

ANNÉES FINANCIÈRES 1985/86 1986/87 1987/88

Ministère _____

Programme _____

Domaines d'application	1985/86		1986/87		1987/88	
	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros	Intra-muros	Extra-muros
	(milliers de $)					
1 Progrès de la science – Fondamentale						
2 Stratégique						
3 Communications						
4 Culture et loisirs						
5 Pays en voie de développement						
6 Énergie						
7 Environnement touchant – Air						
8 Terre						
9 Eau						
10 Autres						
11 Aliments – Agriculture						
12 Pêcheries						
13 Santé						
14 Logement et développement urbain (inclus construction)						
15 Technologie de fabrication						
16 Développement du nord						
17 Océans						
18 Développement politique (inclus langues officielles)						
19 Ressources – Forêts						
20 Minéraies						
21 Eau						
22 Autres						
23 Sécurité – Domestique						
24 Défense nationale						
25 Développement social et du bien-être						
26 Espace						
27 Transports						
28 Autres						
TOTAL DES DÉPENSES						

*INCLUS LES DÉPENSES DE R-D

S-4600-102

Article 1. Progrès de la science - .fondamentale - activités motivées par une curiosité scientifique avec l'objectif d'élargir le domaine des connaissances scientifiques.

Article 2. Progrès de la science - stratégique - activités liées à des connaissances déjà acquises dans des secteurs d'importance stratégique. En ce moment, celles-ci se composent de microélectronique et information technologique connexe, biotechnologie et matériels industriels d'avant-garde. L'impulsion fondamentale pour la recherche stratégique est principalement due au besoin technologique. Quand l'investigation d'un secteur stratégique est concerné avec des applications spécifiques, les dépenses devraient être assignées au secteur d'application approprié.

Article 3. Communications - Activités favorisant la mise au point et l'établissement de normes liées aux services de communications, y compris les télécommunications.

Article 4. Culture et loisirs - Activités liées à l'élaboration et à l'encouragement des activités artistiques et culturelles de même qu'au conditionnement physique, aux sports et aux loisirs.

Article 5. Pays en voie de développement - Activités orientées vers le progrès des pays en voie de développement dans les domaines économiques, techniques, pédagogiques et sociaux.

Article 6. Énergie - Activités concernant la production, l'utilité, la transmission et la conservation des ressources énergétiques de tous genres.

Articles 7-10. Exploitation d'environnement - Activités orientées vers la préservation ou la restauration de l'environnement, comprenant les activités scientifiques touchant la pollution, à l'exception des questions d'ordre médical. Par exemple, la R-D portant sur les affectations pouvant être causées par la pollution devraient relever du domaine de la santé. Les activités liées à l'air, à la terre et aux eaux devraient être considérées séparément autant que possible.

Article 11. Aliments - agriculture - Activités appuyant l'industrie primaire de l'agriculture. Les activités scientifiques et technologiques liées aux ressources telles l'eau devraient être classées dans le domaine des ressources.

Article 12. Aliments - pêcheries - Activités appuyant l'industrie des pêcheries. Les activités scientifiques et technologiques liées à des ressources telles l'eau devraient être classées dans le domaine des ressources.

Article 13. Santé - Activités liées à la conservation du bien-être physique de la population. Certaines activités scientifiques et technologiques telles la nutrition et la contamination des aliments devraient faire partie de ce domaine.

Article 14. Logement et urbanisme - Activités de construction et de conception dans le domaine de l'habitation, en faveur d'une mise en valeur ordonnée et rationnelle des régions urbaines et inclus les activités se rapportant à la construction en général. Il serait préférable de classer la construction spécialisée dans les domaines d'application comme l'agriculture ou transportation.

Article 15. Technologie de la fabrication - Activités générales de science et technologie appuyant les technologies ou techniques industrielles et les opérations, par exemple CAD/CAM et la robotique. Cette application comprend également les opérations intra-muros du gouvernement fédéral qui sont exécutées en rapport avec le secteur de l'industrie, par exemple: les services d'information technique. Cependant, cette application n'inclus pas le support aux applications spécifiques, telles que la défence ou l'énergie, et celà même si l'industrie prévoit de bénéficier ou d'exécuter le travail.

Article 16. Développement du Nord – Activités visant à promouvoir la mise en valeur du Nord canadien au point de vue social, culturel, politique et économique. Ces activités diffèrent d'autres applications puisqu'elles favorisent avant tout la mise en valeur du Nord. D'autres activités diffèrent d'autres applications puisqu'elles favorisent avant tout la mise en valeur du Nord. D'autres activités socio-économiques et certaines activités scientifiques et technologiques particulières au Nord, comme l'exploitation des pipelines, devraient également faire partie de ce domaine.

Article 17. Océans – Activités liées à l'étude des océans et au développement de la technologie océanographique.

Article 18. Développement politique – Activités appuyant le rôle général du gouvernement, l'élaboration de la science économique et d'autres politiques visant à l'atteinte des objectifs nationaux comprend également les activités liées à la situation des deux langues officielles dans la société canadienne et à leur conformité avec la Loi sur les langues officielles.

Articles 19–22. Ressources – Activités liées à l'évaluation, à la mise en valeur et à la gestion des ressources nationales. Les activités liées à la foresterie, aux minerais et aux eaux devraient être considérées séparément. Lorsqu'une ressource précise joue un rôle dans une autre activité (par exemple, l'eau dans le domaine de l'agriculture ou les pêcheries, ou les forêts dans le domaine de l'énergie), les dépenses qui y sont consacrées devraient être imputées au domaine correspondant.

Article 23. Sécurité – Domestique – Activités liées à la protection de la vie et de la propriété des citoyens.

Article 24. Sécurité – Défense nationale – Activités liées à la sécurité de l'État face à l'intervention étrangère et à la guerre civile.

Article 25. Développement social et bien-être – Activités liées aux problèmes sociaux, ce qui inclut par exemple, les services sociaux, la protection du consommateur, les conditions d'emploi et la formation de la main-d'oeuvre.

Article 26. Espace – Activités liées aux recherches dans la haute atmosphère et de l'espace. L'exploration peut être faite par satellites, par fusées ou par ballons, ou à partir du sol, au moyen de radiotélescopes ou de télescopes optiques. La mise au point de satellites à des fins telles les communications ou la découverte des minéraux, devrait plutôt relever des domaines appropriés.

Article 27. Transport – Activités favorisant la mise au point et la réglementation des services de transport.

Article 28. Autres domaines – Préciser et utiliser une autre feuille au besoin.

6. RÉSUMÉ DU PROGRAMME

6.1 **Dans ses prévisions globales le ministère ou l'organisme devrait indiquer tous ses programmes séparément et isoler la partie représentant les dépenses au titre des activités scientifiques et technologiques.**

6.2 Questionnaire, page 7:

DÉPENSES RELATIVES AUX ACTIVITÉS DANS LES SCIENCES SOCIALES
SOMMAIRE DU PROGRAMME

ANNÉES FINANCIÈRES 1985/86 1986/87 1987/88

Ministère _____

Programme _____

	1985/86	1986/87	1987/88
		(milliers de $)	
1. Total au titre du programme			
11. Fonctionnement			
12. Capital			
13. Subventions, contributions et autres paiements de transfert			
14. Produits et recettes à valoir sur le crédit			
Dépenses nettes (11 + 12 + 13 - 14)			
2. Fonds pour le programme des sciences sociales			
21. Fonctionnement			
22. Capital			
23. Subventions, contributions et autres paiements de transfert			
24. Produits et recettes à valoir sur le crédit			
Dépenses nettes (21 + 22 + 23 - 24)			
3 Transferts pour activités en sciences sociales[1]			
31 Total transféré au programme			
32. Total retiré du programme			
FONDS DES SCIENCES SOCIALES REPORTÉS (21 + 22 + 23 + 31 - 32)	[2]	[3]	[4]

[1] Indiquer sur une page distincte les montants transférés ainsi que les noms des bénéficiaires et organismes finançant le programme
[2] Doit égaler le total des dépenses, page 1
[3] Doit égaler le total des dépenses, page 2
[4] Doit égaler le total des dépenses, page 3

Page 7 de 7

5–4600–102

Article 31. Total transféré au programme – Paiements effectués au programme concerné provenant d'autres programmes du gouvernement fédéral, pour des services rendus dans le domaine des activités scientifiques. Dans le questionnaire, ces fonds devraient être compris dans la répartition des dépenses du programme concerné.

Article 32. Total retiré du programme – Paiements versés à d'autres programmes gouvernementaux fédéraux pour la poursuite d'activités scientifiques. Ces fonds seront inscrits par les programmes **bénéficiaires** comme étant des paiements de transfert, mais ne devront pas être compris dans la répartition des dépenses du programme **concerné**, aux pages 1-6 du questionnaire.

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA

Canada

Science, Technology and Capital Stock Division
Division des sciences, de la technologie et du stock de capital

ACCNR: UNITNUM:

INVENTORY OF FEDERAL GOVERNMENT SCIENTIFIC AND TECHNOLOGICAL ESTABLISHMENTS IN THE NATURAL SCIENCES AND ENGINEERING

INVENTAIRE DES ETABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES ET TECHNOLOGIQUES DE L'ADMINISTRATION FEDERALE DANS LES SCIENCES NATURELLES ET EN GENIE

BACKGROUND

Regional information is required for government decentralization studies and for estimates of the regional balance of total science expenditures. Information requested in this exercise will serve as an updated inventory base facilitating future surveys, detailed studies or other projects. The results will be released as the **Directory of Federal Scientific and Technological Establishments, 1987.** Blank questionnaires have been included for the use of any new establishments.

INSTRUCTIONS

Please review the data in questions 1, 5 and 6, revising where necessary. Attach a separate sheet if more space is required for questions 5 or 6. In question 6 we are looking for "state of the art" high technology equipment (unique or specialized equipment). Please provide a contact person in question 2 who is familiar with the establishment's science program and who is able to answer questions on the content of the questionnaire.

Question 3. Indicate the total expenditures of the establishment for natural or social sciences as well as non-science expenditures. Include support or service contracts.

Question 4. Indicate the total actual person-years utilized by the establishment.

Please complete and mail questionnaires by August, 29th 1986 in the enclosed return envelope. If you have any questions please call Bert Plaus at (613) 993-6347 or Janet Thompson at (613) 991-2580.

INFORMATION DE BASE

Nous avons besoin de données régionales afin d'effectuer des études sur la décentralisation de l'Etat et d'établir des estimations de la répartition par région des dépenses totales au titre des activités scientifiques. Les données demandées dans la présente exercice serviront à l'établissement d'un répertoire à jour qui facilitera la réalisation d'enquêtes, d'études détaillées ou d'autres projets. Les résultats paraîtront dans le **Répertoire des établissements scientifiques et technologiques de l'administration fédérale, 1987.** Nous avons annexé des questionnaires en blanc à l'intention de tout nouvel établissement.

INSTRUCTIONS

Veuillez revoir les données 1, 5 et 6, et les modifier au besoin. Utilisez une page séparée s'il vous faut plus d'espace pour répondre à la question 5 ou 6. Par "équipement spécial" à la question 6, nous entendons les dernières découvertes en matière d'équipement de haute technologie, soit de l'équipement unique ou spécialisé. Veuillez indiquer à la question 2, le nom d'une personne-ressource qui connaît le programme scientifique de l'établissement et qui est en mesure de répondre aux questions sur le contenu du questionnaire.

Question 3. Veuillez indiquer les dépenses totales de l'établissement au titre des sciences naturelles ou sociales ainsi que les dépenses non liées aux activités scientifiques. Inclus les contrats de service ou les contrats secondaires.

Question 4. Veuillez indiquer le total des années-personnes réelles utilisées par l'établissement.

Veuillez remplir les questionnaires et nous les faire parvenir dans l'enveloppe réponse ci-annexée avant le 29 août 1986. Si vous avez des questions à poser, vous êtes prié de téléphoner à Bert Plaus au numéro (613) 993-6347 ou à Janet Thompson au numéro (613) 991-2580.

(over)

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA

Canada

Science, Technology and Capital Stock Division
Division des sciences, de la technologie et du stock de capital

ACCNR: | UNITNUM:

1. SCIENTIFIC AND TECHNOLOGICAL ESTABLISHMENT / ETABLISSEMENT SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE :

NAME / NOM : _____

_____

DEPARTMENT OR AGENCY / MINISTERE OU ORGANISME : _____

_____

ADDRESS / ADRESSE : _____

_____

CITY / VILLE : _____

PROVINCE : _____ POSTAL CODE / CODE POSTAL : _____

2. FOR FURTHER INFORMATION PLEASE CONTACT / POUR PLUS DE RESEIGNEMENTS VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC :

CONTACT NAME / PERSONNE-RESSOURCE : _____

TITLE / TITRE : _____

TELEPHONE : _____

3. 1985/86 TOTAL EXPENDITURES OF ESTABLISHMENT / DEPENSES TOTALES DE L'ETABLISSEMENT, 1985/86 :

$ _____ .000

4. 1985/86 ESTABLISHMENT PERSONNEL (PERSON-YEARS) / PERSONNEL DE L'ESTABLISSEMENT (ANNEES-PERSONNES), 1985/86 :

_____ TOTAL

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA

Canada

Science, Technology and Capital Stock Division
Division des sciences, de la technologie et du stock de capital

ACCNR:

UNITNUM:

5. PROGRAM DESCRIPTION / DESCRIPTION DU PROGRAMME :

(OVER)

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA

Canada

Science, Technology and Capital Stock Division
Division des sciences, de la technologie et du stock de capital

ACCNR:

UNITNUM:

6. SPECIAL EQUIPMENT / EQUIPEMENT SPECIAL :

STATISTIQUE CANADA STATISTICS CANADA

Canada

Division des sciences, de la technologie et du stock de capital

Dépenses aux exécutants extra-muros relatives aux activités scientifiques

1985-86

Chaque année, les ministères et organismes fédéraux doivent identifier les principaux bénéficiaires des sommes qu'ils ont versées pour des activités scientifiques. Maintenant, il faut établir la liste détaillée des bénéficiaires, suivant le domaine scientifique, l'activité, le mode de paiement et le secteur d'exécution.

Pour 1985-86, cette liste doit comprendre:

(1) le nom et l'adresse de l'organisme ou de la personne qui a reçu la somme versée;

(2) le montant (en milliers de dollars);

(3) le domaine scientifique: sciences naturelles ou sciences sociales;

(4) le mode de paiement: subvention, contrat ou contribution;

(5) le type d'activité effectuée: recherche et développement (R-D) ou activité scientifique connexe (ASC);

(6) les secteurs d'exécution: les industries canadiennes, les universités canadiennes, les institutions canadiennes à but non lucratif, les administrations provinciales et municipales, les autres exécutants canadiens, les exécutants étrangers;

(7) le nom du programme (s'il y a lieu); par exemple, le programme de productivité de l'industrie du matériel de défense (PPIMD).

Voici une présentation suggérée:

Nom et adresse	Montant ($000)	Domaine scientifique	Mode de paiement	Activité	Secteur
La société XX 7705, rue Sans nom Regina (Sask.) S5R 6R8	123	sciences naturelles	contrat	R-D	industrie
La société YY 2210 11ère Ave. Vancouver (BC.) V5A 2T5	350	sciences naturelles	subvention	R-D	industrie

Les données demandées peuvent être présentées autrement.

Les dépenses déclarées à l'annexe A doivent être comparables, par secteur et activité, aux dépenses extra-muros, qui figurent dans l'Appendice des sciences du budget des dépenses (ASBD) pour 1986-87 ou être équivalentes aux données de 1985-86 qui seront publiées dans l'ASBD pour 1987-88. Vous trouverez ci-joint un exemplaire de l'ASBD pour 1986-87.

Pour de plus amples renseignements sur les termes et définitions employés, veuillez consulter les guides ci-inclus.

Ces renseignements sont actuellement recueillis conjointement au compte de Statistique Canada et du ministère d'Etat chargé des Sciences et de la Technologie (MEST) en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique qui stipule:

> "Le Ministre peut conclure avec tout département ou toute corporation, municipale ou autre, un accord portant sur l'échange des renseignements recueillis d'un intéressé à la fois pour Statistique Canada et pour ce département ou cette corporation et sur les classifications ou publications subséquentes fondées sur ces renseignements".

Division des sciences, de la technologie et du stock de capital

Cet article de la Loi comprend les dispositions suivantes:

> "L'accord ne s'applique pas à un intéressé qui donne par écrit au statisticien en chef avis de son opposition à l'échange des renseignements entre Statistique Canada et pour ce département ou cette corporation, selon la cas".

Une telle entente existe entre Statistique Canada et le MEST à l'égard du partage des renseignements recueillis à cet exercice. L'entente conjointe ne s'appliquera pas aux données fournies par un ministère ou un organisme qui fait parvenir l'avis nécessaire au bureau du statisticien en chef.

Lorsqu'un tel avis sera présenté, les données précisées seront conservées par Statistique Canada seulement, tel que prévu dans la Loi sur la statistique. Le MEST et Statistique Canada considéreront comme confidentielles les données recueillies en vertu de cette entente.

Veuillez envoyer, au plus tard le 29 août 1986, la liste dûment remplis à:

Division des sciences, de la technologie et du stock de capital
Statistique Canada
Immeuble Jean Talon, 6ième étage - section "D"
Parc Tunney
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

Pour toute information, veuillez communiquer avec Janet Thompson au numéro (613) 991-2580 ou Bert Plaus au numéro (613) 993-6347.

QUELQUES LIGNES DIRECTRICES

(1) Petits contrats:

On doit accorder une attention spéciale aux contrats de moins de $50,000. Il s'agit, en grande majorité, de contrats de service ou de contrats secondaires relatifs à des projets internes.

Ce type de contrat ne doit pas être compris dans les paiements extra-muros. Selon la définition employée, ce sont des contrats conclus avec des personnes ou des organismes extérieurs pour la prestation de biens et services nécessaires à la réalisation des programmes internes de R-D et qui devraient être déclarés à l'ASBD comme contrats secondaires au secteur intra-muros. Quelques exemples tel qu'un contrat de traitement informatique, un contrat d'entretien des installations de R-D ou un contract d'approvisionnement relatif à des appareils spécialisés qui ne sont pas considérés commes des dépenses en capital.

Dans la mesure du possible, les véritables contrats de R-D dont la valeur est inférieure à $50,000, doivent être regroupés et déclarés suivant le domaine scientifique, l'activité, le mode de paiement, la région et le secteur d'exécution.

(2) Bénéficiaires entrant dans la catégorie "autres exécutants canadiens":

Les subventions versées aux universités, mais destinées à une personne en particulier, doivent être déclarées sous la rubrique "universités canadiennes" tandis que celles qui sont versées directement à l'étudiant, sans que soit précisé le rattachement de celui-ci à une université, doivent être déclarées sous la rubrique "autres exécutants canadiens".

Les paiements versés aux conseils ou organismes provinciaux de recherche doivent être déclarés sous la rubrique "autres exécutants canadiens".

(3) Dans le cas ou d'importantes divergences des dépenses doivent être déclarées à ce formulaire et à l'Appendice des sciences du budget des dépenses (ASBD) pour 1986-87, les raisons doivent être incluses à votre lettre explicative.

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA

Canada

Division des sciences, de la technologie et du stock de capital

DEPENSES ET PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS AU TITRE DES ACTIVITES DES SCIENCES SOCIALES ET HUMANITES, 1985-86

MINISTERE OU ORGANISME: _____

PROGRAMME: _____

ADRESSER TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS A: _____

DATE: _____ NO DE TELEPHONE: _____

REGION	TOTAL DES DEPENSES INTRA-MUROS R-D	TOTAL DES DEPENSES INTRA-MUROS S-T	TOTAL DU PERSONNEL R-D	TOTAL DU PERSONNEL S-T
	($ '000)		(ANNEES-PERSONNES)	
TERRE-NEUVE				
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD				
NOUVELLE-ECOSSE				
NOUVEAU-BRUNSWICK				
QUEBEC (EXCLUANT HULL)				
ONTARIO (EXCLUANT OTTAWA)				
OTTAWA				
HULL				
MANITOBA				
SASKATCHEWAN				
ALBERTA				
COLOMBIE BRITANNIQUE				
YUKON ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST				
TOTAL DU CANADA (1)				

(1) Comme rapporté dans "L'appendice des sciences du budget des dépenses 1987/88", pour l'année 1985/86.

English on other side

STATISTICS CANADA STATISTIQUE CANADA

Canada

Division des sciences, de la technologie et du stock de capital

DEPENSES ET PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS SCIENTIFIQUES
ET TECHNOLOGIQUES AU TITRE DES ACTIVITES DES
SCIENCES NATURELLES ET GENIE, 1985-86

MINISTERE OU ORGANISME: _____

PROGRAMME: _____

ADRESSER TOUTE DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS A: _____

DATE: _____ NO DE TELEPHONE: _____

REGION	TOTAL DES DEPENSES INTRA-MUROS R-D	TOTAL DES DEPENSES INTRA-MUROS S-T	TOTAL DU PERSONNEL R-D	TOTAL DU PERSONNEL S-T
	($ '000)		(ANNEES-PERSONNES)	
TERRE-NEUVE				
ILE-DU-PRINCE-EDOUARD				
NOUVELLE-ECOSSE				
NOUVEAU-BRUNSWICK				
QUEBEC (EXCLUANT HULL)				
ONTARIO (EXCLUANT OTTAWA)				
OTTAWA				
HULL				
MANITOBA				
SASKATCHEWAN				
ALBERTA				
COLOMBIE BRITANNIQUE				
YUKON ET LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST				
TOTAL DU CANADA (1)				

(1) Comme rapporté dans "L'appendice des sciences du budget des dépenses 1987/88", pour l'année 1985/86.

English on other side

ADMINISTRATIONS PROVINCIALES

1. "ACTIVITÉS DES ADMINISTRATIONS PROVINCIALES EN SCIENCES NATURELLES: QUESTIONNAIRE ET GUIDE ANNÉE FINANCIÈRE 1986-87"

2. "ACTIVITÉS DES ADMINISTRATIONS PROVINCIALES EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES: QUESTIONNAIRE ET GUIDE ANNÉE FINANCIÈRE 1986-87"

3. "ORGANISMES PROVINCIAUX DE RECHERCHE: ENQUÊTE DE 19 "

Statistique Canada a conclu des accords avec les administrations de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve et du Labrador, de l'Ontario et de la Saskatchewan afin de les aider à recueillir des données sur leurs activités dans les domaines des sciences et de la technologie. Les premier et deuxième questionnaires sont utilisés, mais varient légèrement d'une province a l'autre. Des rapports distincts sont fournis à chaque administration provinciale (la diffusion ultérieure de ces rapports est à la discrétion de chacune). On emploie des agrégations ainsi que des estimations pour les autres administrations provinciales afin d'établir des comptes de dépenses régionales pour la recherche et le développement. Ces estimations figurent dans **Ressources consacrées à la recherche et au développement au Canada** (no 88-203 au Catalogue).

Le troisième questionnaire est rempli par l'Alberta Research Council, le British Columbia Research Council, le Centre de recherche industrielle du Québec, le Conseil de recherche du Manitoba, le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick, la Nova Scotia Research Foundation, la Fondation de recherches de l'Ontario ainsi que par le Saskatchewan Research Council. Les informations recueillies paraissent dans "Les organismes de recherche provinciaux", publié dans le bulletin mensuel **Statistique des sciences** (no 88-001 au Catalogue).

ACTIVITÉS DES ADMINISTRATIONS PROVINCIALES EN SCIENCES NATURELLES

QUESTIONNAIRE ET GUIDE

ANNÉE FINANCIÈRE 1986-87

If you prefer receiving this questionnaire in English, please check here ☐

Ministère ou organisme		Unité déclarante
Coordonnateur	Adresse	N° de téléphone
Adresser toute demande de renseignements à	N° de téléphone	Date

5-4600-120.2: 20-2-87 TB/CT-REG. B101536

INTRODUCTION

Le present questionnaire porte sur les activités en sciences naturelles financees par votre administration provinciale. Il vise a recueillir des renseignements sur les depenses et la main-d'oeuvre affectees a la recherche et au developpement (R-D), ainsi qu'aux activités scientifiques connexes, par tous les ministeres et organismes dont on sait qu'ils ont ou qui financent des activités dans le domaine des sciences naturelles.

Les classifications utilisées dans le questionnaire ne correspondent pas necessairement aux systemes de comptabilite employés ni aux unités administratives existantes. La valeur des donnees recueillies dependra donc fortement de la bonne volonte et du jugement du répondant. Les renseignements fournis doivent donner une bonne idée des caractéristiques et de l'importance des activités du ministère; il n'est pas essentiel qu'ils soient precis à la decimale pres.

Les données recueillies servent à élaborer et à analyser la politique scientifique des provinces. Jointes aux statistiques obtenues des autres secteurs, elles permettent de produire des agregats a l'échelle nationale, que publie ensuite Statistique Canada. Les données ne sont rendues publiques que si l'administration provinciale y consent.

Le présent questionnaire ne vise que les activités en sciences naturelles et en technologie.

Par sciences naturelles et technologie, on entend les disciplines suivantes:

Sciences de la vie	- médecine et biologie
Sciences physiques	- chimie, physique et astronomie
Sciences du milieu	- geologie, oceanographie, étude de l'atmosphère
Génie	- architecture, genie civil, etc.
Mathématiques	

Si certaines activités scientifiques de votre ministère portent sur l'une de ces disciplines, veuillez remplir le present questionnaire.

Par sciences sociales et humaines, on entend les disciplines suivantes:

Anthropologie	Droit
Administration des affaires et commerce	Bibliothéconomie
Communications	Philosophie
Criminologie	Sciences politiques
Démographie	Psychologie
Économie	Sciences religieuses
Géographie	Service social
Histoire	Sociologie
Langues, littérature et linguistique	Études urbaines et régionales

Si les activités scientifiques de votre ministère portent sur l'une de ces disciplines, veuillez remplir le questionnaire sur les activités en sciences sociales et humaines.

Dans de nombreux cas, en particulier dans le domaine de la santé, il est difficile de faire la distinction entre sciences naturelles et sciences sociales. Il faut cependant procéder à une certaine répartition des credits; pour ce faire, le repondant peut se fonder sur la principale orientation des projets visés et le domaine de spécialisation du personnel. Toute mesure qui traduit bien la situation est acceptable.

Activités scientifiques

Le questionnaire porte sur les activités scientifiques et techniques (S-T) qui donnent lieu à l'acquisition, a la diffusion et a la premiere application de nouvelles connaissances scientifiques et techniques. Au centre de ces activites se trouvent la recherche et le développement experimental (R-D). Il existe en outre un certain nombre d'activités, etroitement liees à la R-D, que l'enquête vise plus particulierement: aide a l'éducation, etudes techniques, services d'information, musees, etudes et services spéciaux.

Recherche et développement expérimental

Voici ce qu'on entend par recherche et développement experimental (R-D): travail systématique de creation qui a pour objet d'accroître les connaissances scientifiques et techniques et de mettre au point de nouvelles applications de ces connaissances.

La R-D est caractérisée avant tout par la part importante de nouveauté et d'incertitude qu'elle comporte. Elle vise l'acquisition de nouvelles connaissances ou la mise au point de nouveaux produits ou procédés. Le travail est normalement effectué par des personnes qui détiennent un grade universitaire de deuxième cycle ou troisième cycle en sciences naturelles ou en génie, ou sous leur surveillance.

La R-D est habituellement exécutée par des équipes spécialisées dans ce domaine, mais peut toutefois entraîner l'utilisation d'installations qui n'y sont pas vouées (par ex., terrains d'essai), l'achat ou la construction de matériel ou de matériaux spécialisés et l'aide d'autres équipes. Les coûts de fonctionnement de cette nature doivent toutefois être imputés à la R-D.

Les équipes de R-D peuvent se consacrer à des activités ne relevant pas de la R-D, comme des services de conseil dans le domaine technique, la construction et l'essai de matériel spécialisé pour d'autres équipes de travail. Ces activités ne doivent pas, dans la mesure du possible, être classées dans la R-D.

Par ailleurs, des travaux de R-D peuvent être exécutés par des services normalement affectés à d'autres activités (ce serait le cas, par exemple, d'un navire utilisé normalement pour la prospection marine, mais qui serait prêté à un projet de recherche hydrologique, et d'une équipe de prospection géologique qui serait affectée à une certaine région afin de fournir les données nécessaires à un projet de recherche géophysique). Ces activités relèvent de la R-D et leurs coûts doivent, toujours dans la mesure du possible, être imputés à la R-D.

Exemples:

1. L'élaboration de nouvelles méthodes d'identification d'espèces d'arbres et d'analyse de leur état appartient à la R-D; n'en fait pas partie l'utilisation de nouvelles méthodes, comme la télédétection et la photographie par radiations infrarouges, dans le cadre d'études normales en foresterie.

2. La mise en oeuvre d'un nouveau système de transport à titre de projet-pilote n'est pas de la R-D, contrairement au travail de création du prototype et d'évaluation de son fonctionnement.

3. Les subventions destinées à l'acquisition de matériel pour un laboratoire de R-D sont imputables à la R-D, mais les subventions permettant d'acquérir le même matériel à des fins didactiques ou médicales, non.

Activités scientifiques connexes

Aide à l'éducation - subventions versées à des particuliers ou à des établissements afin d'aider les étudiants à poursuivre leurs études postsecondaires dans le domaine des sciences sociales ou humaines. Cette catégorie ne comprend pas les subventions générales d'établissement ou d'exploitation. Les subventions visant surtout à appuyer la recherche menée par des particuliers dans des universités sont des subventions en R-D ou des bourses de recherche.

Études techniques - activités visant l'exploration et la description systématique de la terre et de ses ressources naturelles.

Parmi les activités de cette catégorie se trouvent la collecte, le traitement, le groupement et l'analyse de données sur les phénomènes naturels, sauf lorsque ces activités s'inscrivent dans le cadre d'un travail de recherche ou des services offerts par un musée. Font également partie de cette catégorie la préparation de cartes et de rapports d'études, leur impression et leur classement.

Les études techniques prennent souvent les formes suivantes: relevés géologiques, hydrographiques et topographiques courants; observations astronomiques habituelles; préparation et tenue de dossiers météorologiques; études du sol, de la flore, de la faune et des pêcheries; analyses courantes du sol et de l'eau; vérification des niveaux de radioactivité.

Services d'information - tout travail se rapportant à l'enregistrement, au classement, à la traduction et à la diffusion de renseignements de nature scientifique ou technique (Transfert de technologie). Entrent dans cette catégorie l'exploitation de bibliothèques scientifiques et techniques, la publication de périodiques ou de bibliographies scientifiques et l'organisation de conférences scientifiques, ainsi que les subventions pour la publication de travaux d'érudition.

Cette catégorie ne comprend pas les services d'information générale ni les services d'information destinés principalement au grand public, comme les bibliothèques publiques et les bibliothèques de nature générale des ministères. Lorsqu'il existe des budgets distincts, les frais des bibliothèques qui appartiennent à des institutions classées entièrement sous une autre activité, par exemple la R-D ou les études techniques, doivent être imputés aux services d'information. Les services de conseil ou de consultation dans les domaines scientifique et technique destinés à l'industrie et à l'agriculture font partie des services d'information. Les frais d'impression et de diffusion des rapports relatifs à des activités comme les études techniques ou la R-D doivent leur être imputés.

Études et services spéciaux - entrent dans cette catégorie les travaux de normalisation, à l'échelle nationale ou provinciale, de matériaux, de systèmes, de produits et de procédés; l'évaluation de normes secondaires; les tests de contrôle de la qualité (sauf les tests courants); les études de faisabilité et les projets-pilotes.

Les etudes de faisabilite sont des études techniques, menées au sujet de projets en genie, qui servent a fournir les renseignements supplementaires permettant de décider s'ils doivent être mis en oeuvre ou non. Les projets-pilotes consistent en la mise en operation, une fois le travail de R-D termine, d'une version à l'échelle d'une installation, d'un procedé, ou d'un prototype, de façon à obtenir des renseignements supplementaires sur des facteurs comme les coûts, les caractéristiques de fonctionnement, la demande du marché et l'accueil reserve par le public. Les travaux appelés "projets-pilotes", mais qui respectent la définition de R-D, doivent être classés dans la catégorie R-D. Lorsqu'une installation ou un procedé est exploite non plus a des fins expérimentales, mais dans le but principal de fournir un service ou de produire un revenu, il n'appartient plus à la catégorie des études et services spéciaux. Seuls les coûts **nets** doivent être pris en compte dans le cas des projets-pilotes.

Musées – la collecte, le catalogage et l'exposition de spécimens du monde naturel ou de reproductions de phénomènes naturels. Entrent dans cette categorie les activités scientifiques des musées d'histoire naturelle, des jardins zoologiques et botaniques, des aquariums, des planetariums et des réserves naturelles.

Cette activité constitue un effort systématique dans le but de conserver et d'exposer des éléments du monde naturel; cette categorie pourrait, à certains points de vue, être considérée comme une extension des services d'information. Les parcs qui ne sont pas avant tout des territoires réservés à certaines espèces de la faune ou de la flore n'en font pas partie. Il faut, dans tous les cas, exclure le coût des services et des divertissements offerts aux visiteurs (par ex., restaurants, jardins d'enfants, garderies).

Si possible, les ressources des institutions de ce genre qui sont consacrées à d'autres activités, comme la R-D ou l'information, seront imputées non aux musées, mais aux activités en question.

Lorsqu'un musée s'intéresse non seulement aux sciences naturelles, mais aussi à certains aspects des activités culturelles de l'homme, ses ressources doivent être partagées entre sciences naturelles et sciences sociales. Par contre, les musées des sciences et de la technologie, qui exposent des objets fabriqués par l'homme et décrivent même parfois l'application de "lois" scientifiques, doivent être classés dans la categorie des musees consacres aux sciences sociales et humaines.

A. SERVICES DU MINISTÈRE QUI ONT EU DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES (p. vii)

Énumérez les services (section/division/direction/groupe, etc.) du ministere qui ont des activites scientifiques et indiquez-en la nature en cochant les colonnes appropriées. Si la plupart des services d'une unite administrative plus grande se consacrent à la même activité, n'indiquez que cette unité.

Cette liste devrait vous permettre de vous assurer que toutes les activités du ministère sont prises en compte et qu'aucun petit service n'a été oublié. Elle aidera également les utilisateurs des donnees à mieux comprendre la nature des activites scientifiques en cours et pourrait même servir de point de départ à ceux qui desirent plus de renseignements sur un aspect particulier des activités du ministère.

B. PRINCIPAUX VERSEMENTS AU TITRE DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES (p. viii)

Indiquez le nom et la ville des principaux bénéficiaires ($25,000 ou plus) et inscrivez la somme versée dans la categorie appropriée. Veuillez tenir compte des subventions et des contrats.

Ces renseignements vous aideront a répondre à la question 1, la question "clé" de l'enquête. Ils seront également utiles à Statistique Canada, qui pourra vérifier si les principaux exécutants d'activites scientifiques de l'exterieur sont pris en compte dans les enquêtes sur les autres secteurs d'exécution.

Statistique Canada et le gouvernement de la province s'engagent tous deux à respecter le caractère confidentiel des reponses fournies à cette question.

1. SECTEURS D'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES (p. 1 et 4)

Exécutants

Intra-muros – le ministère déclarant. Le travail scientifique est normalement effectué par le personnel affecté au ministere, dans les installations de ce dernier. Cette catégorie comprend également les frais d'administration des programmes extra-muros, les frais d'acquisition des terrains, des bâtiments et du matériel devant servir aux activités scientifiques et le coût des contrats de services necessaires à la réalisation des projets scientifiques (par exemple, location d'avions, de services informatiques).

Industrie - entreprises canadiennes privées et publiques. Appartiennent également à ce secteur les services publics et les sociétés d'État, ainsi que les organismes et associations sans but lucratif qui sont principalement au service de l'industrie et ne sont pas sous le contrôle d'un autre organisme (par ex., l'Institut canadien de recherche sur les pâtes et papiers), de même que les experts-conseils en science ou en génie. Les instituts de recherche industrielle affiliés à des universités se rangent dans le secteur des universités.

Universités - universités canadiennes et organismes affiliés leur appartenant, dotés en personnel ou administrés par elles (par ex., l'Atlantic Industrial Institute du Nova Scotia Technical College).

Hôpitaux et organismes de santé - hôpitaux et organismes de santé canadiens qui ne font pas partie d'une faculté de médecine.

Organismes provinciaux de recherche - le Conseil de recherches de la Nouvelle-Écosse, le Conseil de recherches et d'études sur la productivité du Nouveau-Brunswick, le Centre de recherche industrielle du Québec, la Fondation de recherches de l'Ontario, les conseils de recherches du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Autres - l'administration fédérale, les autres ministères de l'administration provinciale, les administrations municipales, les particuliers et les organismes n'appartenant à aucun autre secteur, ainsi que les exécutants étrangers.

Activités - les activités des catégories R-D, aide à l'éducation, études techniques, services d'information, études et services spéciaux et musées, qui ont déjà été définies, lesquelles doivent aussi être classées selon le genre de dépenses.

Dépenses courantes - dépenses consacrées à des postes comme le personnel, les transports et les communications, l'information, les services professionnels et spéciaux, les locations, les services externes de réparation et d'entretien, les services publics (eau, électricité, etc.), les matériaux et les fournitures. Les dépenses courantes au titre de la R-D se répartissent entre les catégories suivantes:

> **R-D interne** - R-D exécutée par le personnel du ministère déclarant. Cette catégorie comprend la R-D effectuée pour le compte d'un autre ministère et financée au moyen d'un transfert de fonds et les services fournis par d'autres organismes (par ex., calcul, transport).
>
> **Contrats de R-D** - sommes versées à d'autres organismes pour l'exécution de travaux de R-D à l'usage direct du ministère déclarant. Les frais d'administration des contrats de R-D sont considérés comme des dépenses intra-muros.
>
> **Subventions et contributions de R-D** - sommes versées à d'autres organismes (ou à des particuliers) pour l'exécution de travaux de R-D utiles surtout au bénéficiaire. Les contributions et les prêts doivent être considérés comme des subventions. Les frais d'administration des subventions et des contributions de R-D sont classés comme des dépenses intra-muros.
>
> **Bourses de recherche** - sommes versées à des particuliers pour leur permettre d'acquérir de l'expérience dans le domaine de la recherche de pointe. Les bourses de cette catégorie visent l'apprentissage de la recherche, non les études.

Dépenses en immobilisations - dépenses au titre de la construction et de l'acquisition de terrains, de bâtiments, de machines et de matériel.

2. SOURCES DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES (p. 1)

Cette question sert à déterminer les sources qui financent les activités scientifiques déclarées à la question 1. Elle permet de s'assurer que les travaux dont le financement provient de l'extérieur du ministère ne sont pas oubliés.

Budget du ministère - la partie du budget total du ministère qui a été consacrée aux travaux et activités en sciences naturelles.

Autres ministères - sommes transférées d'un autre ministère au ministère déclarant pour le financement de travaux et d'activités en sciences naturelles. Inclure, s'il y a lieu, la portion provinciale de tout programme fédéral-provincial de partage des frais, et identifier le programme.

Administration fédérale - tous les fonds provenant de l'administration fédérale et utilisés pour financer des travaux et des activités en sciences naturelles. Ces fonds peuvent être désignés comme des paiements, des contributions, des transferts, etc. Inclure, s'il y a lieu, la portion fédérale de tout programme fédéral-provincial de partage des frais, et identifier le programme.

Fonds de fiducie - tous les fonds de fiducie destinés aux travaux en sciences naturelles.

Autres - tous les fonds destinés aux travaux et activités en sciences naturelles qui proviennent de sources autres que celles mentionnées plus haut, par exemple, fonds de réserve, recettes tirées de la vente ou droits perçus.

3. PERSONNEL DU MINISTÈRE AFFECTÉ À DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES (p. 2 et 4)

Les catégories utilisées pour le classement des employés devraient, dans l'ensemble, correspondre à celles qui ont cours au sein de l'administration provinciale. Les définitions qui suivent indiquent la formation et le niveau d'instruction que possèdent de façon générale les employés de ces catégories. Dans tous les cas, cependant, c'est le classement du poste, non les qualités et compétences supérieures à celles exigées pour le poste (par ex., un diplômé universitaire faisant du travail de technicien ou du travail de bureau).

Scientifique et professionnelle – font partie de cette catégorie les employés qui occupent des postes exigeant au moins un diplôme universitaire ou une accréditation professionnelle reconnue à l'échelle nationale (par ex., comptables agréés (c.a.)) et les employés possédant une expérience équivalente.

Technique – font partie de cette catégorie les employés qui occupent des postes exigeant une formation professionnelle ou technique spécialisée d'un niveau supérieur au secondaire (donnée, par ex., dans les collèges communautaires et les instituts techniques) et les employés possédant une expérience équivalente.

Autre – font partie de cette catégorie les employés de bureau, les secrétaires, les agents d'administration, le personnel d'exploitation et les autres employés de soutien.

Les données doivent être fournies en années-personnes ou en équivalent de plein temps, par activité et par catégorie de personnel. Veuillez compter une année-personne par employé consacrant tout son temps à une activité scientifique; pour ceux qui n'y consacrent qu'une partie de leur temps, vous inscrirez la fraction d'année-personne équivalente. Vous devez tenir compte à la fois des employés permanents et non permanents.

Il importe de s'assurer que, dans votre déclaration, les chiffres sur le personnel et ceux sur les dépenses sont compatibles, car c'est là le critère le plus souvent utilisé pour juger de la validité des données fournies. On suggère aux répondants de diviser le montant des dépenses intra-muros au titre du personnel indiqué à la question 4 par le nombre d'années-personnes déclaré pour déterminer si le coût par personne est raisonnable.

4. VENTILATION DES DÉPENSES INTRA-MUROS (p. 2)

Les données obtenues servent à comparer les services du ministère, à élaborer des séries sur les dépenses en dollars constants et à vérifier la réponse à la question sur le personnel.

Il peut arriver que certains travaux doivent être classés dans la catégorie intra-muros même s'ils sont en fait exécutés à l'extérieur du ministère, parce que l'exécutant ne considère pas comme une activité scientifique la fourniture au ministère du bien ou du service visé. C'est le cas, par exemple, des services informatiques achetés à un autre ministère ou à une entreprise privée, de l'achat de matériaux et de fournitures devant servir aux activités scientifiques du ministère, de la location de lieux d'hébergements ou de moyens de transport. Toutes les dépenses de cette nature autres que les immobilisations doivent être classées dans la catégorie "autres coûts", même si on sait quelle partie de ces coûts d'achat est imputable au personnel. Le poste "coût du personnel" ne concerne que le personnel du ministère déclaré à la question précédente.

5. OBJECTIFS VISÉS PAR LES DÉPENSES AU TITRE DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES (p. 3 et 5)

Les objectifs énumérés ne sont ni mutuellement exclusifs ni exhaustifs. Ils sont toutefois censés comprendre les principaux domaines d'intérêt, à l'heure actuelle, en économie, en politique et en technologie. La même liste est utilisée pour les sciences naturelles et pour les sciences sociales.

Indiquez les montants dépensés dans la case correspondant au principal objectif visé dans chaque cas. Les objectifs indiqués doivent normalement être conformes aux grands objectifs du ministère.

Avancement de la science – activités ayant pour objet l'extension des connaissances scientifiques en général (par ex., subventions accordées à des universités pour des travaux généraux de R-D; financement de travaux dans des disciplines comme l'astronomie et l'archéologie).

Communications – activités destinées à contribuer au développement et à la réglementation des services de communication, y compris les télécommunications.

Énergie et combustibles:

Conservation – activités axées sur la conservation d'énergie, par exemple, immeubles résidentiels et commerciaux, véhicules et autres moyens de transport, procédés industriels, etc.

Combustibles fossiles - activités liées à l'extraction, le raffinage et l'utilisation du pétrole brut, du gaz naturel et du charbon.

Énergie hydro-électrique - activités axées sur la production et l'utilisation de l'énergie hydro-électrique.

Ressources renouvelables - activités axées vers l'exploration ou l'utilisation de l'énergie solaire, l'énergie de la biomasse, etc.

Autres (précisez) - toute autre activité non comprise dans cette liste.

Environnement - activités orientées vers la préservation ou la restauration de l'environnement, y compris les travaux scientifiques touchant la pollution, mais excluant l'aspect medical. Par exemple, les activités de R-D portant sur les maladies causées par la pollution devraient relever du domaine de la santé. Les activités liées à l'air, à la terre et aux eaux devraient être considérées séparément.

Santé - activités liées au maintien et à l'amélioration du bien-être physique de la population.

Développement industriel et économique:

Agriculture - activités vouées au soutien du secteur de l'agriculture.

Pêche - activités vouées au soutien de l'industrie de la pêche.

Forêts - activités vouées au soutien de l'industrie forestière.

Fabrication - activités visant à assurer une croissance efficace et soutenue des industries manufacturières et à favoriser la production de biens et services nouveaux.

Minéraux - activités liées à la prospection, à l'extraction, au traitement, à l'utilisation et à la conservation des ressources minérales (à l'exception des combustibles).

Autres (précisez) - tous les objectifs qui ne figurent pas dans cette liste.

Développement social:

Culture, sports et loisirs - activités liées au soutien et à l'avancement de la culture, de la condition physique, des sports et des loisirs, y compris les loisirs en milieu sauvage et la conservation de la flore.

Éducation - aide à l'éducation, subventions pour la recherche en éducation et activités vouées au soutien des politiques en matière d'éducation.

Ressources humaines - activités liées au perfectionnement et à l'emploi de la population active, dont les relations de travail, les politiques relatives au personnel et les programmes de formation, les études démographiques et les analyses sur l'immigration y figurent.

Études urbaines et régionales - études visant à améliorer la compréhension des collectivités et la qualité de la vie dans les communautés urbaines et rurales.

Autres (précisez) - autres activités liées directement au bien-être social (par exemple, l'administration de la justice, la protection du consommateur).

Transports - activités axées sur le développement et la réglementation des services de transport.

Faune - activités d'appui à la conservation et la préservation de la faune.

Autres (précisez) - tous les objectifs qui ne figurent pas dans cette liste.

Province _____

Ministère _____

A. SERVICES DU MINISTÈRE QUI ONT EU DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1986-87 (Instructions, page iii)

Service	R-D	Aide à l'éducation	Études techniques	Services d'information	Études et services spéciaux	Musées
				(√)		

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS INTRA-MUROS

Décrivez brièvement les activités scientifiques intra-muros du ministère. Décrivez les principaux projets en cours plutôt que les programmes généraux. Joignez tous les documents (études, rapports annuels, etc.) qui décrivent les activités du ministère.

Province _____

Ministère _____

B. PRINCIPAUX VERSEMENTS AU TITRE DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1986-87
(Instructions, page iii)

Bénéficiaire	R-D	Aide à l'éducation	Études techniques	Services d'information	Études et services spéciaux	Musées
	$000					

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS EXTRA-MUROS

Décrivez brièvement les projets ou les programmes extra-muros et indiquez dans quels secteurs ils ont lieu. Si vous disposez de documents ou de listes de projets qui peuvent tenir lieu de descriptions, vous pouvez les annexer au lieu de répondre à cette question.

Province _____

Ministère _____

1. SECTEURS D'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1986-87 (Instructions, page iii)

Activité scientifique	Activités intra-muros	Beneficiaires					Total 1986-87
		Industrie	Universités	Hôpitaux et organismes de santé	Organismes provinciaux de recherche	Autres	
	$000						
Recherche et développement experimental (R-D):							
Depenses courantes							
1. R-D interne							
2. Contrats de R-D							
3. Subventions et contributions de R-D							
4. Bourses de recherche							
5. **Total partiel** (1 + 2 + 3 + 4)							
6. Dépenses en immobilisations							
Activités scientifiques connexes (ASC):							
nses courantes							
7. Aide a l'education							
8. Etudes techniques							
9. Services d'information							
10. Etudes et services spéciaux							
11. Musées							
12. Dépenses en immobilisations							
13. **TOTAL DES DÉPENSES**							

2. SOURCES DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1986-87 (Instructions, page iv)

	$000
1. Budget du ministère	
2. Autres ministères	
3. Administration fédérale (précisez la source)	
4. Fonds de fiducie	
5. Autres (fonds de reserve, revenus de ventes ou honoraires)	
6. **TOTAL DES DÉPENSES**	

Province _____

Ministère _____

3. PERSONNEL DU MINISTÈRE AFFECTÉ À DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1986-87 (Instructions, page v)

Catégorie de personnel	R-D	Activités scientifiques connexes	Total 1986-87
	années-personnes		
1. Scientifique et professionnelle			
2. Technique			
3. Autre			
4. TOTAL			

4. VENTILATION DES DÉPENSES INTRA-MUROS, 1986-87 (Instructions, page v)

Dépenses courantes	$000
1. Coût estimatif total du personnel	
2. Autres coûts (par ex.: services informatiques, matériel et fournitures, locations)	
3. Total partiel, dépenses courantes	
Dépenses en immobilisations	
4. Terrains et bâtiments	
5. Machines et matériel	
6. Total partiel, dépenses en immobilisations	
7. TOTAL DES DÉPENSES INTRA-MUROS	[1]

[1] Égal à la somme indiquée à la ligne 13, colonne 1, de la question 1

Province _____

Ministère _____

5. OBJECTIFS VISÉS PAR LES DÉPENSES AU TITRE DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1986-87 (Instructions, page v)

Objectifs	Intra-muros		Extra-muros		Total 1986-87
	R-D	Activités scientifiques connexes	R-D	Activités scientifiques connexes	
	$000				
1. Avancement de la science					
2. Communications					
Énergie et combustibles:					
3. Conservation					
4. Combustibles fossiles					
5. Énergie hydro-électrique					
6. Ressources renouvelables					
7. Autres (précisez) _____					
Environnement:					
8. Air					
9. Terre					
10. Eau					
11. Autres (précisez) _____					
12. Santé					
Développement économique et industriel:					
13. Agriculture					
14. Pêche					
15. Forêts					
16. Fabrication					
17. Minéraux					
18. Autres (précisez) _____					
Développement social:					
19. Culture, sports et loisirs					
20. Éducation					
21. Ressources humaines					
22. Études urbaines et régionales					
23. Autres (précisez) _____					
24. Transports					
25. Faune					
26. Autres (precisez) _____					
27. TOTAL	[1]	[2]	[3]	[4]	

[1] Égal au total des rangées 5 et 6, colonne 1, question 1.
[2] Égal au total des rangées 7 et 8, colonne 1, question 1.
[3] Égal au total de la rangée 5, colonnes 2, 3, 4, 5 et 6, question 1.
[4] Égal au total de la rangée 7, colonnes 2, 3, 4, 5 et 6, question 1.

Province _____

Ministère _____

6. SECTEURS D'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1987-88 Estimations (Instructions, page iii)

Activité scientifique	Activités intra-muros	Bénéficiaires					Total 1987-88
		Industrie	Universités	Hôpitaux et organismes de santé	Organismes provinciaux de recherche	Autres	
	$000						
Recherche et développement expérimental (R-D):							
Dépenses courantes							
1. R-D interne							
2. Contrats de R-D							
3. Subventions et contributions de R-D							
4. Bourses de recherche							
5. Total partiel (1 + 2 + 3 + 4)							
6. Dépenses en immobilisations							
Activités scientifiques connexes (ASC):							
Dépenses courantes							
7. Aide à l'éducation							
8. Études techniques							
9. Services d'information							
10. Études et services spéciaux							
11. Musées							
12. Dépenses en immobilisations							
13. TOTAL DES DÉPENSES							

7. PERSONNEL DU MINISTÈRE AFFECTÉ À DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1987-88 Estimations (Instructions, page v)

Catégorie de personnel	R-D	Activités scientifiques connexes	Total 1987-88
	années-personnes		
1. Scientifique et professionnelle			
2. Technique			
3. Autre			
4. TOTAL			

Province _____

Ministère _____

8. OBJECTIFS VISÉS PAR LES DÉPENSES AU TITRE DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1987-88 Estimations (Instructions, page v)

Objectifs	Intra-muros		Extra-muros		Total 1987-88
	R-D	Activités scientifiques connexes	R-D	Activités scientifiques connexes	
			$000		
1. Avancement de la science					
2. Communications					
Énergie et combustibles:					
3. Conservation					
4. Combustibles fossiles					
5. Énergie hydro-électrique					
6. Ressources renouvelables					
7. Autres (précisez) _____					
Environnement:					
8. Air					
9. Terre					
10. Eau					
11. Autres (precisez) _____					
12. Santé					
Développement économique et industriel:					
13. Agriculture					
14. Pêche					
15. Forêts					
16. Fabrication					
17. Mineraux					
18. Autres (precisez) _____					
Développement social:					
19. Culture, sports et loisirs					
20. Education					
21. Ressources humaines					
22. Études urbaines et régionales					
23. Autres (précisez) _____					
24. Transports					
25. Faune					
26. Autres (precisez) _____					
27. TOTAL	1	2	3	4	

[1] Égal au total des rangées 5 et 6, colonne 1, question 6.
[2] Égal au total des rangées 7 et 8, colonne 1, question 6.
[3] Égal au total de la rangée 5, colonnes 2, 3, 4, 5 et 6, question 6.
[4] Égal au total de la rangée 7, colonnes 2, 3, 4, 5 et 6, question 6.

ACTIVITÉS DES ADMINISTRATIONS PROVINCIALES EN SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES

QUESTIONNAIRE ET GUIDE

ANNÉE FINANCIÈRE 1986-87

If you prefer receiving this questionnaire in English, please check here ☐

Ministère ou organisme		Unité déclarante
Coordonnateur	Adresse	No de téléphone
Adresser toute demande de renseignements à	No de téléphone	Date

5-4600-121.2: 20-2-87 TB/CT-REG. B101536

INTRODUCTION

Le présent questionnaire porte sur les activités en sciences sociales et humaines financées par votre administration provinciale. Il vise à recueillir des renseignements sur les dépenses et la main-d'oeuvre affectées à la recherche et au développement (R-D), ainsi qu'aux activités scientifiques connexes par tous les ministères et organismes dont on sait qu'ils ont ou qui financent des activités dans le domaine des sciences sociales.

Les classifications utilisées dans le questionnaire ne correspondent pas nécessairement aux systèmes de comptabilité employés ni aux structures existantes. La valeur des données recueillies dépendra donc fortement de la bonne volonté et du jugement du répondant. Les renseignements fournis doivent donner une bonne idée des caractéristiques et de l'importance des activités scientifiques du ministère; il n'est pas essentiel qu'ils soient précis à la décimale près.

Les données recueillies servent à élaborer et à analyser la politique scientifique des provinces. Jointes aux statistiques obtenues des autres secteurs, elles permettent de produire des agrégats à l'échelle nationale, que publie ensuite Statistique Canada. Les données ne sont rendues publiques que si l'administration provinciale y consent.

Le présent questionnaire ne vise que les activités en sciences sociales et humaines.

Par sciences sociales et humaines, on entend les disciplines suivantes:

Anthropologie
Administration des entreprises et commerce
Communications
Criminologie
Démographie
Économie
Géographie
Histoire
Langues, littérature et linguistique
Droit
Bibliothéconomie
Philosophie
Sciences politiques
Psychologie
Sciences religieuses
Service social
Sociologie
Études urbaines et régionales

Si certaines activités scientifiques de votre ministère portent sur l'une de ces disciplines, veuillez remplir le présent questionnaire.

Par sciences naturelles et technologie, on entend les disciplines suivantes:

Sciences de la vie
Sciences physiques
Sciences du milieu
Génie
Mathématiques

- médecine et biologie
- chimie, physique et astronomie
- géologie, océanographie, étude de l'atmosphère
- architecture, génie civil, etc.

Si les activités scientifiques de votre ministère portent sur l'une de ces disciplines, veuillez remplir le questionnaire sur les sciences naturelles et la technologie.

Dans de nombreux cas, en particulier dans le domaine de la santé, il est difficile de faire la distinction entre sciences sociales et sciences naturelles. Il faut cependant procéder à une certaine répartition des crédits; pour ce faire, le répondant peut se fonder sur la principale orientation des projets considérés et la formation du personnel. Toute mesure qui traduit bien la situation peut convenir.

Activités scientifiques

Le questionnaire porte sur les activités scientifiques et techniques (S-T) qui donnent lieu à l'acquisition, à la diffusion et à la première application de nouvelles connaissances scientifiques et techniques. Au centre de cette activité se trouvent la recherche et le développement expérimental (R-D). Il existe en outre un certain nombre d'activités, étroitement liées à la R-D, que l'enquête vise plus particulièrement: aide à l'éducation, enquêtes statistiques, services d'information, musées, études et services spéciaux.

Recherche et développement expérimental

Voici ce qu'on entend par recherche et développement expérimental (R-D): travail systématique de création qui a pour objet d'accroître la connaissance de l'homme, de ses activités et de ses institutions, et de mettre au point de nouvelles applications de cette connaissance.

Dans l'administration publique, on donne souvent des sens différents aux termes "recherche" et "développement". Par exemple, il est de plus en plus courant d'entendre dire que quelqu'un fait de la recherche lorsqu'il est occupé à chercher de l'information sur un sujet quelconque.

De même, de nombreux services dont le titre comprend le mot "recherche" ou "développement", ou les deux termes, s'occupent en fait surtout de la collecte de renseignements, de la rédaction de discours, de la préparation d'énoncés de principes ou d'organisation ministérielle. Ces activités ne sont pas réellement la recherche ou développement mais pourrait être des activités scientifiques connexes.

La R-D a pour objet non seulement la collecte d'informations, mais aussi l'extension des connaissances, c'est-à-dire l'intégration des nouvelles données aux hypothèses existantes, la formulation et la vérification des hypothèses nouvelles ou la réévaluation d'observations déjà faites.

Un projet de R-D présente en général trois caractères particuliers:

- une part importante d'incertitude, de nouveauté et d'innovation;
- un plan bien défini;
- un compte rendu des modalités et des résultats du projet.

Dans leur travail, bon nombre de spécialistes des sciences sociales appliquent à un problème les méthodes et les principes propres à cette discipline, sans que leur travail puisse être considéré comme une recherche en soi. Voici des travaux qui ne sont pas considérés comme de la R-D: à partir des données économiques existantes, commentaires explicatifs sur les conséquences économiques probables d'une modification de la fiscalité; prévision des changements qu'une modification de la structure démographique d'une région pourra entraîner sur la demande de services sociaux; recherche opérationnelle venant appuyer la prise de décisions, par exemple, planification du meilleur système de distribution pour une usine de fabrication; utilisation des techniques courantes de la psychologie appliquée afin de choisir et de classer le personnel d'une industrie ou de l'armée, des étudiants, etc., ou d'évaluer des enfants souffrant de dyslexie ou d'autres handicaps.
(tiré du Manuel de Frascati)

Activités scientifiques connexes

Aide à l'éducation - subventions versées à des particuliers ou à des établissements afin d'aider les étudiants à poursuivre leurs études postsecondaires dans le domaine des sciences sociales ou humaines. Cette catégorie ne comprend pas les subventions générales d'établissement ou d'exploitation. Les subventions visant surtout à appuyer la recherche menée par des particuliers dans des universités sont des subventions en R-D ou des bourses de recherche.

Enquêtes statistiques - la collecte, le traitement et la diffusion de données sur l'homme et ses activités économiques et sociales. Entrent dans cette catégorie la mise au point de techniques et l'analyse statistique.

Les institutions visées sont normalement les bureaux de la statistique des administrations provinciales. Les frais et le personnel des services dont la principale activité est la R-D doivent être imputés à la R-D; les activités des bibliothèques spécialisées disposant de budgets distincts appartiennent à la catégorie des services d'information.

Services d'information - tout travail se rapportant à l'inscription, au classement, à la traduction et à la diffusion de renseignements provenant de la R-D en sciences sociales ou essentiels à cette activité. Entrent dans cette catégorie l'exploitation de bibliothèques et d'archives spécialisées, la publication de périodiques ou de bibliographies spécialisés et l'organisation de conférences scientifiques, ainsi que les subventions pour la publication d'ouvrages érudits.

Cette catégorie ne comprend pas les services d'information générale ni les services d'information destinés principalement au grand public, comme les bibliothèques publiques et les bibliothèques de nature générale des ministères. Lorsqu'il existe des budgets distincts, les frais des bibliothèques qui appartiennent à des institutions classées entièrement sous une autre activité, par exemple la R-D ou les enquêtes statistiques, doivent être imputés aux services d'information. Les frais d'impression et de diffusion des rapports relatifs à des activités comme les enquêtes statistiques ou la R-D doivent leur être imputés.

Études et services spéciaux - recherches systématiques entreprises dans le but de fournir des renseignements nécessaires à la planification ou à l'élaboration de lignes de conduite. Cette catégorie comprend également les projets-pilotes.

Ce genre de travail est habituellement exécuté par des services spécialisés au sein de certains ministères, des experts-conseils, des commissions royales d'enquête et des groupes d'étude. Cette activité ressemble à la R-D du fait qu'elle peut demander des analyses innovatrices et une très grande compétence scientifique; elle vise toutefois non à étendre le champ des connaissances humaines, mais à fournir des solutions précises à des problèmes déterminés (en général, pressants, assez bien circonscrits et, peut-être temporaires). Les opérations journalières des services de planification, d'organisation ou de gestion de ministères n'appartiennent pas normalement à cette catégorie, mais certains projets spéciaux peuvent en faire partie.

Entreraient par exemple dans la catégorie des études spéciales un examen sur la possibilité d'implanter et d'exploiter un complexe pétrochimique dans une région du Canada, la Commission royale d'enquête sur la pauvreté, l'enquête sur le pipeline de la vallée du MacKenzie, les études spéciales du Conseil des sciences et l'expérience du revenu garanti au Manitoba (coûts nets).

Musées – la collecte, le catalogage et l'exposition de spécimens et de reproductions liés à l'histoire, à l'organisation sociale et aux créations de l'homme.

Cette activité constitue une tentative systématique de conserver et de présenter les travaux de l'homme et de donner des renseignements sur ceux-ci ainsi que sur l'histoire et la nature de l'homme. Cette catégorie comprend les activités scientifiques des musées d'histoire, les expositions archéologiques et les activités des galeries d'art. Il faut dans tous les cas exclure les frais des services et des divertissements offerts aux visiteurs (par ex. restaurants, jardins d'enfants, garderies).

Si possible, les ressources des institutions de ce genre qui sont consacrées à d'autres activités, comme la R-D ou l'information, seront imputées non aux musées, mais aux activités en question.

Lorsqu'un musée s'intéresse également à certains aspects des sciences naturelles, ses activités doivent être partagées entre sciences sociales et sciences naturelles. Par contre, les musées des sciences et de la technologie, de la guerre, etc., qui exposent des objets fabriqués par l'homme et décrivent même parfois les opérations propres à certaines techniques, doivent être classés dans la catégorie des musées consacrés aux sciences sociales et humaines.

A. SERVICES DU MINISTÈRE QUI ONT EU DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES (p. vii)

Énumérez les services (section/division/direction/groupe, etc.) du ministère qui ont des activités scientifiques et indiquez-en la nature en cochant les colonnes appropriées. Si la plupart des services d'un grand organisme se consacrent à la même activité, n'indiquez que cet organisme.

Cette liste devrait vous permettre de vous assurer que toutes les activités du ministère sont prises en compte et qu'aucun petit service n'a été oublié. Elle aidera également les utilisateurs des données à mieux comprendre la nature des activités scientifiques en cours et pourrait même servir de point de départ à ceux qui désirent plus de renseignements sur un aspect particulier des activités du ministère.

B. PRINCIPAUX VERSEMENTS AU TITRE DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES (p. viii)

Indiquez le nom et la ville des principaux bénéficiaires ($25,000 ou plus) et inscrivez la somme versée dans la catégorie qui convient. Veuillez tenir compte des subventions et des contrats.

Ces renseignements vous aideront à répondre à la question 1, la question "clé" de l'enquête. Ils seront également utiles à Statistique Canada, qui pourra vérifier si les principaux exécutants d'activités scientifiques à l'extérieur sont pris en compte dans les enquêtes sur les autres secteurs d'exécution.

Les réponses à cette question seront traitées de façon confidentielle par Statistique Canada et l'administration de la province.

1. SECTEURS D'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES (p. 1 et 4)

Exécutants

Intra-muros – le ministère déclarant. Le travail scientifique est normalement effectué par le personnel affecté au ministère, dans les installations de ce dernier. Cette catégorie comprend également les frais d'administration des programmes extra-muros, les frais d'acquisition des terrains, des bâtiments et du matériel devant servir aux activités scientifiques et le coût des contrats de services nécessaires à la réalisation des projets scientifiques (par exemple, location d'avions, de services informatiques).

Industrie – entreprises canadiennes privées et publiques. Appartiennent également à ce secteur les services publics et les sociétés d'État, ainsi que les organismes et associations sans but lucratif qui sont principalement au service de l'industrie et ne sont pas sous le contrôle d'un autre organisme (par ex., l'Institut canadien de recherche sur les pâtes et papiers), de même que les experts-conseils en science ou en génie. Les instituts de recherche industrielle affiliés à des universités se rangent dans le secteur des universités.

Universités – universités canadiennes et organismes affiliés leur appartenant, dotés en personnel ou administrés par elles (par ex., l'Atlantic Industrial Institute du Nova Scotia Technical College).

Hôpitaux et organismes de santé – hôpitaux et organismes de santé canadiens qui ne font pas partie d'une faculté de médecine.

Organismes provinciaux de recherche – le Conseil de recherches de la Nouvelle-Écosse, le Conseil de recherches et d'études sur la productivité du Nouveau-Brunswick, le Centre de recherche industrielle du Québec, la Fondation de recherches de l'Ontario, les conseils de recherches du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique.

Autres – l'administration fédérale, les administrations municipales, les particuliers et les organismes n'appartenant à aucun autre secteur, ainsi que les exécutants étrangers.

Activités – les activités des catégories R-D, aide à l'éducation, enquêtes statistiques, services d'information, études et services spéciaux et musées, qui ont déjà été définies, doivent être classées selon le genre de dépenses.

Dépenses courantes – dépenses consacrées à des postes comme le personnel, les transports et les communications, l'information, les services professionnels et spéciaux, les locations, les services externes de réparation et d'entretien, les services publics (eau, électricité, etc.), les matériaux et les fournitures. Les dépenses courantes au titre de la R-D se répartissent entre les catégories suivantes:

> **R-D interne** – R-D exécutée par le personnel du ministère. Cette catégorie comprend la R-D effectuée pour le compte d'un autre ministère et financée au moyen d'un transfert de fonds et les services fournis par d'autres organismes (par ex., calcul, transport).
>
> **Contrats de R-D** – sommes versées à d'autres organismes pour l'exécution de travaux de R-D à l'usage direct du ministère déclarant. Les frais d'administration des contrats de R-D sont considérés comme des dépenses intra-muros.
>
> **Subventions et contributions de R-D** – sommes versées à d'autres organismes (ou à des particuliers) pour l'exécution de travaux de R-D utiles surtout au bénéficiaire. Les contributions et les prêts doivent être considérés comme des subventions. Les frais d'administration des subventions et des contributions de R-D sont classés comme des dépenses intra-muros.
>
> **Bourses de recherche** – sommes versées à des particuliers pour leur permettre d'acquérir de l'expérience dans le domaine de la recherche de pointe. Les bourses de cette catégorie visent l'apprentissage de la recherche, non les études.

Dépenses en immobilisations – dépenses au titre de la construction et de l'acquisition de terrains, de bâtiments, de machines et de matériel.

2. SOURCES DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES (p. 1)

Cette question sert à déterminer les sources qui financent les activités scientifiques déclarées à la question 1. Elle permet de s'assurer que les travaux dont le financement provient de l'extérieur du ministère ne sont pas oubliés.

Budget du ministère – la partie du budget total du ministère qui a été consacrée aux travaux et activités en sciences sociales.

Autres ministères – sommes transférées d'un autre ministère au ministère déclarant pour le financement de travaux et d'activités en sciences sociales.

Administration fédérale – tous les fonds provenant de l'administration fédérale et utilisés pour financer des travaux et des activités en sciences sociales. Ces fonds, que l'on appelle paiements, contributions, transferts, etc., sont versés principalement dans le cadre de programmes de partage des frais entre administrations fédérale et provinciale.

Fonds de fiducie – tous les fonds de fiducie destinés aux travaux en sciences sociales.

Autres – tous les fonds destinés aux travaux et activités en sciences sociales qui proviennent de sources autres que celles mentionnées plus haut, par exemple, fonds de réserve, recettes tirées de la vente ou droits perçus.

3. PERSONNEL DU MINISTÈRE AFFECTÉ À DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES (p. 2 et 4)

Les catégories utilisées pour le classement des employés devraient, dans l'ensemble, correspondre à celles qui ont cours au sein de l'administration provinciale. Les définitions qui suivent indiquent la formation et le niveau d'instruction que possèdent de façon générale les employés de ces catégories. Dans tous les cas, cependant, c'est le classement du poste, non les qualités et compétences supérieures à celles exigées pour le poste (par ex., un diplômé universitaire faisant du travail de technicien ou du travail de bureau).

Scientifique et professionnelle – font partie de cette catégorie les employés qui occupent des postes exigeant au moins un diplôme universitaire ou une accréditation professionnelle reconnue à l'échelle nationale (par ex., comptables agréés (c.a.)) et les employés possédant une expérience équivalente.

Technique – font partie de cette catégorie les employés qui occupent des postes exigeant une formation professionnelle ou technique spécialisée d'un niveau supérieur au secondaire (donnée, par ex., dans les collèges communautaires et les instituts techniques) et les employés possédant une expérience équivalente.

Autre – font partie de cette catégorie les employés de bureau, les secrétaires, les agents d'administration, le personnel d'exploitation et les autres employés de soutien.

Les données doivent être fournies en années-personnes ou en équivalent de plein temps, par activité et par catégorie de personnel. Veuillez compter une année-personne par employé consacrant tout son temps à une activité scientifique; pour ceux qui n'y consacrent qu'une partie de leur temps, vous inscrirez la fraction d'année-personne équivalente.

Il importe de s'assurer que, dans votre déclaration, les chiffres sur le personnel et ceux sur les dépenses sont compatibles, car c'est là le critère le plus souvent utilisé pour juger de la validité des données fournies. Il suffit de diviser le montant des dépenses intra-muros au titre du personnel indiqué à la question 4 par le nombre d'années-personnes déclaré pour déterminer si le coût par personne est raisonnable.

4. VENTILATION DES DÉPENSES INTRA-MUROS (p. 2)

Les données obtenues servent à comparer les ministères, à élaborer des séries de données sur les dépenses en dollars constants et à vérifier la réponse à la question sur le personnel.

Il peut arriver que certains travaux doivent être classés dans la catégorie intra-muros même s'ils sont en fait exécutés à l'extérieur du ministère, parce que l'exécutant ne considère pas comme une activité scientifique la fourniture au ministère du bien ou du service en cause. C'est le cas, par exemple, des services informatiques achetés à un autre ministère ou à une entreprise privée, de l'achat de matériaux et de fournitures devant servir aux activités scientifiques du ministère, de la location de lieux d'hébergements ou de moyens de transport. Toutes les dépenses de cette nature autres que les immobilisations doivent être classées dans la catégorie "autres coûts", même si on sait quelle partie de ces coûts d'achat est imputable au personnel. Le poste "coût du personnel" ne concerne que le personnel du ministère déclaré à la question précédente.

5. OBJECTIFS VISÉS PAR LES DÉPENSES AU TITRE DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES (p. 3 et 5)

Les objectifs énumérés ne sont ni mutuellement exclusifs ni exhaustifs. Ils sont toutefois censés comprendre les principaux domaines d'intérêt, à l'heure actuelle, en économie, en politique et en technologie. La même liste est utilisée pour les sciences naturelles.

Indiquez les montants dépensés dans la case correspondant au principal objectif visé dans chaque cas. Les objectifs indiqués doivent normalement être conformes aux grands objectifs du ministère.

Avancement de la science – activités ayant pour objet l'extension des connaissances scientifiques en général (par ex., subventions accordées à des universités pour des travaux généraux de R-D; financement de travaux dans des disciplines comme l'astronomie et l'archéologie).

Communications – activités destinées à contribuer au développement et à la réglementation des services de communication, y compris les télécommunications.

Énergie et combustibles:

Conservation – activité axées sur la conservation d'énergie, par exemple, immeubles résidentiels et commerciaux, véhicules et autres moyens de transport, procédés industriels, etc.

Combustibles fossiles – activités liées à l'extraction, le raffinage et l'utilisation du pétrole brut, du gaz naturel et du charbon.

Énergie hydro-électrique – activités axées sur la production et l'utilisation de l'énergie hydro-électrique.

Ressources renouvelables – activités axées vers l'exploration ou l'utilisation de l'énergie solaire, l'énergie de la biomasse, etc.

Autres (précisez) – toute autre activité non comprise dans cette liste.

Environnement - activités orientées vers la préservation ou la restauration de l'environnement, y compris les travaux scientifiques touchant la pollution, mais excluant l'aspect medical. Par exemple, les activités de R-D qui portant sur les maladies causées par la pollution devraient relever du domaine de la sante. Les activités liées à l'air, à la terre et aux eaux devraient être considerees séparement.

Santé - activités liées au maintien et à l'amélioration du bien-être physique de la population.

Développement industriel et économique:

Agriculture - activités vouées au soutien du secteur de l'agriculture.

Pêche - activités vouées au soutien de l'industrie de la pêche.

Forêts - activités vouées au soutien de l'industrie forestière.

Fabrication - activités visant à assurer une croissance efficace et soutenue des industries manufacturières et à favoriser la production de biens et services nouveaux.

Minéraux - activités liées à la prospection, a l'extraction, au traitement, à l'utilisation et à la conservation des ressources minerales (à l'exception des combustibles).

Autres (précisez) - tous les objectifs qui ne figurent pas dans cette liste.

Développement social:

Culture, sports et loisirs - activités liées au soutien et à l'avancement de la culture, de la condition physique, des sports et des loisirs, y compris les loisirs en milieu sauvage et la conservation de la flore.

Éducation - aide à l'éducation, subventions pour la recherche en éducation et activités vouées au soutien des politiques en matière d'éducation.

Ressources humaines - activités liées au perfectionnement et à l'emploi de la population active, dont les relations de travail, les politiques relatives au personnel et les programmes de formation, les études démographiques et les analyses sur l'immigration y figurent.

Études urbaines et régionales - études visant à ameliorer la compréhension des collectivités et la qualité de la vie dans les communautés urbaines et rurales.

Autres (précisez) - autres activités liées directement au bien-être social (par exemple, l'administration de la justice, la protection du consommateur).

Transports - activites axees sur le développement et la reglementation des services de transport.

Faune - activités d'appui à la conservation et la préservation de la faune.

Autres (precisez) - tous les objectifs qui ne figurent pas dans cette liste.

Province _____

Ministère _____

A. SERVICES DU MINISTÈRE QUI ONT EU DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1986-87 (Instructions, page iii)

Unité	Recherche et développement expérimental	Activités scientifiques connexes
	(√)	

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS INTRA-MUROS

Décrivez brièvement les activités scientifiques intra-muros du ministère. Décrivez les principaux projets en cours plutôt que les programmes généraux. Joignez tous les documents (études, rapports annuels, etc.) qui décrivent les activités du ministère.

Province _____

Ministère _____

B. PRINCIPAUX VERSEMENTS AU TITRE DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1986-87 (Instructions, page iii)

Bénéficiaire	Recherche et développement expérimental	Activités scientifiques connexes
	$000	

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS EXTRA-MUROS

Décrivez brièvement les projets ou les programmes extra-muros et indiquez dans quels secteurs ils ont lieu. Si vous disposez de documents ou de listes de projets qui peuvent tenir lieu de descriptions, vous pouvez les annexer au lieu de répondre à cette question.

Province _____

Ministère _____

1. SECTEURS D'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1986-87 (Instructions, page iii)

Activité scientifique	Activités intra-muros	Bénéficiaires					Total 1986-87
		Industrie	Universités	Hôpitaux et organismes de santé	Organismes provinciaux de recherche	Autres	
	$000						
Recherche et développement expérimental (R-D):							
Dépenses courantes							
1. R-D interne							
2. Contrats de R-D							
3. Subventions et contributions de R-D							
4. Bourses de recherche							
5. **Total partiel** (1 + 2 + 3 + 4)							
6. Dépenses en immobilisations							
...vités scientifiques connexes (ASC):							
7. Dépenses courantes							
8. Dépenses en immobilisations							
9. **TOTAL DES DÉPENSES**							

2. SOURCES DE FINANCEMENT DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1986-87 (Instructions, page iv)

	$000
1. Budget du ministère	
2. Autres ministères	
3. Administration fédérale (précisez la source)	
4. Fonds de fiducie	
...tres (fonds de reserve, revenus de ventes ou honoraires)	
6. **TOTAL DES DÉPENSES**	

Province _____

Ministère _____

3. PERSONNEL DU MINISTÈRE AFFECTÉ À DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1986-87 (Instructions, page iv)

Categorie de personnel	R-D	Activités scientifiques connexes	Total 1986-87
	années-personnes		
1. Scientifique et professionnelle			
2. Technique			
3. Autre			
4. TOTAL			

4. VENTILATION DES DÉPENSES INTRA-MUROS, 1986-87 (Instructions, page v)

Depenses courantes	$000
1. Cout estimatif total du personnel	
2. Autres coûts	
3. Total partiel, depenses courantes	
Depenses en immobilisations	
4. Terrains et bâtiments	
5. Machines et matériel	
6. Total partiel, dépenses en immobilisations	
7. **TOTAL DES DÉPENSES INTRA-MUROS**	[1]

[1] Égal à la somme indiquée à la ligne 9, colonne 1, de la question 1

Province _____

Ministère _____

4. OBJECTIFS VISÉS PAR LES DÉPENSES AU TITRE DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1986-87 (Instructions, page v)

Objectifs	Intra-muros		Extra-muros		Total 1986-87
	R-D	Activités scientifiques connexes	R-D	Activites scientifiques connexes	
	$000				
1. Avancement de la science					
2. Communications					
Energie et combustibles:					
3. Conservation					
4. Combustibles fossiles					
5. Energie hydro-electrique					
6. Ressources renouvelables					
7. Autres (précisez) _____					
Environnement:					
8. Air					
9. Terre					
10. Eau					
11. Autres (precisez) _____					
12. Sante					
Développement économique et industriel:					
13. Agriculture					
14. Pêche					
15. Forêts					
16. Fabrication					
17. Minéraux					
18. Autres (precisez) _____					
Developpement social:					
19. Culture, sports et loisirs					
20. Education					
21. Ressources humaines					
22. Etudes urbaines et régionales					
23. Autres (precisez) _____					
24. Transports					
25. Faune					
26. Autres (precisez) _____					
27. TOTAL	[1]	[2]	[3]	[4]	

[1] Egal au total des rangees 5 et 6, colonne 1, question 1.
[2] Egal au total des rangees 7 et 8, colonne 1, question 1.
[3] Egal au total de la rangée 5, colonnes 2, 3, 4, 5 et 6, question 1.
[4] Egal au total de la rangee 7, colonnes 2, 3, 4, 5 et 6, question 1.

Province _____

Ministère _____

6. SECTEURS D'EXÉCUTION DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1987-88 Estimations (Instructions, page iii)

Activité scientifique	Activités intra-muros	Bénéficiaires					Total 1987-88
		Industrie	Universités	Hôpitaux et organismes de santé	Organismes provinciaux de recherche	Autres	
	$000						
Recherche et développement expérimental (R-D):							
Dépenses courantes							
1. R-D interne							
2. Contrats de R-D							
3. Subventions et contributions de R-D							
4. Bourses de recherche							
5. **Total partiel** (1 + 2 + 3 + 4)							
6. Dépenses en immobilisations							
Activités scientifiques connexes (ASC):							
7. Dépenses courantes							
8. Dépenses en immobilisations							
9. **TOTAL DES DÉPENSES**							

7. PERSONNEL DU MINISTÈRE AFFECTÉ À DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1987-88 Estimations (Instructions, page iv)

Catégorie de personnel	R-D	Activités scientifiques connexes	Total 1987-88
	années-personnes		
1. Scientifique et professionnelle			
2. Technique			
3. Autre			
4. **TOTAL**			

Province _____

Ministère _____

8. OBJECTIFS VISÉS PAR LES DÉPENSES AU TITRE DES ACTIVITÉS SCIENTIFIQUES, 1987-88 Estimations (Instructions, page v)

Objectifs	Intra-muros		Extra-muros		Total 1987-88
	R-D	Activités scientifiques connexes	R-D	Activites scientifiques connexes	
	$000				
1. Avancement de la science					
2. Communications					
Energie et combustibles:					
3. Conservation					
4. Combustibles fossiles					
5. Energie hydro-electrique					
6. Ressources renouvelables					
7. Autres (précisez) _____					
Environnement:					
8. Air					
9. Terre					
10. Eau					
11. Autres (precisez) _____					
12. Sante					
Développement économique et industriel:					
13. Agriculture					
14. Pêche					
15. Forêts					
16. Fabrication					
17. Minéraux					
18. Autres (precisez) _____					
Developpement social:					
19. Culture, sports et loisirs					
20. Education					
21. Ressources humaines					
22. Etudes urbaines et régionales					
23. Autres (precisez) _____					
24. Transports					
25. Faune					
26. Autres (precisez) _____					
27. TOTAL	[1]	[2]	[3]	[4]	

[1] Égal au total des rangees 5 et 6, colonne 1, question 6.
[2] Egal au total des rangees 7 et 8, colonne 1, question 6.
[3] Egal au total de la rangee 5, colonnes 2, 3, 4, 5 et 6, question 6.
[4] Egal au total de la rangee 7, colonnes 2, 3, 4, 5 et 6, question 6.

Statistics Canada Statistique Canada

If you prefer receiving this questionnaire in English, please check here ☐

Division de l'éducation, des sciences et de la culture

Centre de la statistique des sciences

ORGANISMES PROVINCIAUX DE RECHERCHE

ENQUÊTE DE 19

DIRECTIVES GÉNÉRALES

1. Veuillez répondre à toutes les questions. À défaut de chiffres exacts, vos estimations suffiront.

2. Si vous désirez obtenir d'autres formules ou une explication des termes employés dans le questionnaire, adressez-vous au Centre de la statistique des sciences, au numéro (613)-995-3014.

3. Nous vous serions reconnaissants de joindre un exemplaire de votre dernier rapport annuel au questionnaire dûment rempli et de nous envoyer le tout au plus tard le 31 juillet 19 à l'adresse suivante:

CENTRE DE LA STATISTIQUE DES SCIENCES
DIVISION DE L'ÉDUCATION, DES SCIENCES ET DE LA CULTURE
STATISTIQUE CANADA
OTTAWA, ONTARIO
K1A 0T6

J'autorise Statistique Canada à publier, en entier ou en partie, les données fournies par cet institut:

Nom _____ Fonction officielle _____

Oui ☐ Non ☐ Signature _____

PERSONNE À CONTACTER AU SUJET DE CE RAPPORT

Nom	Fonction officielle	
Adresse d'affaires	Code postal	Nº de téléphone (indicatif régional) et poste
D. [illegible] rapport	Période observée pour l'année fiscale 198 de cette société (spécifiez le jour et le mois) de _____ à _____	

8-2200-409.2: 11-3-83 TB/CT - REG. B101535

Canada

RECETTES

1. Sources et genres de fonds 198

Sources	Subsides	Subventions[1]	Contrats	Redevances	Autres[2]	Total	
	($000)						
Cet institut							
Administration fédérale							
Administration provinciale[3]							
Industrie canadienne							
Autres sources canadiennes							
Industrie étrangère							
Total							

1 Subventions pour des projets précis – les autres subventions sont considérées comme des subsides.
2 Y compris des articles tels que le loyer et l'intérêt des placements.
3 Y compris les organismes provinciaux et les administrations municipales. Les sociétés provinciales qui fournissent des services commerciaux (par ex., électricité, chemin de fer, métro, autobus) doivent être classées dans la catégorie "industrie canadienne".

DÉPENSES	198 (actuelles)	198 (prévisions)
2. Genres de dépenses	($000)	
a) Immobilisations:		
Bâtiments, terrains		
Matériel		
Total partiel		
b) Dépenses courantes:		
Salaires et traitements (comprend les avantages sociaux)		
Dépenses extra-muros[1]		
Autres dépenses		
Total partiel (égale le total des dépenses courantes par activité (3) et par domaine d'application (4), page 3)		
Total (Si les dépenses sont plus élevées que les recettes, veuillez donner les raisons)		

1 Subventions et contrats à d'autres pour services scientifiques.

DÉPENSES COURANTES PAR ACTIVITÉ

Activités	Répondre en milliers de dollars ou pourcentages			
	198 (actuelles)		198 (prévisions)	
	($000)	(%)	($000)	(%)
Inventaire des ressources				
Analyses et essais[1]				
Recherche scientifique[2]				
Développement[3]				
Études de faisabilité[4]				
Bibliothèque et services d'information technique[5]				
Génie industriel[6]				
Innovation industrielle				
Autres (préciser) _____				
Total des dépenses courantes (égale le total des dépenses courantes de la question 2(b))		100%		100%

1 Les analyses et essais faits dans le cadre d'un projet de recherche ou de développement doivent être considérés comme de la recherche scientifique ou comme du développement.
2 La recherche scientifique ne comprend pas les études de marché (études de faisabilité) ni la recherche d'opérations (génie industriel).
3 Le développement comprend la création de nouveaux produits ou procédés, ou l'amélioration de ceux qui existent déjà, et la construction et l'exploitation d'usines-pilotes.
4 Les études de faisabilité englobent les études économiques et les études techniques.
5 Y compris les frais des agents d'information qui communiquent avec l'industrie pour obtenir des renseignements techniques.
6 Y compris la recherche d'opérations et les techniques de gestion.

DÉPENSES COURANTES PAR DOMAINE D'APPLICATION

4. Domaine d'applications des dépenses courantes	Répondre en milliers de dollars ou pourcentages			
	198 (actuelles)		198 (prévisions)	
	($000)	(%)	($000)	(%)
Ressources naturelles[1]				
Industries primaires[2]				
Industries secondaires[3]				
Construction				
Industries de services[4]				
Services publics[5]				
Environnement[6]				
Pays en voie de développement				
Autres (préciser) _____				
Total des dépenses courantes (égale le total des dépenses courantes de la question 2(b))		100%		100%

1 Exploration, conservation et mesurage des ressources.
2 Production, moissonnage et concentration. Gestion des entreprises faisant partie des industries primaires.
3 Produits et procédés des industries manufacturières (aliments et boissons, tabacs, caoutchouc, textiles, habillement, produits du bois, meubles, papier, première transformation des métaux, produits en métal, machines, équipment de transport, produits électriques, produits minéraux non métalliques, produits du pétrole et du charbon, industrie chimique, matériel scientifique et professionnel). Gestion des entreprises faisant partie de ces industries.
4 Finances, commerce et tourisme.
5 Transports, communications et énergie.
6 Lutte contre la pollution, recyclage des déchets, toxicologie.

PERSONNEL (ÉQUIVALENCE PLEIN TEMPS)*

5. Catégories de personnel et formation reçue – fin de l'exercice 198

Catégorie de personnel	Bacheliers	Maîtres	Docteurs	Autres	Total
Professionnels:					
Scientifique et ingénieurs (y compris les administrateurs de la R-D et les gestionnaires)					
Personnel auxiliaire:					
Techniciens et technologues					
Autres (directement rattachés à la R-D, par exemple les opérateurs de machines et les électriciens affectés à la construction de prototypes et commis, dactylos, comptables et magasiniers affectés à des travaux d'administration et de bureau dans les unités de R-D)					
Total					

Si quelques données dans ce rapport ne se comparent pas à celles des années antérieures, veuillez donner les raisons qui supportent leurs différences.

*Équivalence plein temps (ÉPT) – Pour connaître l'effort total (ÉPT), il est nécessaire d'evaluer l'équivalence à plein temps des personnes qui sont seulement à temps partiel.

ENTREPRISES COMMERCIALES OU INDUSTRIELLES

1. "RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DANS L'INDUSTRIE CANADIENNE, 1986"

2. "RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DANS L'INDUSTRIE CANADIENNE, 1986 - FORMULE ABRÉGÉE"

3. "RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DANS L'INDUSTRIE CANADIENNE, 1986 - ORGANISMES SANS BUT LUCRATIF"

4. "DÉPENSES DE R-D ÉNERGÉTIQUE PAR SECTEUR DE TECHNOLOGIE, 1986"

5. "ENQUÊTE SUR LA NATURE DES ACTIVITÉS DE R-D, 1986"

Le premier questionnaire est envoyé à environ 500 entreprises les plus importantes qui, selon les renseignements obtenus, réalisent ou financent des activités de recherche et de développement. Le deuxième est transmis à environ 5,000 entreprises moins importantes qui réalisent ou financent des activités de recherche et de développement, ou qui pourraient le faire. Le troisième est expédié aux instituts de recherche et de développement qui servent certaines branches d'activité (et qui sont donc exclus des organismes privés sans but lucratif). Toutes les entreprises et tous les instituts visés par les trois questionnaires précédents reçoivent le quatrième questionnaire. Cette enquête est effectuée au nom du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources. Les statistiques tirées de ces quatre questionnaires sont présentées principalement dans la publication **Statistiques sur la recherche et le développement industriels** (no 88-202 au Catalogue).

Le cinquième questionnaire est envoyé à toutes les entreprises et à tous les instituts qui ont retourné le questionnaire 1 ou le questionnaire 3 en indiquant qu'ils s'occupent de recherche et de développement.

Statistique Canada Statistics Canada

Division des sciences, de la technologie et du stock de capital

Recherche et développement dans l'industrie canadienne 1986

Confidentiel lorsque rempli

Exigence légale

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15, statuts du Canada de 1970-71-72. Votre organisme doit soumettre l'information requise.

If you prefer this questionnaire in english, please check ☐

9 12

Prière de corriger le nom ou l'adresse au besoin

NOTA: Par suite d'un accord conclu entre Statistique Canada et le Bureau de la statistique du Québec en vertu de l'article 10 de la Loi sur la statistique, Statuts du Canada, 1970-71-72, chapitre 15, on transmettra au Bureau de la statistique du Québec, les données des sociétés situées ou ayant des activités de R-D au Québec. Le Bureau de la statistique du Québec est présentement régi par une loi sur la statistique semblable à celle de Statistique Canada qui oblige à préserver l'aspect confidentiel des renseignements individuels.

Année au cours de laquelle cette société a commencé à effectuer des travaux de R-D 19 ____

DONNÉES GÉNÉRALES CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

1. Année financière de cette société correspondant le plus à l'année civile 1986 (spécifiez le jour et le mois)

de _____ à _____

2. Chiffre approximatif des ventes et autres revenus de cette société en 1986. (S'il s'agit d'un questionnaire conjoint, ne pas tenir compte des filiales à l'étranger)	193 $ 000	3. Moyenne du personnel de cette société en 1986. (S'il s'agit d'un questionnaire conjoint, ne pas tenir compte des filiales à l'étranger)	094 (personnes)

4. Si cette société a des filiales canadiennes et/ou une société mère, identifiez ces sociétés affiliées et indiquez s'il s'agit de filiales ou de société mère. (ajoutez une feuille supplémentaire si nécessaire)

Nom de la société	Indiquez société mère ou filiale	Effectue des travaux de R-D ou fait des paiements à ce titre		Incluses dans le présent rapport	
		Oui	Non	Oui	Non
		Cocher (x)		Cocher (x)	

5. **PERSONNEL DE CETTE SOCIÉTÉ AFFECTÉ À LA R-D EN 1986 (ÉQUIVALENCE PLEIN TEMPS)***

	Bacheliers	Maîtres	Docteurs	Total
Personnel professionnel				
Cadres scientifiques et ingénieurs	082	083	084	
Administrateurs de la R-D	085	086	087	
Personnel auxiliaire				088
Techniciens et technologues (qui ont reçu une formation technique et collaborent avec les savants et les ingénieurs qui font de la R-D, soit: les techniciens en chimie, dessinateurs, etc. Ils doivent être titulaire d'un diplôme de technicien délivré soit par un établissement provincial d'enseignement soit par une association provinciale ou nationale scientifique ou technique)				
Autres (directement rattachés à la R-D, par exemple les opérateurs de machines et les électriciens affectés à la construction de prototypes ou les commis, dactylos, comptables et magasiniers affectés à des travaux d'administration et de bureau dans les unités de R-D)				089
Total du personnel affecté à la R-D				**

* Équivalence plein temps. Personnel à plein temps affecté à la R-D plus la partie du temps que d'autres membres du personnel consacrent à cette activité. (Pour une explication du concept, voir la feuille d'instruction)

** Diviser le montant des salaires versés en 1986 (Question 6 b)) par le nombre total de membres du personnel de R-D. **Si la moyenne des salaires de R-D vous semble excessive, veuillez revoir vos données.**

5-4600-4 2 6-1-87 SQC SCT – 465-60042

Canada

6. DÉPENSES AU TITRE DES TRAVAUX DE R-D EXÉCUTÉS AU SEIN DE CETTE SOCIÉTÉ AU CANADA (1986 doit correspondre au total de la question 7.)

	DÉPENSES COURANTES			DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS				Total
	Traitements et salaires*	Autres frais courants**	Total, frais courants	Terrains	Édifices	Outillages	Total, immobilisations	
a) Engagées en 1985	001 $ 000	002 $ 000	$ 000	009 $ 000	010 $ 000	011 $ 000	$ 000	$ 000
b) Engagées en 1986	003 000	004 000	000	012 000	013 000	014 000	000	000
c) Projetées pour 1987	005 000	006 000	000	015 000	016 000	017 000	000	000
d) Prévues pour 1988	007 000	008 000	000	018 000	019 000	020 000	000	000

*Inclure les avantages sociaux des personnes effectuant de la R-D.
Inclure les contrats pour les services nécessaires à la poursuite des travaux R-D (par exemple, les contrats octroyés pour le forage nécessaire à la R-D concernant le pétrole brut). Exclure les contrats pour les travaux de R-D même; ceux-ci doivent être déclarés aux questions 9 et 10. **Exclure l'amortissement en capital

7. SOURCES DE FINANCEMENT CONSACRÉS EN 1986 À LA R-D EFFECTUÉE AU SEIN DE CETTE SOCIÉTÉ

	Sources canadiennes	Sources étrangères
a) Interne	021 $ 000	022 $ 000

b) Société mère, société(s) affiliée(s) ou filiale(s) (seulement celles non-comprises dans ce rapport)

Nom	$	Nom	$		
	000		000		
	000		000	023 000	024 000

c) Administration fédérale dans le cadre de:*
(i) **Subventions** à la R-D et la partie consacrée à la R-D **seulement** provenant de toutes autres subventions

Ministère de l'Expansion industrielle régionale: Programme de développement industriel et régional (remplace le PEE)	161 000	
Programme de productivité de l'industrie du matériel de Défense	162 000	
Conseil national de recherches du Canada: Programme d'Aide à la Recherche Industrielle	163 000	
Autres programmes subventionnés (spécifiez) _____	000	
_____	000	027 000

(ii) **Contrats** R-D et la partie consacrée à la R-D **seulement** provenant de tous autres contrats

Ministère contractant	$	Ministère contractant	$	
	000		000	
	000		000	028 000

d) Administration provinciale: (spécifiez la province) _____	000	
(spécifiez la province) _____	000	
(spécifiez la province) _____	000	291 000

e) Travaux R-D à forfait pour le compte d'autres sociétés

Nom	$	Nom	$		
	000		000		
	000		000		
	000		000		
	000		000		
	000		000	028 000	029 000

f) Autres (spécifiez) _____	030 000	031 000
Totaux partiels	000	000
Total (égal au total des dépenses de 1986 inscrit à la question 6b))	000	

*Ne comprend pas les sources de financement provenant d'encouragements fiscaux

8. RENSEIGNEMENTS RÉGIONAUX SUR LA R-D EN 1988

Région où la R-D a été exécutée	Dépenses de R-D		Personnel de R-D	
	Courantes	Immobilisations	Professionnel	Personnel auxiliaire
	$		(Années - personnes)	
1. Terre-Neuve	109 .000	122 .000	135	148
2. Île-du-Prince-Édouard	110 .000	123 .000	136	149
3. Nouvelle-Écosse	111 .000	124 .000	137	150
4. Nouveau-Brunswick	112 .000	125 .000	138	151
5. Québec (exclure Montréal et la région de la capitale nationale)	113 .000	126 .000	139	152
6. Montréal, région métropolitaine	114 .000	127 .000	140	153
7. Région de la capitale nationale	294 .000	295 .000	296	297
8. Ontario (exclure Toronto et la région de la capitale nationale)	115 .000	128 .000	141	154
9. Toronto, région métropolitaine	116 .000	129 .000	142	155
10. Manitoba	117 .000	130 .000	143	156
11. Saskatchewan	118 .000	131 .000	144	157
12. Alberta	119 .000	132 .000	145	158
13. Colombie-Britannique	120 .000	133 .000	146	159
14. Yukon et Territoires du Nord-Ouest	121 .000	134 .000	147	160
Total (égal aux dépenses et personnel pour 1988 inscrits aux questions 6 b) et 5)	.000	.000		

9. DÉBOURSEMENTS POUR LA R-D EXÉCUTÉE À L'EXTÉRIEUR DE CETTE SOCIÉTÉ* (1988 doit correspondre au total de la question 10.)

		$
a) Effectués en 1985	038	.000
b) Effectués en 1986	039	.000
c) Projetés pour 1987	040	.000
d) Prévus pour 1988	041	.000

*Des déboursements pour résultats de R-D, tel que les redevances devraient figurer à la question 11

10. BÉNÉFICIAIRES DES DÉBOURSEMENTS POUR LA R-D EXÉCUTÉE À L'EXTÉRIEUR DE LA SOCIÉTÉ EN 1988**

	Nom	$	Nom	$	Au Canada $	À l'étranger $
a) Société mère, société(s) affiliée(s) ou filiale(s)		.000		000		
		.000		000	042 .000	043 000
b) Autres sociétés		.000		.000		
		.000		000	048 .000	047 000
c) Instituts ou associations de recherche industrielle (par ex., l'Institut de recherche sur les pâtes et papiers.)		.000		000	050 000	051 000
c) Autres – spécifiez (par ex.: organismes provinciaux de recherche; maison d'enseignement.)		.000		.000		
		.000		000	059 000	060 000
			Totaux partiels		.000	000
Total (égal à celui inscrit pour 1988 à la question 9(b))						000

**Les paiements faits à l'étranger doivent être déclarés net après retenues d'impôts.

AUTRES PAIEMENTS VERSÉS OU REÇUS AU CHAPITRE DE LA TECHNOLOGIE

Une société peut obtenir de l'information fondée sur la R-D faite par le passé par d'autres sociétés, organismes ou individus. D'autre part, elle peut aussi vendre de l'information fondée sur la R-D qu'elle a entreprise par le passé. La section précédente demande de déclarer les versements effectués pour financer la R-D pendant que cette R-D est faite. La présente section demande de déclarer uniquement les paiements pour l'information et les droits relatifs à la R-D déjà entreprise par le passé.

11. PAIEMENTS VERSÉS OU REÇUS PAR CETTE SOCIÉTÉ EN 1988 POUR DES BREVETS, DES LICENCES ET DES CONNAISSANCES TECHNIQUES**

	Au Canada	A l'étranger
	101 $	103 $
a) **Paiements**		
à la société mère, société(s) affiliée(s) et/ou filiale(s)	,000	,000
	102	104
aux autres organismes et/ou particuliers	,000	,000
	062	063
Total	,000	,000
**Les paiements faits à l'étranger doivent être déclarés nets après retenues d'impôts		
	105	107
b) **Reçus**		
de la société mère, de(s) société(s) affiliée(s) et/ou filiale(s)	,000	,000
	106	108
d'autres organismes et/ou particuliers	,000	,000
	064	065
Total	,000	,000

ÉVALUATION DE L'ENQUÊTE

1. Veuillez indiquer approximativement le temps qu'il a fallu au personnel de votre société pour remplir ce questionnaire (non pas le temps écoulé, mais bien le temps consacré à la collecte et à la compilation des données).

Nombre d'heures-personnes: _____

2. Le personnel de votre société a-t-il eu de la difficulté à **comprendre** certaines questions?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, lesquelles?

_____

_____

_____

3. Le personnel de votre société a-t-il eu de la difficulté à **répondre** à certaines questions?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, lesquelles?

_____

_____

_____

4. Si nous voulions d'autres renseignements sur la production de nouvelles statistiques, pourriez-vous nous fournir une estimation:

a) de la proportion approximative des ventes totales enregistrées l'année dernière et attribuables aux produits et services élaborés au cours des cinq dernières années?

Oui ☐ Non ☐

b) des frais annuels approximatifs d'élaboration et de commercialisation des nouveaux produits et services?

Oui ☐ Non ☐

PERSONNE À CONTACTER AU SUJET DE CE RAPPORT

Nom de la personne qui complète le questionnaire		Adresse d'affaires	
Poste officiel	Date	Code postal	N° de téléphone (indicatif régional et poste)

5–4600–4 2

Statistique Canada Statistics Canada

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DANS L'INDUSTRIE CANADIENNE

DIRECTIVES GÉNÉRALES

1. On mène cette enquête depuis 1955, il est possible que vous ayez dans vos dossiers des copies de vos déclarations antérieures (par ex., 1985) qui pourraient vous aider. Si vous remplissez un formulaire conjoint pour au moins deux sociétés regroupées, veuillez donner des chiffres regroupés pour toutes les questions (par exemple, les revenus, le personnel, les dépenses de R-D, les frais imputés à la technologie). Le terme "cette société" utilisé dans le questionnaire comprend tous les groupes de sociétés apparentées lorsqu'un formulaire conjoint est rempli.
2. Si vous avez de la difficulté à rapprocher ce formulaire de nos questionnaires antérieurs, vous pouvez vous reporter aux nombres dans le coin supérieur gauche identifiant chaque cellule de données, car ils n'ont pas changé (bien que certaines cases furent éliminées).
3. Prière de répondre à toutes les questions. À défaut de chiffres exacts, des estimations suffiront.
4. Un statisticien pour l'industrie de la Division des sciences, de la technologie et du stock de capital (téléphoner à frais virés 613-990-9919) pourra vous expliquer les définitions et les instructions qui posent des problèmes ou vous fournir des exemplaires supplémentaires de ce questionnaire sur demande.
5. Veuillez retourner une copie remplie de ce formulaire avant le **29 mai, 1987**, à:

DIVISION DES SCIENCES, DE LA TECHNOLOGIE ET DU STOCK DE CAPITAL
STATISTIQUE CANADA
OTTAWA, ONTARIO
K1A 0T6

Définition

La recherche et le développement (R-D) consistent en une investigation systématique dans le domaine du génie et des sciences naturelles effectuée à l'aide d'expériences ou d'analyses en vue de l'avancement des connaissances scientifiques ou techniques.

La recherche est l'investigation initiale entreprise sur une base systématique pour acquérir de nouvelles connaissances.

Le développement est l'activité entreprise pour appliquer les résultats des recherches ou d'autres connaissances scientifiques à la création de produits ou procédés nouveaux ou nettement améliorés. S'il réussit, le développement se traduira généralement en produits ou procédés qui représentent une amélioration à "l'état de l'art" et pourront être brevetés.

La recherche et le développement correspond à la "recherche scientifique et développement expérimental" tel que défini à l'article 37, règlement 2900 de la Loi de l'impôt sur le revenu; la présente section exclut spécifiquement les éléments suivants:

(i) la recherche sur les marchés, la stimulation des ventes,

(ii) le contrôle de la qualité ou l'analyse et les essais ordinaires des matériaux, dispositifs ou produits,

(iii) la recherche en sciences sociales ou humaines,

(iv) la prospection, l'exploitation ou le forage en vue de découvrir ou de produire des minéraux, du pétrole ou du gaz naturel,

(v) la production en série d'un matériau, d'un dispositif ou d'un produit nouveau ou amélioré, ou la commercialisation d'un procédé nouveau ou amélioré,

(vi) les modifications de modèles, ou la compilation ordinaire de renseignements.

Exemple:

L'investigation du phénomène de la conduction électrique dans le cristal était de la "recherche". L'application de cette connaissance à la création d'un nouveau dispositif d'amplification – le transistor – était du "développement". L'application de ce produit à la construction de nouveaux circuits électriques pour les récepteurs de télévision était du "développement". La conception de nouveaux boîtiers en plastique pour les récepteurs de télévision est du dessin, pas du "développement".

La recherche et le développement peuvent être effectués par une unité permanente de R-D (par ex., une division de R-D) ou par une unité qui exerce généralement une activité qui n'est pas de la R-D (par ex., ingénierie ou production). Dans le premier cas, l'unité de R-D peut passer une partie de son temps à effectuer des essais à solutionner des problèmes techniques ou elle peut exercer d'autres activités qu'on ne doit pas inclure dans la R-D. Dans le second, il ne faut tenir compte que de la portion de R-D qui fait partie de l'activité totale de telles unités.

Nota:

Bien que la définition de la "recherche scientifique et développement expérimental" correspond à celle de la R-D, certaines dépenses au titre de la recherche scientifique et le développement expérimental ne peuvent être réclamées pour fin d'impôt sur le revenu (ex. terrains). Sont incluses ici, toutes les dépenses encourues au titre de la R-D.

Interprétation

En général, la R-D industrielle est destinée à créer une invention qui peut, par la suite, devenir une innovation technologique. L'une de ses caractéristiques fondamentales est que le résultat du travail est incertain, c'est-à-dire que la probabilité d'atteindre un objectif technique donné ne peut être connue ou déterminée à l'avance en fonction des connaissances et des expériences actuelles. Cela dit, une grande partie du travail effectué par les scientifiques et les ingénieurs n'est pas de la R-D puisque leur activités principales sont la production "courante", les travaux de génie, le contrôle de la qualité et les essais. Même s'ils appliquent des principes scientifiques et techniques, leur travail n'est pas orienté vers l'acquisition de nouvelles connaissances ou le développement de nouveaux produits ou procédés. Toutefois, les coûts des éléments de travail qui, en soi, ne sont pas considérés de la R-D mais constituent un apport direct aux projets de R-D doivent être compris dans les frais de recherche et de développement. Voici des exemples de ces éléments de travail: dessin, génie, travail d'atelier, informatique, travail de bureau.

Si l'objectif principal est d'apporter d'autres améliorations techniques au produit ou au procédé, alors le travail répond à la définition de la R-D. Par contre, si le produit, le procédé ou la méthode sont en grande partie déjà établis et si l'objectif premier est de développer de nouveaux marchés, de planifier en vue d'une production ou d'assurer la bonne marche d'un système de production ou de contrôle, l'activité en question ne peut plus être considérée comme étant de la R-D même si elle peut constituer une partie importante du processus global d'innovation. Ainsi, le dessin, la construction et la mise à l'essai de prototypes, de modèles, d'usines-pilotes font partie de la R-D. Mais lorsqu'on a apporté les modifications nécessaires et que les essais ont été réussis de façon satisfaisante, on a atteint la limite de la R-D. Par conséquent, le coût de l'outillage (dessin et essai) ainsi que le coût des plans de construction et de production ne font plus partie des dépenses de développement.

On peut inclure les usines-pilotes dans le développement, mais seulement si l'objectif principal est d'acquérir de l'expérience et de compiler des données. Aussitôt que ces installations commencent à fonctionner comme des unités normales de production, leurs coûts ne peuvent plus être attribués à la R-D. De même, une fois qu'on est satisfait du prototype original, les autres "prototypes" construits pour répondre à un besoin particulier ou pour remplir une très petite commande ne font pas partie de l'activité de R-D.

5–4800–4 2 6-1-87 SQC SCT – 465-60042

(Au verso)

CAS PARTICULIERS ET LEUR TRAITEMENT

ACTIVITÉ	SOLUTION	OBSERVATIONS
Recherche économique, recherche sur les marchés, études de gestion	Exclure	Toutes les activités concernant les sciences sociales.
Contrôles de la qualité, essais ordinaires, modifications aux modèles, adaptation mineur d'un produit pour répondre aux exigences spécifiques d'un client	Exclure	Même s'ils sont effectués par le personnel de la R-D.
Prospection, forage d'exploration, exploitation de mines, de puits de pétrole et de gaz	Exclure	Inclure cependant les projets de R-D impliquant un nouvel équipement ou de nouvelles techniques dans ces domaines, par exemple la recherche sur les méthodes de récupération tertiaire ou in situ.
Génie	Exclure	Tenir compte uniquement des travaux de génie ayant un rapport direct avec les projets de R-D.
Dessin et conception	Exclure	Tenir compte uniquement des travaux de dessin nécessaires au cours de la R-D.
Prototypes, usines-pilotes	Inclure	Tant que l'objectif principal est d'y apporter d'autres améliorations.
Contrats (questions 7c) et e))	Inclure	Tout contrats consacrés à la R-D. Tenir compte uniquement des coûts de R-D, lorsque le contrat comprend également d'autres travaux.
Essais de production, outillage, correctifs	Exclure	Toutefois d'autres travaux de R-D peuvent être occasionnés suite à ces activités.
Brevets et permis	Exclure	Tout le travail administratif et juridique associé aux brevets et permis.

Ventes et autres revenus (Question 2) – Figure ici le produit de la vente de biens et de services (après déduction des taxes de vente et d'accise), et autres revenus tels que ceux provenant d'investissement et de loyers.

Les paiements versés à l'étranger pour la R-D et autre technologie doivent être déclarés nets après retenues d'impôts.

Équivalence Plein Temps (ÉPT) – La R-D peut être exécutée soit par des personnes qui se consacrent entièrement à cette activité, soit par des personnes qui ne lui accordent qu'une partie de leur temps, et qui, pour le reste, s'occupent de tâches comme la vérification, le contrôle de la qualité et l'organisation de la production. Pour connaître l'effort total voué à la R-D en termes de main-d'oeuvre, il est nécessaire d'évaluer l'équivalence plein temps des personnes qui ne sont occupées de la R-D qu'à temps partiel.

ÉPT = Nombre de personnes travaillant uniquement à des projets de R-D, plus une estimation du temps consacré à la R-D par les personnes qui se livrent à cette activité à temps partiel seulement.

Exemple de calcul:

Cinq scientifiques sont occupés à des tâches de R-D; un y consacre tout son temps et les quatre autres n'y consacrent que le quart de leur temps, alors: ÉPT = 1 + ¼ + ¼ + ¼ + ¼ = 2 scientifiques

Statistique Canada Statistics Canada

Division des sciences, de la technologie et du stock de capital
FORMULE ABRÉGÉE

Recherche et développement dans l'industrie canadienne 1986

Confidentiel lorsque rempli

Exigence légale

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15, statuts du Canada de 1970-71-72. Votre organisme doit soumettre l'information requise

If you prefer this questionnaire in English please check here ☐

9 12

Prière de corriger le nom ou l'adresse au besoin

Nota: Par suite d'un accord conclu entre Statistique Canada et le Bureau de la statistique du Québec en vertu de l'article 10 de la Loi sur la statistique, Statuts du Canada, 1970-71-72, chapitre 15, on transmettra au Bureau de la statistique du Québec, les données des sociétés situées ou ayant des activités de R-D au Québec. Le Bureau de la statistique du Québec est présentement régi par une loi sur la statistique semblable à celle de Statistique Canada qui oblige à préserver l'aspect confidentiel des renseignements individuels.

Est-ce qu'en 1986, cette société a exécuté ou financé des travaux de R-D?
(Pour une explication de R-D, voir la feuille d'instruction)

☐ Oui ☐ Non

S.V.P., répondre à toutes les questions applicables. **S.V.P., indiquez ci-dessous le nom de la personne-ressource et retourner ce formulaire.**

Année au cours de laquelle cette société a commencé à effectuer des travaux de R-D 19 ____

PERSONNE À CONTACTER AU SUJET DE CE RAPPORT

Nom de la personne qui complète le questionnaire		Adresse d'affaires	
Poste officiel	Date	Code postal	N° de téléphone (indicatif régional et poste)

DONNÉES GÉNÉRALES CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

1. Année financière de cette société correspondant le plus à l'année civile 1986 (spécifiez le jour et le mois)

   Du _____ au _____

2. Chiffre approximatif des ventes et autres revenus de cette société en 1986 (s'il s'agit d'un questionnaire conjoint, ne pas tenir compte des filiales à l'étranger) — 193 $,000

3. Moyenne du personnel de cette société en 1986 (s'il s'agit d'un questionnaire conjoint, ne pas tenir compte des filiales à l'étranger) — 094 (personnes)

4. **PERSONNEL DE CETTE SOCIÉTÉ AFFECTÉ À LA R-D EN 1986 (ÉQUIVALENCE PLEIN TEMPS)***

Scientifiques, ingénieurs et administrateurs de la R-D	Techniciens et technologues	Autres	Total du personnel
091	088	089	

* Equivalence plein temps. Personnel à plein temps affecté à la R-D plus la partie du temps que d'autres membres du personnel consacrent à cette activité. (Pour une explication du concept, voir la feuille d'instruction.)

5. **DÉPENSES EN 1986 AU TITRE DES TRAVAUX DE R-D EXÉCUTÉS AU SEIN DE CETTE SOCIÉTÉ AU CANADA (doit correspondre au total de la question 6.)**

DÉPENSES COURANTES			DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS				Total
Traitements et salaires*	Autres frais courants**	Total, frais courants	Terrains	Edifices	Outillages	Total immobilisations	
083 $,000	004 $,000	$,000	012 $,000	013 $,000	014 $,000	$,000	$,000

* Inclure les avantages sociaux des personnes effectuant de la R-D

** Inclure les contrats pour les services nécessaires à la poursuite des travaux de R-D (par exemple, les contrats octroyés pour le forage nécessaire à la R-D concernant le pétrole brut). Exclure les contrats pour les travaux de R-D même; ceux-ci doivent être déclarés à la question 7. **Exclure l'amortissement en capital.**

5-4600-6 2 8-1-87 SQC SCT – 465-60042

Canada

6. SOURCES DE FINANCEMENT CONSACRÉS EN 1986 À LA R-D EFFECTUÉE AU SEIN DE CETTE SOCIÉTÉ

		Sources canadiennes	Sources étrangères
a) Interne		021 $ .000	022 $ .000
b) Société mère, société(s) affiliée(s) ou filiale(s)		023 .000	024 .000
c) Administration fédérale dans le cadre de:			
(i) **Subventions** à la R-D et la partie consacrée à la R-D **seulement** provenant de toutes autres subventions*			
Ministère de l'Expansion industrielle régionale:	161 $ .000		
Programme de développement industriel et régional (remplace le PEE)			
Programme de productivité de l'industrie du matériel de Défense	162 .000		
Conseil national de recherches du Canada: Programme d'Aide à la Recherche Industrielle	163 .000		
Autres programmes subventionnés (spécifiez) _____	.000	027 .000	
(ii) Contrats R-D et la partie consacrée à la R-D **seulement** provenant de tous autres contrats			
Ministère contractant $ .000 / Ministère contractant $	.000	026 .000	
d) Administration provinciale: (Spécifiez la province) _____	.000		
(Spécifiez la province) _____	.000		
(Spécifiez la province) _____	.000	291 .000	
e) Travaux R-D à forfait pour le compte d'autres sociétés		028 .000	029 .000
f) Autres (spécifiez)		030 .000	031 .000
Totaux partiels		.000	.000
Total (égal au total des frais à la question 5)			.000

7. DÉBOURSEMENTS EN 1986 POUR LA R-D EFFECTUÉE À L'EXTÉRIEUR DE CETTE SOCIÉTÉ†

a) Société mère, société(s) affiliée(s) ou filiale(s)	au Canada	042 $ .000
b) Société mère, société(s) affiliée(s) ou filiale(s)	à l'étranger	043 .000
c) Autres organismes		092 .000
Total des déboursements pour la R-D extra-muros		039 .000

* Les redevances pour les résultats de R-D (e.g. licences) devraient figurer à la question 8.
† Les paiements faits à l'étranger doivent être déclarés nets après retenues d'impôts.

8. PAIEMENTS VERSÉS PAR CETTE SOCIÉTÉ EN 1986 POUR DES BREVETS, DES LICENCES ET DES CONNAISSANCES TECHNIQUES

Au Canada 042 $ .000 — à l'étranger† 063 $ .000

† Les paiements faits à l'étranger doivent être déclarés nets après retenues d'impôts.

ÉVALUATION DE L'ENQUÊTE

1. Veuillez indiquer approximativement le temps qu'il a fallu au personnel de votre société pour remplir ce questionnaire (non pas le temps écoulé, mais bien le temps consacré à la collecte et à la compilation des données).

Nombre d'heures-personnes _____

2. Le personnel de votre société a-t-il eu de la difficulté à **comprendre** certaines questions?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, lesquelles? _____

3. Le personnel de votre société a-t-il eu de la difficulté à **répondre** à certaines questions?

Oui ☐ Non ☐

Si oui, lesquelles? _____

4. Si nous voulions d'autres renseignements sur la production de nouvelles statistiques, pourriez-vous nous fournir une estimation

a) de la proportion approximative des ventes totales enregistrées l'année dernière et attribuables aux produits et services élaborés au cours des cinq dernières années?

Oui ☐ Non ☐

b) des frais annuels approximatifs d'élaboration et de commercialisation des nouveaux produits et services?

Oui ☐ Non ☐

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DANS L'INDUSTRIE CANADIENNE

DIRECTIVES GÉNÉRALES

1. On mène cette enquête depuis 1955; il est possible que vous ayez dans vos dossiers des copies de vos déclarations antérieures (par exemple, 1985) qui pourraient vous aider. Si vous remplissez un formulaire conjoint pour au moins deux sociétés regroupées, veuillez donner des chiffres regroupées pour toutes les questions (par exemple, les revenus, le personnel, les dépenses de R-D, les frais imputés à la technologie). Le terme "cette société" utilisé dans le questionnaire comprend tous les groupes des sociétés apparentées lorsqu'un formulaire conjoint est rempli.
2. Prière de répondre à toutes les questions. À défaut de chiffres exacts, des estimations suffiront.
3. Si des renseignements supplémentaires sont nécessaires, veuillez communiquer avec le personnel du bureau régional de Statistique Canada le plus proche. La liste des bureaux régionaux apparaît au verso.
4. Veuillez retourner les questionnaires **dans les 30 jours** suivant leur réception, en utilisant l'enveloppe ci-jointe.

Définition

La recherche et le développement (R-D) consistent en une investigation systématique dans le domaine du génie et des sciences naturelles effectuée à l'aide d'expériences ou d'analyses en vue de l'avancement des connaissances scientifiques ou techniques.

La recherche est l'investigation initiale entreprise sur une base systématique pour acquérir de nouvelles connaissances.

Le développement est l'activité entreprise pour appliquer les résultats des recherches ou d'autres connaissances scientifiques à la création de produits ou procédés nouveaux ou nettement améliorés. S'il réussit, le développement se traduira généralement en produits ou procédés qui représentent une amélioration à "l'état de l'art" et pourront être brevetés.

La recherche et le développement correspond à la "recherche scientifique et développement expérimental" telle qu'elle est définie à l'article 37, règlement 2900 de la Loi de l'impôt sur le revenu; la présente section exclut spécifiquement les éléments suivants:

(i) la recherche sur les marchés, la stimulation des ventes,

(ii) le contrôle de la qualité ou l'analyse et les essais ordinaires des matériaux, dispositifs ou produits,

(iii) la recherche en sciences sociales ou humaines,

(iv) la prospection, l'exploitation ou le forage en vue de découvrir ou de produire des minéraux, du pétrole ou du gaz naturel,

(v) la production en série d'un matériau, d'un dispositif ou d'un produit nouveau ou amélioré, ou la commercialisation d'un procédé nouveau ou amélioré,

(vi) les modifications de modèles, ou la compilation ordinaire de renseignements.

Exemple:

L'investigation du phénomène de la conduction électrique dans le cristal était de la "recherche". L'application de cette connaissance à la création d'un nouveau dispositif d'amplification – le transistor – était du "développement". L'application de ce produit à la construction de nouveaux circuits électriques pour les récepteurs de télévision était du "développement". La conception de nouveaux boîtiers en plastique pour les récepteurs de télévision est du dessin, pas du "développement".

La recherche et le développement peuvent être effectués par une unité permanente de R-D (par ex., une division de R-D) ou par une unité qui exerce généralement une activité qui n'est pas de la R-D (par ex., ingénierie ou production). Dans le premier cas, l'unité de R-D peut passer une partie de son temps à effectuer des essais à solutionner des problèmes techniques ou elle peut exercer d'autres activités qu'on ne doit pas inclure dans la R-D. Dans le second, il ne faut tenir compte que de la portion de R-D qui fait partie de l'activité totale de telles unités.

Nota:

Bien que la définition de la "recherche scientifique et développement expérimental" correspond à celle de la R-D, certaines dépenses au titre de la recherche scientifique et le développement expérimental ne peuvent être réclamées pour fin d'impôt sur le revenu (ex. terrains). Sont incluses ici, toutes les dépenses encourues au titre de la R-D.

Interprétation

En général, la R-D industrielle est destinée à créer une invention qui peut, par la suite, devenir une innovation technologique. L'une de ses caractéristiques fondamentales est que le résultat du travail est incertain, c'est-à-dire que la probabilité d'atteindre un objectif technique donné ne peut être connue ou déterminée à l'avance en fonction des connaissances et des expériences actuelles. Cela dit, une grande partie du travail effectué par les scientifiques et les ingénieurs n'est pas de la R-D puisque leur activités principales sont la production "courante", es travaux de génie, le contrôle de la qualité et les essais. Même s ils appliquent des principes scientifiques et techniques, leur tr. ail n'est pas orienté vers l'acquisition de nouvelles connaissanc s ou le développement de nouveaux produits ou procédés. Toutefois, les coûts des éléments de travail qui, en soi, ne sont pas considérés de la R-D mais constituent un apport direct aux projets de R-D doivent être compris dans les frais de recherche et de développement. Voici des exemples de ces éléments de travail: dessin, génie, travail d'atelier, informatique, travail de bureau.

Si l'objectif principal est d'apporter d'autres améliorations techniques au produit ou au procédé, alors le travail répond à la définition de la R-D. Par contre, si le produit, le procédé ou la méthode sont en grande partie déjà établis et si l'objectif premier est de développer de nouveaux marchés, de planifier en vue d'une production ou d'assurer la bonne marche d'un système de production ou de contrôle, l'activité en question ne peut plus être considérée comme étant de la R-D même si elle peut constituer une partie importante du processus global d'innovation. Ainsi, le dessin, la construction et la mise à l'essai de prototypes, de modèles, d'usines-pilotes font partie de la R-D. Mais lorsqu'on a apporté les modifications nécessaires et que les essais ont été réussis de façon satisfaisante, on a atteint la limite de la R-D. Par conséquent, le coût de l'outillage (dessin et essai) ainsi que le coût des plans de construction et de production ne font plus partie des dépenses de développement.

On peut inclure les usines-pilotes dans le développement, mais seulement si l'objectif principal est d'acquérir de l'expérience et de compiler des données. Aussitôt que ces installations commencent à fonctionner comme des unités normales de production, leurs coûts ne peuvent plus être attribués à la R-D. De même, une fois qu'on est satisfait du prototype original, les autres "prototypes" construits pour répondre à un besoin particulier ou pour remplir une très petite commande ne font pas partie de l'activité de R-D.

(Au verso)

CAS PARTICULIERS ET LEUR TRAITEMENT

ACTIVITÉ	SOLUTION	OBSERVATIONS
Recherche économique, recherche sur les marchés, études de gestion	Exclure	Toutes les activités concernant les sciences sociales.
Contrôles de la qualité, essais ordinaires, modifications aux modèles, adaptation mineur d'un produit pour répondre aux exigences spécifiques d'un client	Exclure	Même s'ils sont effectués par le personnel de la R-D.
Prospection, forage d'exploration, exploitation de mines, de puits de pétrole et de gaz	Exclure	Inclure cependant les projets de R-D impliquant un nouvel équipement ou de nouvelles techniques dans ces domaines, par exemple la recherche sur les méthodes de récupération tertiaire ou in situ.
Génie	Exclure	Tenir compte uniquement des travaux de génie ayant un rapport direct avec les projets de R-D.
Dessin et conception	Exclure	Tenir compte uniquement des travaux de dessin nécessaires au cours de la R-D.
Prototypes, usines-pilotes	Inclure	Tant que l'objectif principal est d'y apporter d'autres améliorations.
Contrats (questions 6c) et e))	Inclure	Tout contrats consacrés à la R-D. Tenir compte uniquement des coûts de R-D, lorsque le contrat comprend également d'autres travaux.
Essais de production, outillage, correctifs	Exclure	Toutefois d'autres travaux de R-D peuvent être occasionnés suite à ces activités.
Brevets et permis	Exclure	Tout le travail administratif et juridique associé aux brevets et permis.

Ventes et autres revenus (Question 2) – Figure ici le produit de la vente de biens et de services (après déduction des taxes de vente et d'accise), et autres revenus tels que ceux provenant d'investissement et de loyers.

Les paiements versés à l'étranger pour la R-D et autre technologie doivent être déclarés nets après retenues d'impôts.

Équivalence Plein Temps (ÉPT) – La R-D peut être exécutée soit par des personnes qui se consacrent entièrement à cette activité, soit par des personnes qui ne lui accordent qu'une partie de leur temps, et qui, pour le reste, s'occupent de tâches comme la vérification, le contrôle de la qualité et l'organisation de la production. Pour connaître l'effort total voué à la R-D en termes de main-d'oeuvre, il est nécessaire d'évaluer l'équivalence plein temps des personnes qui ne sont occupées de la R-D qu'à temps partiel.

ÉPT = Nombre de personnes travaillant uniquement à des projets de R-D, plus une estimation du temps consacré à la R-D par les personnes qui se livrent à cette activité à temps partiel seulement.

Exemple de calcul:

Cinq scientifiques sont occupés à des tâches de R-D; un y consacre tout son temps et les quatre autres n'y consacrent que le quart de leur temps, alors: ÉPT = 1 + ¼ + ¼ + ¼ + ¼ = 2 scientifiques.

BUREAUX RÉGIONAUX DE STATISTIQUE CANADA

Terre-Neuve et Labrador
Statistique Canada
Chemin Crosbie
St. John's (T.-N.)
A1B 3P2
Tél. 1-709-772-4048

Maritimes
Statistique Canada
1256, rue Barrington
Halifax (N.-É.)
B3J 1Y6
Tél. 1-902-426-5662

Québec
Statistique Canada
200, boul. Dorchester ouest
Montréal (Qué.)
H2Z 1X4
Tél. 1-514-283-5724

Ontario
Statistique Canada
25, avenue St. Clair est
Toronto (Ont.)
M4T 1M4
Tél. 1-416-973-6598

Manitoba et Sud de la Saskatchewan
Statistique Canada
266, avenue Graham
Winnipeg (Man.)
R3C 0K4
Tél. 1-204-949-4022

Alberta, Nord de la Saskatchewan et les Territoires du Nord-Ouest
Statistique Canada
11010 – rue 101
Edmonton (Alb.)
T5H 4C5
Tél. 1-403-420-4627

Colombie-Britannique et Yukon
Statistique Canada
757, rue Hastings
Vancouver (C.-B.)
V6C 3C9
Tél. 1-604-666-7802

5–4600–6 2

Statistique Canada Statistics Canada

Division des sciences, de la technologie et du stock de capital

Recherche et développement dans l'industrie canadienne

Organismes sans but lucratif

1986

Confidentiel (lorsque rempli)

Exigence légale

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15, Statuts du Canada de 1970-71-72.

Votre organisme doit soumettre l'information requise.

If you prefer this questionnaire in English please check here ☐

9 12

Prière de corriger le nom ou l'adresse au besoin

Nota: La présente formule est destinée aux instituts de recherche industriels, aux associations industrielles et aux organismes semblables qui font ou subventionnent de la R-D pour le compte du secteur industriel canadien.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

1. Par suite d'un accord conclu entre Statistique Canada et le Bureau de la statistique du Québec en vertu de l'article 10 de la Loi sur la statistique, chapitre 15, Statuts du Canada, 1970-71-72, on transmettra au Bureau de la statistique du Québec, les données des sociétés situées ou ayant des activités de R-D au Québec. Le Bureau de la statistique du Québec est présentement régi par une loi sur la statistique semblable à celle de Statistique Canada qui oblige à préserver l'aspect confidentiel des renseignements individuels.

2. Les définitions de la recherche et du développement expérimental (R-D) sont données ci-dessous. Si votre organisme se consacre essentiellement à la R-D, faites état de son budget total, y compris les frais d'administration; ne laissez tomber que les activités qui ne sont absolument pas associées à la R-D, comme la collecte et la diffusion de données sur le marché et d'autres données économiques à l'intention des membres de l'organisme, l'organisation de conférences et de cours de formation, les subventions aux foires commerciales ou l'exploitation de laboratoires servant uniquement à des essais et à des contrôles de qualité. Si la R-D ne représente qu'une activité secondaire de l'organisme, déclarez seulement les dépenses occasionnées par cette activité et le personnel qui s'y consacre.

3. Veuillez téléphoner à frais virés à la Division des sciences, de la technologie et du stock de capital (613-990-9919) si vous avez de la difficulté à déterminer les activités de R-D de votre organisme.

4. Veuillez poster un exemplaire dûment rempli de ce questionnaire avant le **29 mai 1987** à l'adresse suivante:

DIVISION DES SCIENCES, DE LA TECHNOLOGIE ET DU STOCK DE CAPITAL
STATISTIQUE CANADA
OTTAWA, ONTARIO
K1A 0T6

DÉFINITION

La recherche et le développement (R-D) consistent en une investigation systématique dans le domaine du génie et des sciences naturelles effectuée par la voie d'expériences ou d'analyses en vue de l'avancement des connaissances scientifiques ou techniques.

La recherche est l'investigation initiale entreprise sur une base systématique pour acquérir de nouvelles connaissances.

Le développement est l'application des résultats de la recherche ou d'autres connaissances scientifiques en vue de créer des produits ou des procédés nouveaux ou nettement améliorés. S'il est couronné de succès, le développement se traduit généralement par la mise au point de produits ou de procédés qui représentent une amélioration de l'état des connaissances et sont susceptibles d'être brevetés.

Aux fins de l'enquête, les activités de R-D doivent être considérées comme des "recherches scientifiques et développement expérimental" telles que définies à l'article 37, règlement 2900 de l'impôt sur le revenu.

Nota: Bien que la définition de la "recherche scientifique et développement expérimental" correspond à celle de la R-D, certaines dépenses au titre de la recherche scientifique ne peuvent être réclamées pour fin d'impôt sur le revenu (ex. terrains). Cette enquête couvre toutes les dépenses encourues au titre de la R-D.

5-4600-7 2 22-1-87 SQC SCT-465-60048

Canada

INTERPRÉTATION

En général, la R-D industrielle est destinée à créer une invention qui peut, par la suite, devenir une innovation technologique. L'une de ses caractéristiques fondamentales est que le résultat du travail est incertain, c'est-à-dire que la probabilité d'atteindre un objectif technique donné ne peut être connue ou déterminée à l'avance en fonction des connaissances acquises et de l'expérience. Cela dit, une grande partie du travail effectué par les scientifiques et les ingénieurs, n'est pas de la R-D, puisque leurs activités principales sont la production "courante", les travaux de génie, les contrôles de la qualité et les essais. Même s'ils appliquent des principes scientifiques et techniques, leur travail n'est pas orienté vers l'acquisition de nouvelles connaissances ou le développement de nouveaux produits ou procédés. Toutefois, les coûts des aspects du travail qui, en soi, ne sont pas considérés comme de la R-D, mais constituent un apport direct aux projets de R-D, doivent être compris dans les frais de recherche et de développement. Voici des exemples de ces éléments: dessin, génie, travail d'atelier, informatique, travail de bureau.

PERSONNES À CONTACTER AU SUJET DE CE RAPPORT

Nom de la personne qui compléta le questionnaire	N° de téléphone (indicatif régional et poste)	Date complété

Poste officiel	Adresse d'affaires	Code postal

Année financière de cet organisme correspondant le plus à l'année civile 1986 (specifiez le jour et le mois)

de _____ à _____

Année au cours de laquelle cet organisme a commencé à effectuer des travaux de R-D . . . . . 19 _____

	$
1. DÉPENSES TOTALES DE CET ORGANISME EN 1986	.000

2. PERSONNEL DE CET ORGANISME AFFECTÉ À LA R-D EN 1986 (ÉQUIVALENCE PLEIN TEMPS)*

	Bacheliers	Maitres	Docteurs	Total
Personnel professionnel				
Cadres scientifiques et ingénieurs	082	083	084	
Administrateurs de la R-D	085	086	087	
Personnel auxiliaire				
Techniciens et technologues (qui ont reçu une formation technique et collaborent avec les savants et les ingénieurs qui font de la R-D soit les techniciens en chimie, dessinateurs, etc. Ils doivent être titulaires d'un diplôme de technicien délivré soit par un établissement provincial d'enseignement soit par une association provinciale ou nationale scientifique ou technique)				088
Autres (directement rattachés à la R-D, par exemple les opérateurs de machines et les électriciens affectés à la construction de prototypes ou les commis, dactylos, comptables et magasiniers affectés à des travaux d'administration et de bureau dans les unités de R-D)				089
Total du personnel affecté à la R-D				

* Équivalence plein temps: Personnel à plein temps affecté à la R-D plus la partie du temps que d'autres membres du personnel consacrent à cette activité

** Diviser le montant des salaires versés en 1986 (Question 3 (b)) par le nombre total de membres du personnel de R-D. **Si la moyenne des salaires de R-D vous semble excessive, veuillez revoir vos données.**

3. DÉPENSES TOTALES AU TITRE DE LA R-D EXÉCUTÉE AU SEIN DE CET ORGANISME

	DÉPENSES COURANTES			DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS				Total
	Traitements et salaires*	Autres frais courants**	Total, frais courants	Terrains	Édifices	Outillages	Total, immobilisations	
	001 $	002 $	$	009 $	010 $	011 $	$	$
a) Engagées en 1985	.000	.000	.000	.000	.000	000	.000	cc
b) Engagées en 1986	003 .000	004 .000	.000	012 .000	013 000	014 .000	.000	cc
c) Projetées pour 1987	005 .000	006 .000	.000	015 .000	016 .000	017 .000	.000	cc
d) Prévues pour 1988	007 .000	008 .000	.000	018 .000	019 .000	020 .000	.000	cc

* Inclure les avantages sociaux des personnes effectuant de la R-D.

** Inclure les contrats pour les services nécessaires à la poursuite des travaux de R-D (par exemple, les contrats octroyés pour le forage necessaires à la R-D concernant le pétrole brut). Exclure les contrats pour les travaux de R-D même, ceux-ci doivent être déclarés à la question 6 **Exclure l'amortissement en capital.**

4. SOURCES DE FONDS CONSACRÉS EN 1986 À LA R-D EFFECTUÉE AU SEIN DE CET ORGANISME

	Au Canada	À l'étranger
	021 $	022 $
a) Cet organisme	.000	000
	030	031
b) Sociétés membres (cotisations annuelles, subventions à l'avancement technologique) et autres sources extérieures*	.000	.000
	028	029
c) Autres sociétés (R-D travail à contrat)*	.000	.000

d) Administration fédérale dans le cadre de:

i) Subventions à la R-D et la partie consacrée à la R-D **seulement** provenant de toutes autres subventions.

	166 $	
Ministère de l'Expansion industrielle régionale	.000	
	163	
Conseil national de recherche du Canada: Programme d'Aide à la Recherche Industrielle	.000	
Autres programmes subventionnés (spécifiez) _____	.000	
_____	.000	027 .000

ii) Contrats R-D et la partie consacrée à la R-D **seulement** provenant de tous autres contrats.

Ministère contractant	$	Ministère contractant	$	
	.000		.000	
	.000		.000	026 .000

e) Administration provinciale: (spécifiez la province) _____ .000

(spécifiez la province) _____ .000

(spécifiez la province) _____ 000 291 .000

Totaux partiels	000	000
Total (égal aux dépenses de 1986 déclarées à la question 3(b))		000

* Si vous avez la liste de vos principales sources de financement, nous aimerions en obtenir un exemplaire afin de nous assurer que les sociétés en question sont visées par l'enquête.

5 Renseignements régionaux:

Réservé à Statistique Canada

6. DÉBOURSEMENTS POUR LA R-D EXÉCUTÉE À L'EXTÉRIEUR DE CET ORGANISME*

		$
a) Effectués en 1985	038	,000
b) Effectués en 1986	039	,000
c) Projetés pour 1987	040	,000
d) Prévus pour 1988	041	,000

* Les dépenses au titre des résultats de la R-D, comme les redevances, doivent être déclarées à la question 8.

7. BÉNÉFICIAIRES DES VERSEMENTS AU TITRE DE LA R-D EXÉCUTÉE À L'EXTÉRIEUR DE VOTRE ORGANISME EN 1986 (doivent correspondre aux chiffres déclarés pour 1986 à la question 6(b)).

	Au Canada		À l'étranger	
		$		$
a) Sociétés	046	,000	047	,000
b) Autres	059	,000	060	,000

8. SOMME VERSÉES OU REÇUES PAR VOTRE ORGANISME EN 1986 POUR DES BREVETS, DES LICENCES ET DES CONNAISSANCES TECHNIQUES DÉCOULANT EN PARTIE DES RESULTATS DE LA R-D EXÉCUTÉE DANS LE PASSÉ

	Au Canada		À l'étranger	
		$		$
a) Paiements	062	,000	063	,000
b) Reçues	064	,000	065	,000

ÉVALUATION DE L'ENQUÊTE

1. Veuillez indiquer approximativement le temps qu'il a fallu au personnel de votre société pour remplir ce questionnaire (non pas le temps écoulé, mais bien le temps consacré à la collecte et à la compilation des données).

   Nombre d'heures-personnes: _____

2. Le personnel de votre société a-t-il eu de la difficulté à **comprendre** certaines questions?

   Oui ☐ Non ☐

   Si oui, lesquelles?

   _____

   _____

3. Le personnel de votre société a-t-il eu de la difficulté à **répondre** à certaines questions?

   Oui ☐ Non ☐

   Si oui, lesquelles?

   _____

   _____

4. Si nous voulions d'autres renseignements sur la production de nouvelles statistiques, pourriez-vous nous fournir une estimation

   a) de la proportion approximative des ventes totales enregistrées l'année dernière et attribuables aux produits et services élaborés au cours des cinq dernières années?

   Oui ☐ Non ☐

   b) des frais annuels approximatifs d'élaboration et de commercialisation des nouveaux produits et services?

   Oui ☐ Non ☐

Statistics Canada

Science, Technology and Capital Stock Division

Energy R & D expenditures by area of technology 1986

Statistique Canada

Division des sciences, de la technologie et du stock de capital

Dépenses de R-D énergétique par secteur de technologie 1986

Confidential when completed

Legal requirement

Authority — Statistics Act, Statutes of Canada, 1970-71-72, Chapter 15.

Organizations are required to provide this information.

Confidentiel lorsque rempli

Exigence légale

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15, Statuts du Canada de 1970-71-72.

Votre organisme doit soumettre l'information requise.

NOTE: This survey is conducted under a cooperative agreement made in accordance with Section 11 of the Statistics Act, Statutes of Canada, 1970-71-72, Chapter 15, for the joint collection and sharing of information with Energy, Mines and Resources Canada. Unless you object in writing, and mail your letter, together with the completed questionnaire, to the Science, Technology and Capital Stock Division, Statistics Canada, your information will be shared with Energy, Mines and Resources Canada, in conformity with this agreement.

NOTA: Cette enquête est menée en vertu d'un accord relatif à la collecte conjointe des données et au partage des renseignements, conclu avec le ministère fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources, en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique, chapitre 15, Statuts du Canada de 1970-71-72. Conformément à cet accord, les renseignements que vous fournirez seront partagés avec le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, à moins que vous ne manifestiez votre opposition dans une lettre que vous joindrez au questionnaire rempli et retournez à la Division des sciences, de la technologie et du stock de capital, Statistique Canada.

DEFINITION

For the purpose of this questionnaire, R&D is given the same definition as that provided on the **DEFINITION SHEET** with the following qualifications intended to restrict the response to energy.

(i) **Energy R&D** is aimed at increasing conservation through efficiency of use (not through deprivation), increasing supply and improving the efficiency of conversion and transportation of energy.

(ii) **Excludes** R&D on socio-economics, environmental protection (except reduction of the pollutant emitted by the energy system), safety and resource assessment.

DÉFINITION

Aux fins de ce questionnaire, la R-D possède la même définition que celle figurant sur la **FEUILLE DE DÉFINITIONS**, avec les restrictions suivantes, destinées à limiter les réponses à la R-D énergétique.

(i) **La R-D énergétique** vise à accroître l'économie d'énergie grâce à une utilisation efficace des produits énergétiques (sans privation), à l'augmentation des approvisionnements, de l'efficacité de la conversion et du transport de l'énergie.

(ii) **Est exclue** la R-D à caractère socio-économique ou portant sur la protection de l'environnement (sauf la R-D visant la réduction des polluants émis par le système énergétique), la sécurité et l'évaluation des ressources.

In 1986, did this company carry out or fund any energy R&D, as defined above?

☐ Yes ☐ No

If "No", please return this report along with the **completed** main (blue) questionnaire.

If "yes", please estimate the approximate expenditure for the items 1 to 8 and return with the **completed** main (blue) questionnaire. Include all current and capital expenditures.

Est-ce que votre société a exécuté ou financé des travaux de R-D énergétique, telle que décrit ci-haut, en 1986?

☐ Oui ☐ Non

Si la réponse est **"Non"**, veuillez renvoyer cette formule avec le questionnaire principal (bleu) **dûment complété**.

Si la réponse est **"Oui"**, indiquez le montant approximatif des dépenses pour chacun des postes 1 à 8 et renvoyer cette formule avec le questionnaire principal (bleu) **dûment complété**. Comptez toutes les dépenses courantes et les dépenses en immobilisations.

5-4600-8 19 1 87 STC SCT - SQC SCT 465-60044

Canada

Energy R&D by area of technology (See definition sheet) – R-D energetique par secteur de technologie (Voir la feuille de definitions)	1986 Expenditures on energy R&D done within this firm – Depenses de R-D energetique executee en 1986 au sein de cette societe				1986 Energy R&D payments outside Canada – Paiements de R-D energetique a l'etranger pour 1986
	Self-funded – Financee par cette societe	Government funded – Financee par les administrations publiques	Other sources – Autres sources	Total	
	thousands of dollars – milliers de dollars				
1. Renewable resources – Ressources renouvelables:					
(a) Solar energy – Rayonnement solaire					
(b) Biomass energy – Biomasse forestiere et agricole					
(c) Wind energy – Vent					
(d) Other renewable resources – Autres ressources renouvelables					
2. Transportation and transmission – Transport et transmission:					
(a) Transportation of energy commodities – Transport des produits energetiques					
(b) Transmission and distribution of electricity – Transmission et distribution de l'electricite					
3. Conservation – Économie d'énergie:					
(a) Domestic and Commercial buildings – Immeubles residentiels et commerciaux					
(b) Vehicles and other transportation systems – Vehicules et autres moyens de transport					
(c) Industrial processes – Procedes industriels					
(d) Other conservation – Autres economies d'energie					
4. Fossil fuels – Combustibles fossiles:					
(a) Crude oils and natural gas – Petroles bruts et gaz naturel					
(i) Exploration and production (excluding enhanced recovery) – Exploration et production (excluant toute recuperation assistee)					
(ii) Production by enhanced recovery – Production utilisant la recuperation assistee					
(b) Oil sands and heavy crude oils – Sables bitumineux et petroles bruts lourds					
(i) Surface mined – Extraction en surface					
(ii) In-situ produced – Production in situ					
(c) Refining – Raffinage					
(d) Coal – Charbon					
5. Nuclear – Énergie nucleaire:					
(a) Fuel exploration, mining and preparation – Exploration, production et transformation des combustibles					
(b) Energy generation – Production de l'energie					
6. Other (specify) – Autres (precisez) _____					
7. Non-energy R&D – R-D non-energetique					
8. Total energy and non-energy R&D – Total, R-D energetique et non-energetique				[1]	[2]

1. Should equal the 1986 total expenditures of question 6 on main (blue) questionnaire (question 3 if on a Non-profit Institute questionnaire) – Doit correspondre au total des dépenses de 1986 rapporté à la question 6 du questionnaire principal (bleu) (question 3 si le questionnaire sur les organismes sans but lucratif)

2. Should equal the 1986 payments **outside Canada** on main (blue) questionnaire – Doit correspondre au total des paiements fait à l'**étranger** en 1986 dans le questionnaire principal (bleu)

YOUR FILE COPY — POUR VOS DOSSIERS

DEFINITIONS FOR THE SURVEY ENERGY R&D EXPENDITURES BY AREA OF TECHNOLOGY

(Definitions below correspond to the area of technology items listed on page 2 of this questionnaire.)

1. RENEWABLE RESOURCES

(a) **Solar energy** includes passive, active and photovoltaics.

(b) **Biomass energy** includes forest and agricultural biomass including plantations, harvesting and conversion.

(d) **Other renewable resources** – Examples: hydraulic energy such as waves, tides and rivers; geothermal and peat.

2. TRANSPORTATION AND TRANSMISSION

(a) **Transportation of energy commodities** includes pipelines, conveyor or vehicles, including ships and railways, and associated storage.

(b) **Transmission and distribution of electricity** includes conversion of shaft energy to electricity, and storage of electricity.

3. CONSERVATION

(b) **Vehicles and other transportation systems** includes more energy-efficient use of transportation systems, inter-modal shifts, and alternative fuel and drive systems.

(c) **Industrial processes** means increasing energy efficiency of industrial processes including use of heat otherwise lost and using energy derived indirectly by combusting industrial and municipal waste and by recycling energy-intensive materials.

4. FOSSIL FUELS

(a) **Crude oils and natural gas** includes natural gas and crude oils from conventional and frontier reservoirs. Natural gas also includes gas derived from unconventional formations. Crude oils include all light crude oils and equivalent hydrocarbons not included in the definition of heavy crude oils.

(i) **Exploration and production** excludes enhanced recovery, also excludes delivery to the refinery gate which is included as part of "Transportation of energy commodities" in this questionnaire.

(ii) **Production by enhanced recovery** includes incremental recovery of crude oils and or natural gas by any secondary or tertiary means as distinct from primary recovery by natural depletion processes only.

(b) **Oil sands and heavy crude oils** – Oil sands include deposits of sand, shale and other rock aggregate containing bitumen which in its natural state is not recoverable at a commercial rate through a well. Heavy crude oils include those of high viscosities with API gravities less than 25° which are only recoverable to a limited extent from reservoirs by using natural depletion processes (primary recovery).

(i) **Surface mined** includes exploration, surface mining, production and upgrading to a refinery feedstock.

(ii) **In-situ produced** includes in-situ production and upgrading to a refinery feedstock, and enhanced recovery by any secondary or tertiary means as distinct from primary recovery by natural depletion processes only.

(c) **Refining** includes refining, processing and cleaning of crude oils and natural gases; excludes bitumen upgrading.

(d) **Coal** includes supply (exploration, mining and beneficiation including slurry preparation), combustion (including environmental control and coal slurries), and conversion (to solids, liquids and gases, including co-processing of coal and bitumen). Excludes transportation to point of use, which is included as part of "Transportation of energy commodities" in this questionnaire.

5. NUCLEAR – (Includes both fission and fusion energy)

(b) **Energy generation** includes generation of electricity and heat by nuclear reactors, and safety and wastes management.

6. OTHER (specify) – for example: hydrogen, heat pumps, heat and mechanical storage.

DÉFINITIONS POUR L'ENQUÊTE DÉPENSES DE R-D ÉNERGÉTIQUE PAR SECTEUR DE TECHNOLOGIE

(Les définitions ci-dessous correspondent aux rubriques identifiant les types de technologie à la page 2 de ce questionnaire.)

1. RESSOURCES RENOUVELABLES

a) **Rayonnement solaire** comprend les systèmes passifs et actifs et la conversion photovoltaïque.

b) **Biomasse forestière et agricole** comprend la biomasse forestière et agricole, y compris les plantations, la moisson et la conversion.

d) **Autres ressources renouvelables** – Exemples: énergie hydraulique (les vagues, les marées, les cours d'eau), énergie géothermique et la tourbe.

2. TRANSPORT ET TRANSMISSION

a) **Transport des produits énergétiques** comprend les pipelines, les convoyeurs ou les véhicules, y compris les navires et les trains et le stockage connexe.

b) **Transmission et distribution de l'électricité** comprend la conversion de l'énergie motrice en électricité, et le stockage de l'électricité.

3. ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

b) **Véhicules et autres moyens de transport** comprend l'utilisation plus efficace des réseaux de transport, les transferts intermodaux, d'autres types de combustible et de systèmes d'entraînement.

c) **Procédés industriels** veut dire l'accroissement du rendement énergétique des procédés, y compris la récupération de la chaleur qui se perdrait autrement, et l'utilisation d'énergie provenant indirectement de la combustion des déchets industriels et municipaux et par le recyclage des matières riches en énergie.

4. COMBUSTIBLES FOSSILES

a) **Pétroles bruts et gaz naturel** comprend le gaz naturel et les pétroles bruts obtenus des réserves classiques et des régions pionnières. Le gaz naturel comprend également les gaz tirés des formations non classiques. Les pétroles bruts comprennent tous les pétroles bruts légers et les hydrocarbures équivalents qui ne sont pas inclus dans la définition des pétroles bruts lourds.

i) **Exploration et production** ne comprend ni la récupération assistée ni le transport à la raffinerie qui fait partie de l'item "Transport des produits énergétiques".

ii) **Utilisant la récupération assistée** comprend la récupération des pétroles bruts ou de gaz naturel au moyen de méthodes secondaires ou tertiaires par opposition à la récupération primaire qui se fait par épuisement naturel seulement.

b) **Sables bitumineux et pétroles bruts lourds** – Les sables bitumineux comprennent des dépôts de sable, de roches argileuses liées et d'autres agrégats rocheux contenant du bitume impossible à récupérer à l'état naturel par forage à un taux commercial. Les pétroles bruts comprennent ceux dont la viscosité est élevée et dont la densité API est inférieure à 25° et qui sont récupérables uniquement dans une certaine mesure à partir des gisements au moyen de la méthode d'épuisement naturel (récupération primaire).

i) **Extraction en surface** comprend l'exploration, l'exploitation à ciel ouvert, la production et la valorisation en vue d'en faire une charge d'alimentation de raffinerie.

ii) **Production in situ** comprend la production in situ et la valorisation en vue d'en faire une charge d'alimentation de raffinerie, une récupération assistée au moyen de méthodes secondaires ou tertiaires, qui sont distinctes de la récupération primaire qui se fait par épuisement naturel seulement.

c) **Raffinage** comprend le raffinage, le traitement et l'épuration des pétroles bruts et des gaz naturels; ne comprend pas la valorisation du bitume.

d) **Charbon** comprend l'approvisionnement (l'exploration, l'exploitation et l'enrichissement et y compris la préparation des suspensions épaisses), la combustion (y compris les mesures de protection de l'environnement et les suspensions épaisses du charbon), et la conversion (en solides, en liquides et en gaz y compris le cotraitement du charbon et du bitume). Ne comprend pas le transport au point d'utilisation qui est inclu à l'item "Transport des produits énergétiques".

5. ÉNERGIE NUCLÉAIRE – (Comprend l'énergie de fission et de fusion)

b) **Production de l'énergie** comprend la production d'électricité et de chaleur au moyen de réacteurs nucléaires, les mesures de sécurité et la gestion des déchets.

6. AUTRES (précisez) – par exemple: l'hydrogène, les thermopompes, le stockage de la chaleur et de l'énergie mécanique.

YOUR FILE COPY — POUR VOS DOSSIERS

Energy R&D by area of technology (See definition sheet) – R-D energetique par secteur de technologie (Voir la feuille de definitions)	1986 Expenditures on energy R&D done within this firm – Depenses de R-D energetique executee en 1986 au sein de cette societe				1986 Energy R&D payments outside Canada – Paiements de R-D energetique a l'etranger pour 1986
	Self-funded – Financee par cette societe	Government funded – Financee par les administrations publiques	Other sources – Autres sources	Total	
	thousands of dollars – milliers de dollars				
1. Renewable resources – Ressources renouvelables:					
(a) Solar energy – Rayonnement solaire					
(b) Biomass energy – Biomasse forestiere et agricole					
(c) Wind energy – Vent					
(d) Other renewable resources – Autres ressources renouvelables					
2. Transportation and transmission – Transport et transmission:					
(a) Transportation of energy commodities – Transport des produits energetiques					
(b) Transmission and distribution of electricity – Transmission et distribution de l'electricite					
3. Conservation – Économie d'énergie:					
(a) Domestic and Commercial buildings – Immeubles residentiels et commerciaux					
(b) Vehicles and other transportation systems – Vehicules et autres moyens de transport					
(c) Industrial processes – Procedes industriels					
(d) Other conservation – Autres economies d'energie					
4. Fossil fuels – Combustibles fossiles:					
(a) Crude oils and natural gas – Petroles bruts et gaz naturel					
(i) Exploration and production (excluding enhanced recovery) – Exploration et production (excluant toute recuperation assistee)					
(ii) Production by enhanced recovery – Production utilisant la recuperation assistee					
(b) Oil sands and heavy crude oils – Sables bitumineux et petroles bruts lourds					
(i) Surface mined – Extraction en surface					
(ii) In-situ produced – Production in situ					
(c) Refining – Raffinage					
(d) Coal – Charbon					
5. Nuclear – Énergie nucléaire:					
(a) Fuel exploration, mining and preparation – Exploration, production et transformation des combustibles					
(b) Energy generation – Production de l'energie					
6. Other (specify) – Autres (précisez) _____					
7. Non-energy R&D – R-D non-énergetique					
				1	2
8. Total energy and non-energy R&D – Total, R-D énergétique et non-énergetique					

1 Should equal the 1986 total expenditures of question 6 on main (blue) questionnaire (question 3 if on a Non-profit Institute questionnaire). – Doit correspondre au total des dépenses de 1986 rapporté à la question 6 du questionnaire principal (bleu) (question 3 si le questionnaire sur les organismes sans but lucratif)

2 Should equal the 1986 payments **outside Canada** on main (blue) questionnaire – Doit correspondre au total des paiements fait **à l'étranger** en 1986 dans le questionnaire principal (bleu)

ENQUÊTE SUR LA NATURE DES ACTIVITÉS DE R-D

1986

1. Quel était le budget de fonctionnement approximatif de votre établissement de R-D en 1986? $ _____ ,000

2. Combien de scientifiques et d'ingénieurs l'établissement de R-D comptait-il à la fin de 1986? _____

3. Veuillez estimer, en pourcentage du budget de fonctionnement, la répartition approximative de vos activités de R-D en 1986:

A. Recherche de base (aucune application particulière prévue) _____ %

B. Développement de nouveaux* produits _____ %

C. Amélioration de produits existants* _____ %

D. Développement de nouveaux* procédés de fabrication _____ %

E. Amélioration de procédés de fabrication existants* _____ %

F. Développement de nouveaux* services techniques _____ %

G. Amélioration de services techniques existants* _____ %

100 %

* Veuillez comprendre par **nouveau** ce qui est totalement ou essentiellement nouveau ou inconnu pour le personnel de votre établissement de R-D. Le produit, procédé ou service en question peut exister ailleurs dans le monde, mais cela n'aide en rien la R-D effectuée dans votre établissement puisque votre personnel n'a pas accès à l'information nécessaire pour éviter les risques normalement associés au développement. Il faut comprendre par **existant** que votre personnel travaille à l'amélioration d'un produit, procédé ou service sur lequel il possède l'information de base, mais il n'est pas nécessaire que ce produit, procédé ou service soit déjà fourni ou offert par votre entreprise.

4. Quels ont été les domaines technologiques touchés par vos activités de R-D en 1986? Veuillez indiquer leur importance relative pour chacune des activités énumérées à la question 3 (2 = important; 1 = utile, si non pertinente, laissez la case vide).

Technologie	A	B	C	D	E	F	G
1. Microélectronique:							
a) Matériel informatique							
b) Logiciel et systèmes							
c) Intelligence artificielle							
d) Transmission porteurs							
e) Autre (précisez) _____							
2. Biotechnologie:							
a) Biomasse							
b) Enzyme							
c) Métaux							
d) Polymères							
e) Autre (précisez) _____							
3. Matériaux industriels de pointe:							
a) Céramique							
b) Composites							
c) Métaux							
d) Polymères							
e) Autre (précisez) _____							
4. Autre (précisez) _____							

K1A 0T6

Confidentiel lorsque rempli

Exigence légale

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15, statuts du Canada de 1970-71-72. Votre organisme doit soumettre l'information requise.

If you prefer this questionnaire in English, please check here ☐

Mai 1987

Monsieur/Madame,

Comme supplément à l'enquête annuelle sur les dépenses de R-D industrielle, nous aimerions obtenir des données qualitatives sur les activites de l'industrie canadienne en matière de R-D. Ainsi, nous vous demandons de bien vouloir remplir le bref questionnaire ci-annexé. Nous espérons que vous pourrez y répondre sans difficulté, c'est-à-dire en vous fondant sur vos connaissances générales de votre programme.

Vos réponses demeureront CONFIDENTIELLES, conformément à la Loi sur la statistique. Les données tirées de cette enquête seront agrégées et présentées selon des classifications qui rendent tout à fait impossible de reconnaître des données individuelles.

Les deux premières questions visent à fournir des renseignements sur la taille de l'établissement en vue d'analyser les deux autres questions, ainsi qu'à ajouter une dimension quantitative à l'information donnée à la question 3. La troisième question fournira des indications à plus ou moins long terme, sur les tendances observées quant à la répartition des ressources entre les sept activités énumérées. Ces indications serviront à évaluer les effets des programmes gouvernementaux, les conditions économiques générales et celles particulières à l'industrie ainsi qu'à déterminer la nature spécifique des activités de R-D dans les différentes branches d'activité. La quatrième question vise à fournir de l'information sur les technologies "clés" en vue d'aider à la formulation des programmes gouvernementaux ainsi qu'à indiquer l'utilisation des différentes technologies dans les diverses branches d'activité.

Merci de votre collaboration.

Veuillez agréer, Monsieur/Madame l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Chef, Secteur privé
Division des sciences, de la technologie et du stock de capital

Michel L. Boucher

A qui devrions-nous envoyer copie des résultats de cette enquête?

_____

_____

Avez-vous des commentaires à formuler au sujet de l'enquête?

_____

_____

Veuillez retourner le(s) questionnaire(s) rempli(s) dans l'enveloppe ci-jointe **le plus tôt possible** à l'adresse suivante:

Division des sciences, de la technologie et du stock de capital
Statistique Canada
Immeuble Jean-Talon, 6-D6
Ottawa (Ontario)
K1A 0T6

5-4600-26 2 28-2-87 SQC/SCT-465-02695

Canada

ORGANISMES PRIVÉS SANS BUT LUCRATIF

1. "TRAVAUX DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT DES ORGANISMES PRIVÉS SANS BUT LUCRATIF AU CANADA, 1986"

Le questionnaire susmentionné est envoyé à tous les organismes privés sans but lucratif considérés comme pouvant réaliser ou financer des activités de recherche et de développement. Il s'agit plus particulièrement d'organisations philanthropiques, d'organismes bénévoles en matière de santé, de sociétés ou d'associations professionnelles ainsi que d'instituts de recherche sans but lucratif qui ne relèvent pas du secteur des affaires, de l'État ou des universités. Le rapport statistique de base qui est tiré des données recueillies s'appelle "Dépenses au titre de la R-D des organismes privés sans but lucratif", qui constitue en règle générale le douzième numéro du bulletin mensuel **Statistique des Sciences** (no 88-001 au Catalogue).

Statistique Canada Statistics Canada

Division des sciences, de la technologie et du stock de capital

Travaux de recherche et de développement des organismes privés sans but lucratif au Canada, 1986

Confidentiel lorsque rempli

Exigence légale

Déclaration exigée en vertu de la Loi sur la statistique, chapitre 15, statuts du Canada de 1970-71-72

Votre organisme doit soumettre l'information requise

If you prefer receiving this questionnaire in English, please check here ☐

Prière de corriger toute erreur commise dans le nom ou l'adresse

Est-ce qu'en 1986, cet organisme a **exécuté** ou **fait exécuter**, à forfait par d'autres, des travaux de R-D?

☐ **Oui** ☐ **Non**

S.V.P., répondre à toutes les questions applicables.

S.V.P., apposer votre signature à l'endos du formulaire et le retourner à Statistique Canada.

1 Veuillez décrire brièvement les principales activités de votre organisme. Ne répondez pas à cette question si vous avez joint un rapport annuel contenant ces renseignements.

2. DÉPENSES AU TITRE DES TRAVAUX DE R-D EXÉCUTÉS AU SEIN DE CET ORGANISME EN 1986

Domaines majeurs de la R-D	Dépenses courantes	Dépenses en immobilisations	Total
	$	$	$
Les sciences naturelles			
Médicales	000	000	000
Autres	000	000	000
Les sciences sociales et humaines	000	000	000
Total	000	000	000

3. SOURCES DE FINANCEMENT CONSACRÉS EN 1986 À LA R-D EFFECTUÉE AU SEIN DE CET ORGANISME

	$
a) Organisme déclarant (ex. intérêts sur placement, revenu d'investissement, droits en qualité de membre, fonds en fiducie, paiements provenant de patients)	000
b) Administration fédérale	000
c) Administration provinciale (spécifiez la province) _____	000
d) Entreprises commerciales	000
e) Autres sources canadiennes	000
f) Sources étrangères	000
g) **Total** (égal au total des dépenses de la question 2)	000

4 Nommer tous les organismes qui ont versé des fonds importants en joignant une liste des noms des organismes et des montants fournis. Les rapports annuels renferment peut-être ces renseignements.

5-4600-13 2 5-12-86 STC SCT – 465-60043

Canada

5. PERSONNEL DE CET ORGANISME AFFECTÉ À LA R-D EN 1986

Catégorie	Personnel à plein temps		Personnel à temps-partiel affecté principalement à la R-D
	Affecté principalement à la R-D	Affecté à temps-partiel à la R-D	
		nombre	
Scientifiques et ingénieurs			
Techniciens et technologues (qui ont reçu une formation technique et collaborent avec les savants et les ingénieurs qui font de la R-D; sont les techniciens en chimie, dessinateurs, etc. Ils doivent être titulaire d'un diplôme de technicien délivré soit par un établissement provincial d'enseignement soit par une association provinciale ou nationale scientifique ou technique)			
Autres (directement rattachés à la R-D, par exemple les opérateurs de machines et les électriciens affectés à la construction de prototypes ou le personnel affecté à des travaux d'administration et de bureau dans les unités de R-D)			
Total du personnel affecté à la R-D			

6. DOMAINES DE R-D MÉDICALE EFFECTUÉE AU SEIN DE CET ORGANISME – Veuillez les indiquer par ordre d'importance (par exemple 1 = le plus important)

Domaines de R-D médicale	Rang	Domaines de R-D médicale	Rang
1 Biologie cellulaire		6 Cancer	
2 Génétique		7 Hématologie	
3 Immunologie		8 Médicaments et effets	
4 Endocrinologie		9 Sciences de la vue (ex. ophtalmologie, optométrie et autres recherches reliées à la vue)	
5 Nutrition et métabolisme		10 Autres domaines médicaux	

7. DÉBOURSEMENTS POUR LA R-D EXÉCUTÉE À L'EXTÉRIEUR DE CET ORGANISME EN 1986

Domaines majeurs de la R-D	Secteur d'exécution			
	Universités	Autres organismes privés sans buts lucratifs	Autres	Total
	$	$	$	$
Les sciences naturelles				
Médicales	000	000	000	000
Autres	000	000	000	000
Les sciences sociales et humaines	000	000	000	000
Total	000	000	000	000

8 Veuillez joindre une liste des organismes ou des particuliers qui ont reçu des versements importants à des fins de R-D (veuillez inclure si possible une description des projets). Les rapports annuels peuvent fournir ces renseignements.

Nom de la personne remplissant le questionnaire		Poste officiel	
N° de téléphone (Code régional et poste)		Année financière de cet organisme correspondant le plus à l'année civile 1986 (précisez le jour et le mois)	Date
N° de télex	Code indicatif	du _____ au _____	

Statistique Canada Statistics Canada

Division des sciences, de la technologie et du stock de capital

Travaux de recherche et de développement des organismes privés sans but lucratif au Canada, 1986

CARACTÈRE CONFIDENTIEL

La présente enquête est menée conformément aux exigences stipulées à l'article 15 de la Loi sur la statistique des Statuts du Canada 1970-71-72. Nul rapport individuel ne doit être publié ou divulgué à toute personne autre que les membres du personnel de Statistique Canada et tout rapport, publication ou résumé statistique doit être présenté de façon telle qu'il soit impossible d'identifier toute particularité au sein de tout organisme non public.

DIRECTIVES GÉNÉRALES

1. Veuillez répondre à toutes les questions. Les renseignements demandés étant normalement difficiles à fournir à partir des dossiers existants, des chiffres estimatifs aussi exacts que possible suffiront. La présente enquête fut menée en 1985. Vous avez peut-être dans vos dossiers un exemplaire de votre rapport qui pourrait vous aider.
2. Si vous désirez obtenir d'autres formules ou une explication des termes employés dans le questionnaire, adressez-vous à la Division de la statistique des sciences, de la technologie et du stock de capital, à frais virés, au numéro (613) 990-9919.
3. Nous vous serions reconnaissants de joindre un exemplaire de votre dernier rapport annuel au questionnaire dûment rempli et de nous envoyer le tout au plus tard le **8 mai 1987** à l'adresse suivante.

DIVISION DES SCIENCES, DE LA TECHNOLOGIE ET DU STOCK DE CAPITAL
STATISTIQUE CANADA
OTTAWA, ONTARIO
K1A 0T6

DÉFINITIONS

La recherche et le développement (R-D) comprennent des travaux créatifs entrepris de façon systématique dans les domaines des sciences naturelles et des sciences sociales et humaines afin d'accroître le nombre de connaissances ou de découvrir de nouvelles applications pour les connaissances qui existent déjà. Les nouvelles connaissances comprennent l'intégration des renseignements récemment obtenus aux hypothèses déjà existantes, la formulation et la vérification de nouvelles hypothèses ou une nouvelle évaluation des observations déjà faites.

Domaines majeurs de la R-D

a) Les sciences naturelles:

- Les sciences médicales comprennent la médecine, la médecine dentaire, la pharmacie, etc.
- Les autres sciences comprennent toutes les disciplines qui relèvent des sciences naturelles, sauf les sciences médicales (par exemple, la mathématique, la physique, la chimie, la biologie et les sciences du génie).

b) Les sciences sociales et humaines comprennent toutes les disciplines qui étudient les actions et les conditions humaines ainsi que les mécanismes sociaux, économiques et institutionnels qui influencent les humains (par exemple, l'économie, l'histoire et la sociologie).

NOTA: Veuillez **exclure** toutes les activités autres que la R-D (par exemple, les études d'enquête, les soins médicaux, les services sociaux, l'enseignement et la formation, la diffusion de renseignements, etc.), que votre organisme entreprend ou finance.

Si nous voulons faire une distinction entre la R-D et les études d'enquête, nous pouvons dire que l'élaboration et la vérification de nouvelles méthodes de traitement de la névrose constituent de la recherche. Une étude sur les services psychiatriques dans une région en particulier dans le but de proposer des modifications représente une étude d'enquête.

GENRE DE DÉPENSES:

1. **Les dépenses courantes** sont des dépenses faites pour des articles utilisés pendant une période relativement courte ou qui coûtent relativement peu. Elles comprennent les traitements, les salaires et les frais connexes; les matériaux et les approvisionnements utilisés; la documentation nécessaire; le matériel scientifique d'importance mineure et les frais généraux prévus. Tous frais généraux en administration sont également compris.
2. **Les dépenses en immobilisations** sont les dépenses pour les installations telles que les immeubles, le matériel, les machines et le terrain.

5-4600-13 2 5-12-86 STC SCT – 465-60043

Canada